

# ETUDES ET DOCUMENTS

Archéologie

**La série ARCHÉOLOGIE de la collection ETUDES ET DOCUMENTS est une publication conjointe du DÉPARTEMENT DU PATRIMOINE (SPW/DGO4) et de L'INSTITUT DU PATRIMOINE WALLON**

Service public de Wallonie  
Direction générale Opérationnelle Aménagement  
du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie  
Département du Patrimoine  
Ghislain géron, Directeur général  
Rue des Brigades d'Irlande, 1  
B-5100 Jambes

Institut du Patrimoine wallon  
Freddy Joris, Administrateur général  
Rue du Lombard, 79  
B-5000 Namur

**DIFFUSION ET VENTE**

Institut du Patrimoine wallon  
Service Publications  
Monique Van Opstal  
79, rue du Lombard, B-5000 Namur  
Tél. : +32 (0)81.654.154 – Fax : +32 (0)81.654.144  
m.vanopstal@institutdupatrimoine.be  
www.institutdupatrimoine.be

Possibilité également d'acquérir  
les ouvrages à la **boutique** de l'IPW :  
Résidence du Grand Cortil,  
place des Célestines, 21 (derrière l'hôtel Ibis);  
B-5000 Namur  
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h

Pour les librairies :  
Editions Labor  
140C, chaussée de Philippeville, B-6280 Loverval  
Tél. : +32 (0)71.60.99.70 – Fax : +32 (0)71.60.99.76

En cas de litige, médiateur du  
SPW : Fr. Bovesse  
Tél. : +32 (0)81.32.19.11

Tous droits réservés pour tous pays  
N° de dépôt légal : D/2009/\*\*\*\*/\*\*  
N° d'ISBN :\*\*\*

**COORDINATION SCIENTIFIQUE**

Marie-Hélène Corbiau  
(Division du Patrimoine)

**COORDINATION EDITORIALE**

Julien Maquet  
(IPW)

**ÉDITEUR RESPONSABLE**

Freddy Joris,  
Administrateur général (IPW)

**CONCEPTION GRAPHIQUE DE LA COLLECTION**

COAST design, Bruxelles

**IMPRIMERIE**

SNEL Grafics

**COLLABORATEURS**

Sylviane Lambermont, AWEM  
Jean-François Lemaire, AWEM

**PARTICIPATION AU PROJET**

Jean-François Beaujean, AWEM  
Louis Bruzzese, AWEM  
Joël Eloy, AWEM  
Philippe Lacroix, AWEM

**MISE EN PAGES**

Jean-François Lemaire, AWEM

Ce travail a bénéficié des conventions et  
subventions successives accordées par le  
Ministère de la Région wallonne,  
devenu Service Public de Wallonie en 2008,  
à l'Association wallonne d'Etudes mégalithiques  
(AWEM).

# « Le champ mégalithique de **Wéris** »

Fouilles de 1979 à 2001

Volume 2  
Rapports de fouilles

Sous la direction scientifique de

Michel Toussaint

Michel Toussaint  
Christian Frébutte  
Stéphane Pirson  
François Hubert  
Françoise Hubert-Moyson  
Philippe Masy

ÉTUDES ET DOCUMENTS, Archéologie, 15  
Namur 2009



**Service public de Wallonie**

Direction générale Opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie  
Département du Patrimoine

**Institut du Patrimoine wallon**

## Table des matières

### 4 Table des matières

#### Chapitre 1

##### De 1979 à 1987 et de 1995 à 2001, deux programmes de fouilles modernes au « champ mégalithique de Wéris »

PAR M. TOUSSAINT

- 10 – 1. Introduction
- 16 – 2. Structure du deuxième volume
- 17 – 3. Résultats des programmes de fouilles de 1979 à 1987 et de 1995 à 2001
- 20 – 4. De la reconnaissance des menhirs

#### Chapitre 2

##### Le menhir d'Ozo

PAR M. TOUSSAINT, C. FRÉBUTTE, S. PIRSON, P. MASY ET F. HUBERT

- 26 – 1. Introduction
- 28 – 2. Le site
- 29 – 3. Méthodes de fouille
- 29 – 4. Observations géologiques
- 30 – 5. Observations archéologiques
- 35 – 6. Interprétation
- 37 – 7. Restauration, redressement du menhir et mesures de conservation
- 40 – 8. Conclusion

#### Chapitre 3

##### Le menhir « à Djèyi » à Heyd

PAR C. FRÉBUTTE, M. TOUSSAINT, S. PIRSON, P. MASY ET F. HUBERT

- 44 – 1. Introduction

46	– 2. Le site
46	– 3. Méthodes de fouille
47	– 4. Observations géologiques
48	– 5. Observations archéologiques
58	– 6. Interprétation
63	– 7. Conservation et mise en valeur
64	– 8. A propos des appellations du menhir
67	– 9. Conclusion

#### Chapitre 4

##### Le menhir de Morville

PAR M. TOUSSAINT, S. PIRSON ET F. HUBERT

72	– 1. Introduction
74	– 2. Le site
74	– 3. Méthodes de fouille
75	– 4. Observations géologiques
77	– 5. Observations archéologiques
79	– 6. Interprétation
86	– 7. Mesures de conservation
87	– 8. Conclusion

#### Chapitre 5

##### L'allée couverte et les menhirs de « Wéris I »

PAR C. FRÉBUTTE, F. HUBERT, S. PIRSON ET M. TOUSSAINT

92	– 1. Introduction
95	– 2. Le site
99	– 3. Campagnes archéologiques de 1979 à 2001 et méthodes de fouille
103	– 4. Observations géologiques
112	– 5. Observations archéologiques
132	– 6. Interprétation
150	– 7. Conservation et mise en valeur
150	– 8. Conclusion

#### Chapitre 6

##### Les menhirs du « Champ Paquet »

PAR F. HUBERT ET F. HUBERT-MOYSON

160	– 1. Introduction
161	– 2. Le site
163	– 3. Méthodes de fouille
164	– 4. Observations géologiques
164	– 5. Observations archéologiques
172	– 6. Interprétation
175	– 7. Mesures de conservation
176	– 8. Conclusion

## Chapitre 7

### L'allée couverte de « Wéris II »

PAR M. TOUSSAINT, C. FRÉBUTTE, S. PIRSON ET F. HUBERT

- 180 – 1. Introduction
- 181 – 2. Le site
- 185 – 3. Méthodes de fouille
- 187 – 4. Observations géologiques
- 194 – 5. Observations archéologiques
- 216 – 6. Interprétation
- 231 – 7. Restauration de l'allée couverte à l'issue des fouilles
- 232 – 8. Conclusion

## Chapitre 8

### Les menhirs voisins de l'allée couverte de « Wéris II »

PAR F. HUBERT, M. TOUSSAINT, C. FRÉBUTTE ET S. PIRSON

- 240 – 1. Introduction
- 242 – 2. Le site
- 243 – 3. Méthodes de fouille
- 245 – 4. Observations géologiques
- 245 – 5. Observations archéologiques
- 251 – 6. Interprétation
- 256 – 7. Restauration
- 258 – 8. Conclusion

## Chapitre 9

### Les trois menhirs d'Oppagne

PAR C. FRÉBUTTE, M. TOUSSAINT ET S. PIRSON

- 262 – 1. Introduction
- 264 – 2. Le site
- 264 – 3. Méthodes de fouille
- 266 – 4. Observations géologiques
- 267 – 5. Observations archéologiques
- 275 – 6. Interprétation
- 285 – 7. Aménagements
- 286 – 8. Conclusion

## Chapitre 10

### Indices mégalithiques non concluants de la région de Wéris

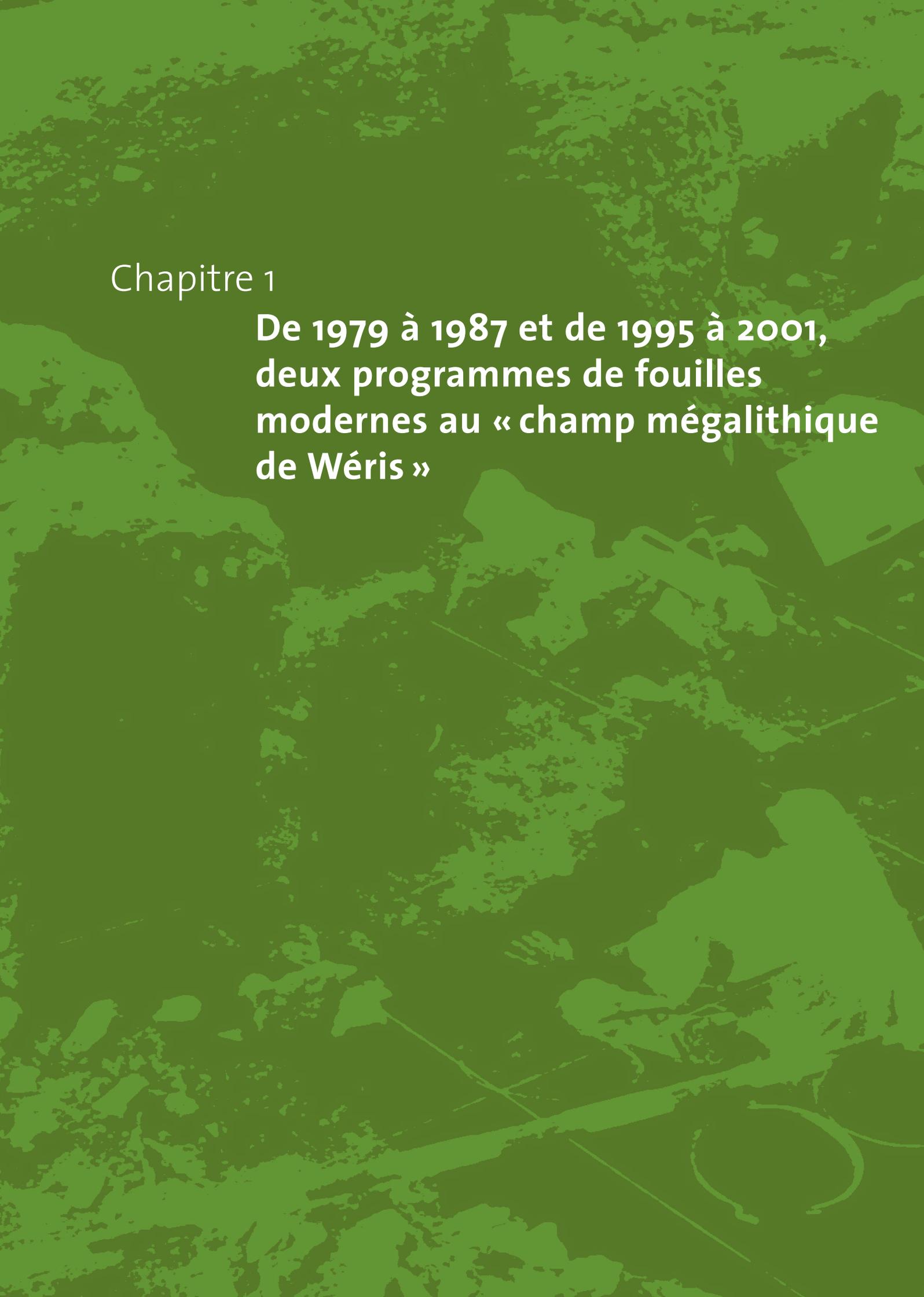
PAR C. FRÉBUTTE, S. PIRSON ET M. TOUSSAINT

- 292 – 1. Introduction
- 294 – 2. Les pierres du Bois de Vesin
- 299 – 3. Les blocs de poudingue alignés de la rue Marlaïne
- 302 – 4. Un amas de pierres au nord-ouest de Morville

303	–	5. Une butte naturelle au nord-ouest de Morville
304	–	6. Conclusion
306		<b>Résumé</b>
309		<b>Samenvatting</b>
313		<b>Zusammenfassung</b>
316		<b>Summary</b>
321		<b>Liste des auteurs et des collaborateurs</b>

## Chapitre 1

**De 1979 à 1987 et de 1995 à 2001,  
deux programmes de fouilles  
modernes au « champ mégalithique  
de Wéris »**





Les deux programmes de fouilles pluridisciplinaires réalisés au cours des deux dernières décennies du xx<sup>e</sup> siècle ont profondément renouvelé les connaissances relatives aux allées couvertes et menhirs de la région de Wéris. Le contenu du deuxième volume de la monographie consacrée à ces monuments mégalithiques, soit les résultats des recherches modernes de terrain, est présenté dans ce chapitre, comme aussi certains aspects méthodologiques liés à la reconnaissance des menhirs.

## De 1979 à 1987 et de 1995 à 2001, deux programmes de fouilles modernes au « champ mégalithique de Wéris »

MICHEL TOUSSAINT  
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

### 1. INTRODUCTION

Haut lieu de l'archéologie néolithique belge, voire nord-ouest européenne, le « champ mégalithique de Wéris » (fig. 1-4) se compose de deux allées couvertes et d'une vingtaine de menhirs qui se répartissent sur une bande de quelque 8 km de long sur 300 m de large, en composant une série d'alignements parallèles.

Cette zone a suscité l'intérêt des préhistoriens depuis 125 ans au moins, lorsque le major à la retraite A. Daufresne de la Chevalerie (1879) publia les premières véritables mentions relatives à un monument local, le « dolmen de Wéris » ou « Wéris I ».

Le champ mégalithique a connu trois principales périodes de fouilles et un épisode isolé (TOUSSAINT, 2003 ; fig. 2).

1

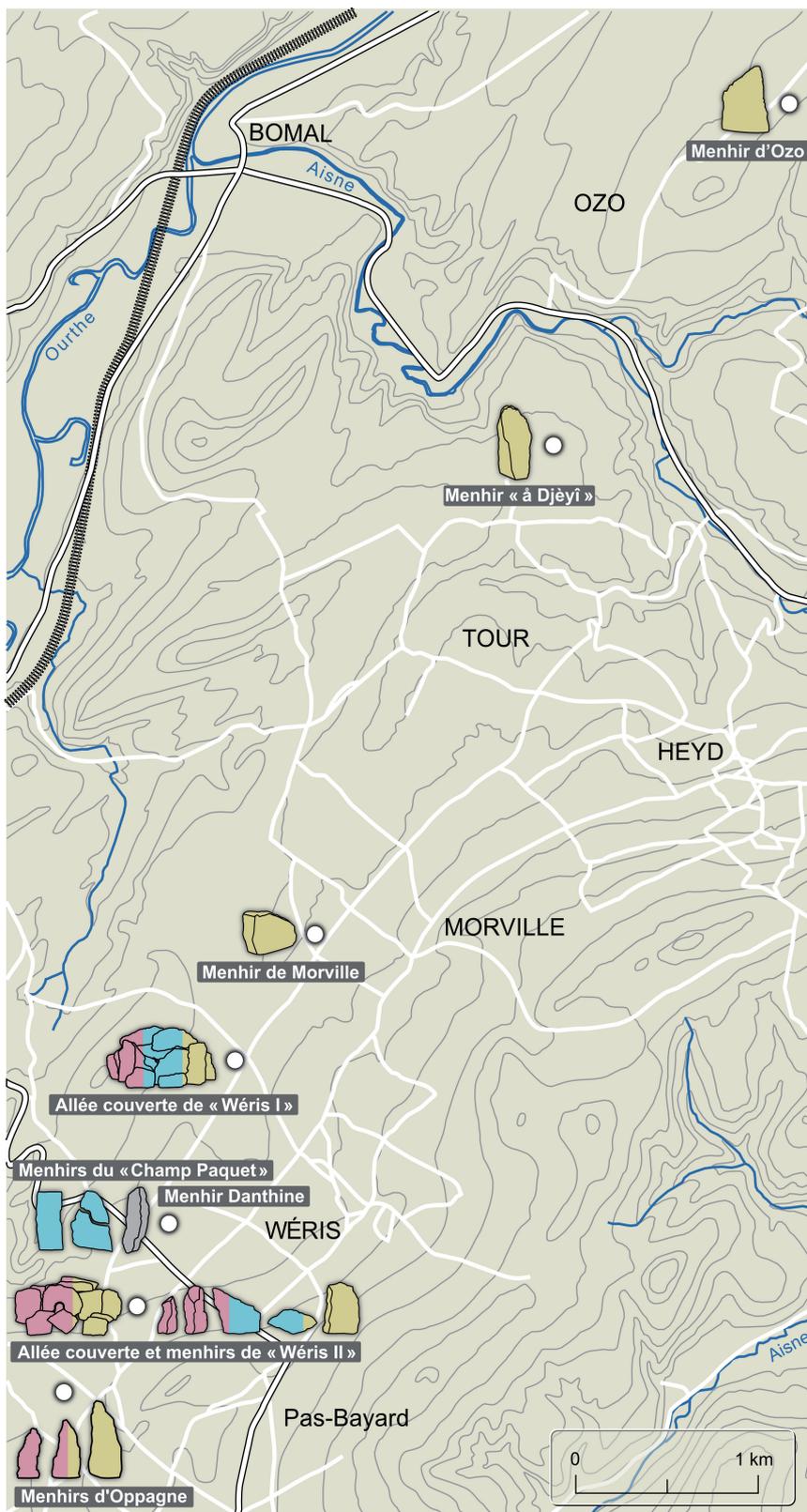
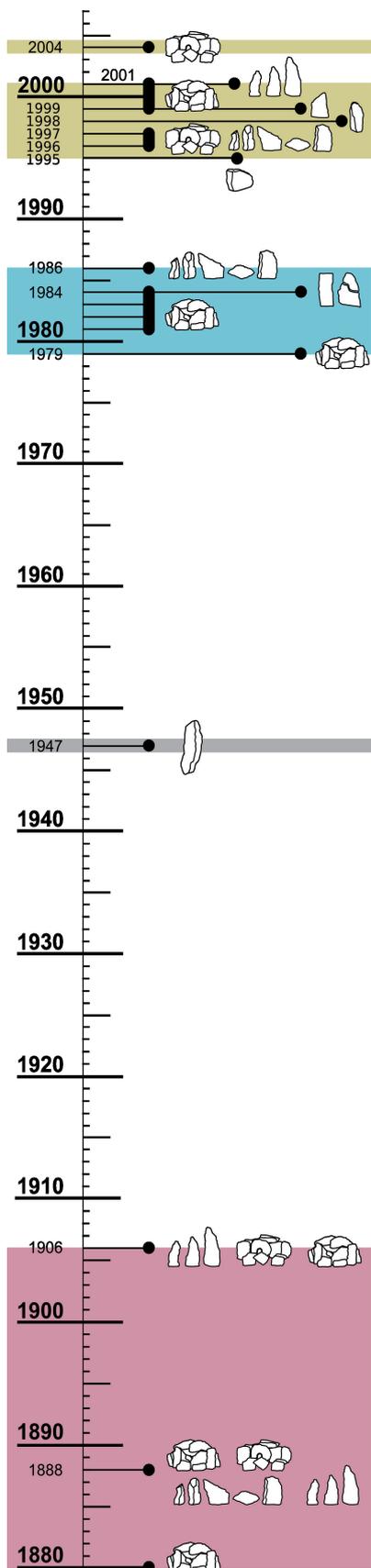
Localisation du « champ mégalithique de Wéris ». Le rectangle vert et la ligne rouge qui le traverse correspondent respectivement à l'orthophotoplan de la figure 3 et aux 8 km des alignements.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



2

Le « champ mégalithique de Wéris » et la chronologie des principales fouilles.  
 Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



3

Orthophotoplan du « champ mégalithique de Wéris » avec localisation des menhirs (●) et des allées couvertes (●) :

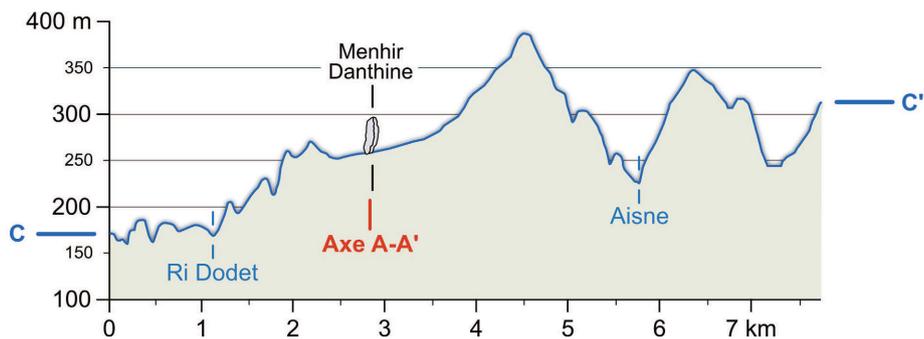
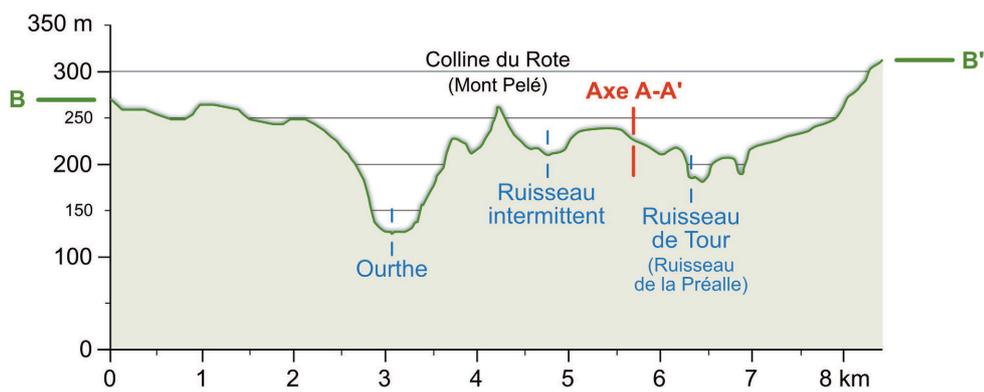
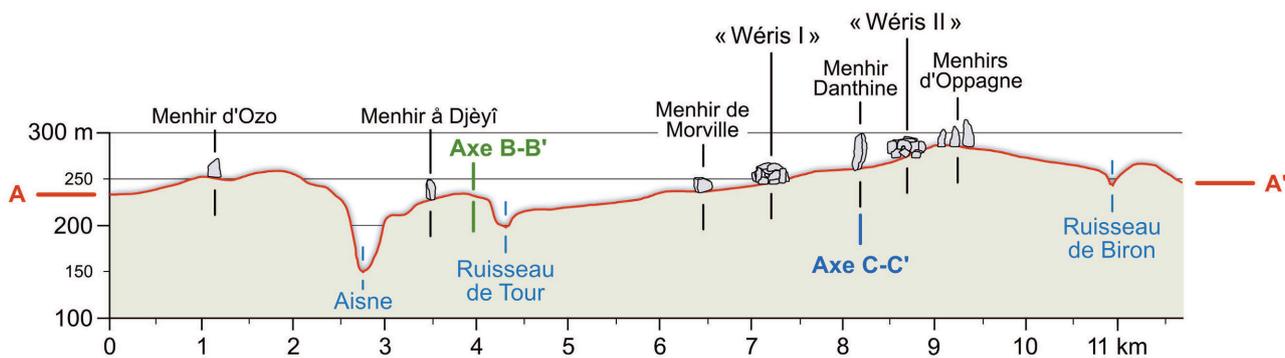
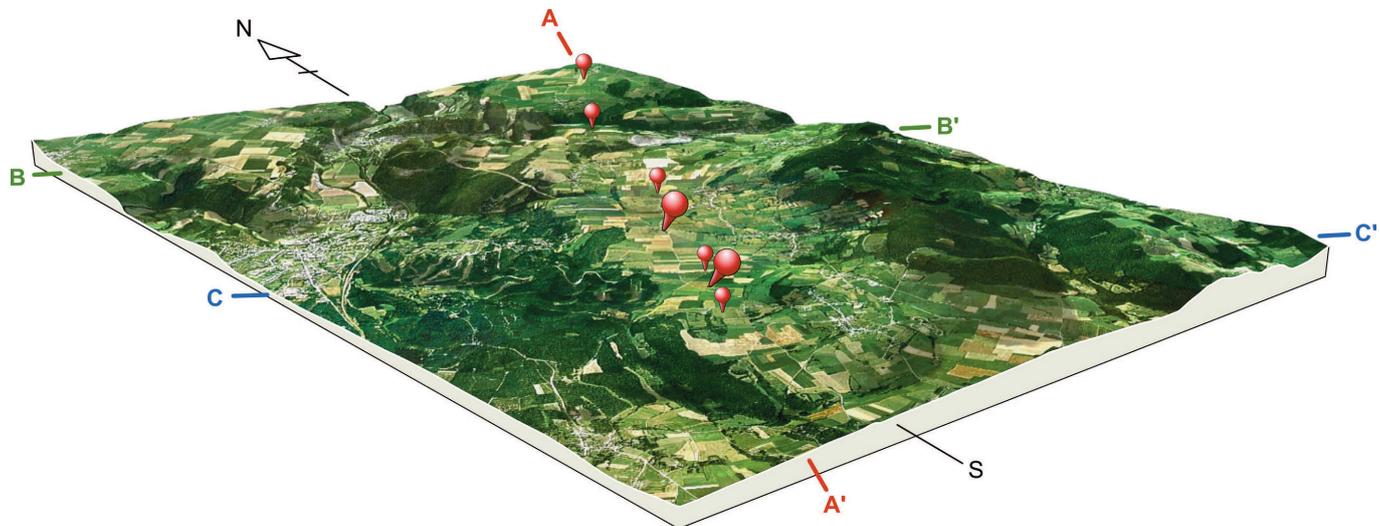
1. Trois menhirs d'Oppagne ; 2. Allée couverte de « Wéris II » et menhirs voisins ; 3. Menhir Danthine et menhirs du « Champ de la longue Pierre » ; 4. Allée couverte de « Wéris I » ; 5. Menhir de Morville ; 6. Menhir « à Djèyi » ; 7. Menhir d'Ozo.



4

Le « champ mégalithique de Wéris », visualisation 3D et coupes. L'altitude a été accentuée.

Modélisation 3D J. Eloy, AWEM ; infographie J.-F. Lemaire, AWEM.





1



2



3

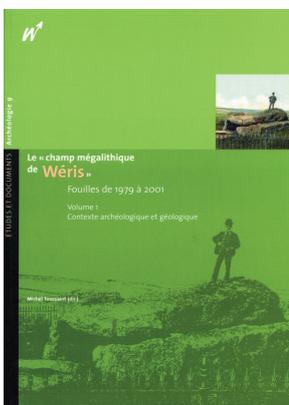
5  
Vues aériennes du « champ mégalithique de Wéris » :  
1. Allée couverte de « Wéris I ».  
2. Allée couverte et menhirs de « Wéris II ».  
3. Menhirs d'Oppagne.  
Photos Balloïde-P. Moers, © MRW, Direction de l'Archéologie.

La première période correspond à la découverte, aux premières fouilles et à l'aménagement des allées couvertes de « Wéris I » et « Wéris II » ainsi que des trois menhirs d'Oppagne. Elle s'ébauche avec les dégagements de H. Pirson à « Wéris I » en 1880, s'accroît au cours de l'année 1888 où les deux dolmens sont exploités par A. Charneux et s'achève en 1906, avec les brèves campagnes de fouilles conduites par de Loë et Rahir aux trois sites. Les informations publiées à l'occasion de ces premières recherches sont lacunaires. Les descriptions concernent essentiellement les éléments les plus visibles des monuments, soit les orthostates et les dalles de couverture, en n'abordant que superficiellement les structures plus discrètes que sont les dallages et autres murets de pierres sèches entre orthostates. Le matériel archéologique ne fait l'objet que de brèves listes peu commentées.

Le champ mégalithique (fig. 5) est délaissé pendant les sept décennies qui suivent, avec seulement le redressement des trois menhirs d'Oppagne, en 1933, et le dégagement du « menhir Danthine », en 1947, qui aboutira à la publication du premier rapport de fouille un peu détaillé relatif à un mégalithe de Wéris.

La deuxième phase de recherches a débuté en 1979. Dirigée par F. Hubert pour le compte du Service national des Fouilles, elle a concerné trois sites : l'allée couverte nord, ou « Wéris I », examinée en cinq campagnes, de 1979 à 1984 avec une interruption en 1980 ; deux nouveaux menhirs exhumés en 1984 au « Champ Paquet » ; les menhirs situés à l'est de l'allée sud, ou « Wéris II », en 1986, et les abords de cette sépulture monumentale, en 1985-87. Ces travaux ont fait l'objet de diverses notes préliminaires mais leur étude définitive a attendu la présente monographie.

En 1995, après sept années d'interruption dues à la restructuration de l'archéologie officielle en Belgique, débute un nouveau programme de recherches modernes au champ mégalithique. A nouveau initiée par F. Hubert qui se refusait à laisser les dolmens et les menhirs à l'abandon, tant du point de vue scientifique qu'en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine, cette troisième phase de fouilles avait pour objectif d'achever l'examen de tous les monuments mégalithiques connus dans le secteur



6  
Couverture du premier volume de la série de monographies consacrée au « champ mégalithique de Wéris ».

de Wéris ainsi que de contrôler la nature de certains blocs affleurant sur les plateaux situés légèrement au nord, jusqu'à Ozo-Izier. Cette phase s'est achevée en 2001 avec la fin des fouilles à l'allée couverte de «Wéris I» et aux trois menhirs d'Oppagne, encore que de courtes vérifications complémentaires à but géologique ont dû être conduites à «Wéris II» en 2004. Les fouilles ont été réalisées par la Direction de l'Archéologie avec, depuis 1999, la collaboration de l'Association wallonne d'Etudes mégalithiques. Elles ont concerné successivement le petit menhir de Morville en 1995, l'allée couverte de «Wéris II» et les cinq menhirs voisins en 1996 et 1997, le menhir «à Djèyi» au nord du hameau de Tour en 1998, le menhir d'Ozo en 1999, l'allée couverte de «Wéris I» de 1999 à 2001 et les trois menhirs d'Oppagne en 2001. Diverses évaluations de blocs de poudingue et de buttes hypothétiquement mégalithiques ont également été entreprises.

Ces recherches ne clôturent pas les interventions de terrain relatives au mégalithisme de Wéris. Divers indices, comme par exemple la présence probable d'un quatrième menhir au «Champ de la longue Pierre», en témoignent. Il y aurait en effet lieu, avant de pouvoir espérer disposer enfin d'une vision à peu près complète du champ mégalithique local, de prospecter en détail les 8 km d'emprise des alignements et de fouiller les nouveaux monuments qui pourraient apparaître. Cependant, avant de pouvoir envisager de telles investigations, qui impliquent des moyens scientifiques et financiers non négligeables, il a paru indispensable de ménager une pause dans les recherches de terrain. Il s'agissait de faire le point sur l'ensemble des travaux réalisés à propos des mégalithes de Wéris, en rédigeant les trois volumes de cette série de monographies.

Le premier de ces volumes est daté de 2003, (TOUSSAINT, 2003; fig. 6). Il concerne le contexte archéologique et géologique du champ mégalithique, les données fournies par les recherches antérieures à 1979, essentiellement par les fouilles de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup>, ainsi que par le dégagement du menhir Danthine en 1947.

Le présent volume, soit le deuxième de la série, propose les rapports finaux des deux programmes de fouilles qui se sont développés depuis 1979 au champ mégalithique. Il comprend dix chapitres, consacrés tant aux nouvelles recherches dans les sites connus depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 7) qu'aux fouilles des monuments repérés plus ou moins récemment (fig. 8).

7

Site de «Wéris I», fouille de menhirs par F. Hubert en 1979.

8

Menhir «à Djèyi», au nord-ouest du village de Heyd, fouille 1998.



Le troisième volume, en cours de préparation, se propose quant à lui d'intégrer les multiples données acquises depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui dans des études thématiques et comparatives, discipline par discipline. Les multiples chapitres de cette ultime contribution seront regroupés en quatre parties. La première sera consacrée aux sciences naturelles, la deuxième aux aspects archéologiques et paléanthropologiques, la troisième à la conservation des mégalithes et à leur rôle dans la société actuelle, tandis que la quatrième présentera un bilan des études réalisées et l'analyse des perspectives relatives à l'avenir du mégalithisme local.

## 2. STRUCTURE DU DEUXIÈME VOLUME

Toutes les fouilles mégalithiques décrites dans la suite de cette monographie ont fait l'objet de notices et d'articles préliminaires plus ou moins détaillés. Même si dans l'un ou l'autre cas on aurait pu faire l'économie d'un chapitre, la cohérence d'ensemble du présent volume, comme de la série des trois ouvrages qui composera le bilan des recherches mégalithiques à Wéris, l'interdisait. En outre, cela a permis, même dans le cas des monuments déjà bien publiés, de préciser nombre de détails, de compléter l'illustration en multipliant les photographies en couleur, les plans et les coupes, ainsi que de tenir compte de l'évolution des recherches qui dans certains cas, comme au menhir de Morville (chapitre 4), a renouvelé en partie la problématique interprétative.

Les divers monuments du « champ mégalithique de Wéris » sont présentés du nord vers le sud, d'Ozo à Oppagne (fig. 2-4).

Le plan des différents chapitres a été conçu selon la même structure générale. Il débute par une introduction précisant l'historique des fouilles et l'intérêt des nouveaux travaux. Le deuxième paragraphe expose la localisation du site envisagé et son contexte géologique tandis que le troisième décrit les méthodes de fouille et les zones exploitées. Le quatrième paragraphe est consacré au contexte géologique. Le cinquième détaille les observations archéologiques effectuées, soit les monuments eux-mêmes, les fosses d'érection, les blocs de calage, les dallages et empièvements, les tranchées d'implantation, les fosses de condamnation ou encore le matériel archéologique, les documents anthropologiques et les datations radiocarbone. Le sixième paragraphe propose une interprétation et une discussion des données exposées précédemment. Les éventuelles mesures de conservation et de mise en valeur des sites ainsi que des points particuliers – par exemple les prospections géophysiques entreprises au menhir de Morville (voir chapitre 4) – sont, le cas échéant, présentés avant un paragraphe de conclusion.

Chaque chapitre contient sa propre bibliographie, limitée aux notes et articles préliminaires publiés par les fouilleurs, ainsi qu'aux articles de synthèse prenant les monuments de Wéris en compte. Les articles anciens relatifs aux investigations de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle y ont également été ajoutés lorsque des éléments fouillés lors des recherches récentes avaient déjà été notés à l'époque ou lorsque des observations anciennes apportent un éclairage intéressant à l'interprétation des fouilles modernes.

Les comparaisons archéologiques et les résultats des autres disciplines, notamment la palynologie, la pétrographie et la paléanthropologie, seront, dans un souci de synthèse, développés dans le troisième volume de la série.

### 3. RÉSULTATS DES PROGRAMMES DE FOUILLES DE 1979 À 1987 ET DE 1995 À 2001

Succédant à la présente introduction, le deuxième chapitre est consacré à la fouille du menhir d'Ozo (fig. 9). Les résultats de cette intervention, qui avait un indéniable caractère d'urgence, sont variés. Ils tiennent d'abord à la reconnaissance de l'extension du champ mégalithique au nord du sillon est/ouest tracé dans le paysage par le val de l'Aisne. Le menhir d'Ozo s'avère en outre un cas d'école particulièrement caractéristique, avec mise en évidence très claire, lors de la fouille, des différentes phases de sa « vie » : fosse d'érection creusée dans la siltite en place pour son dressement au Néolithique ; fosse de condamnation aménagée dans le limon pour l'effacer du paysage ; mise en évidence de traces récentes de dynamitage qui traduisent la volonté de s'en débarrasser définitivement. Enfin, d'intéressantes observations technologiques ont pu être réalisées, comme l'étroite adéquation entre la base, bien régulière, du menhir et la forme de la fosse d'érection néolithique taillée dans le substrat rocheux.

Les chapitres suivants, consacrés au menhir « à Djèyi » (fig. 10) et de Morville (fig. 11), témoignent d'autres solutions techniques adoptées par les mégalitheurs locaux pour dresser les menhirs.

La forme du menhir « à Djèyi », examiné au chapitre 3, et notamment celle de sa base, est beaucoup plus irrégulière qu'à Ozo. De bien plus nombreux blocs de calage ont dès lors été nécessaires pour stabiliser le monolithe dressé dans sa fosse d'érection creusée dans le substrat calcaire. La fosse de condamnation destinée à rayer le monument du paysage a, elle aussi, été aménagée dans le sous-sol calcaire. Le seul document archéologique découvert, un petit fragment de clavicule d'un jeune enfant, s'est révélé d'une grande importance, tant en permettant l'obtention d'une datation radiocarbone à  $4425 \pm 45$  BP (OxA-8828) qu'en raison de sa nature même qui montre que les menhirs, ou tout au moins certains d'entre eux, participaient d'une manière ou l'autre à la fonction sépulcrale du champ mégalithique local.

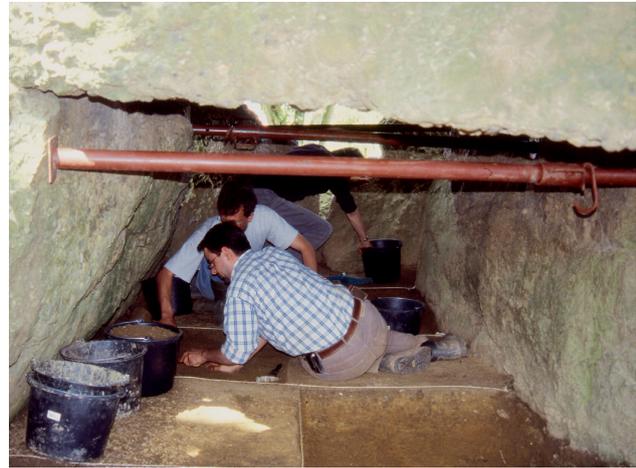
9

Menhir d'Ozo, fouille 1999.

10

Menhir « à Djèyi », fouille 1998.





11  
Menhir de Morville, fouille de l'empierrement annexe, en 1995.

12  
Allée couverte de « Wéris I », fouille de la chambre en 2000.

13  
Menhirs du « Champ Paquet », au « Champ de la longue Pierre », fouille 1984.

14  
Allée couverte de « Wéris II », fouille du vestibule en 1996.

Le petit menhir de Morville dont la fouille a, en 1995, débuté le dernier programme de recherches à Wéris a, lui, été érigé dans une fosse creusée dans le limon, sans atteindre le substrat rocheux, beaucoup plus profond sur le plateau de Wéris que sur les hauteurs où étaient dressés les menhirs d'Ozo et « à Djèyî ». Objet du quatrième chapitre, ce format réduit des monolithes locaux se singularise par la présence d'une structure associée, un empierrement apparemment contemporain de son érection.

Les résultats des huit campagnes de fouilles modernes à l'allée couverte de « Wéris I », soit en 1979, 1981, 1982, 1983 et 1984 puis en 1999 (fig. 12), 2000 et enfin 2001, sont synthétisés dans le cinquième chapitre. Il a ainsi pu être démontré que les orthostates étaient généralement disposés sur des radiers de blocs, eux-mêmes insérés dans de petites tranchées bien visibles sur les coupes transversales, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la chambre monumentale. Quatre menhirs, avec fosses d'érection et éléments de calage, ont été mis en évidence devant le vestibule. Divers indices montrent que d'autres blocs couchés devant le monument devaient, au moins en partie, correspondre aussi à des menhirs probables. Il est dès lors envisageable d'imaginer qu'une alléemonumentale de menhirs menait à l'allée couverte. Un matériel archéologique relativement important, au moins à l'échelle du mégalithisme belge, a été découvert, surtout



lors des fouilles de 1979 à 1984. Il comprend quelques restes humains dont des osselets de mains et de pieds ainsi qu'un lot de pointes de flèche pédonculées. Les fragments humains trouvés en 1983 dans les soubassements du monument ont permis la réalisation de deux dates AMS à  $4240 \pm 65$  BP (OxA-6457) et à  $4170 \pm 60$  BP (OxA-6458).

Le sixième chapitre détaille la fouille des deux menhirs du « Champ Paquet » (fig. 13), en 1984, à proximité du menhir exhumé en 1947 par H. Danthine au « Champ de la longue Pierre », présenté dans le premier volume de la série de monographie. Deux grands blocs de poudingue ont été repérés dans une fosse de condamnation d'un peu plus de 2 m sur 2. L'un d'entre eux (poudingue II), dont la face supérieure montre une cassure fraîche et dont la partie basale était encore dressée en place dans une étroite fosse, correspond clairement à la semelle d'un menhir dont le second bloc (poudingue I) représente la partie supérieure. Une seconde fosse de condamnation, creusée à 1,5 m au sud-ouest de la première, contenait deux autres grandes dalles, l'une posée de chant et l'autre inclinée sur sa pointe. Entre la limite méridionale des deux fosses se trouvait une structure de petits blocs dessinant un U de 1,10 m sur 0,60 m. Il est apparu, à l'analyse des données, que la plus grande des deux dalles (poudingue IV) avait dû être dressée au sein d'une fosse d'érection dont la structure en U marque la base et dont le quatrième côté avait été renforcé par le poudingue III, utilisé comme étai.

Le rapport des fouilles menées au site de « Wéris II » est proposé aux deux chapitres suivants consacrés successivement à l'allée couverte (fig. 14) et aux cinq menhirs voisins (fig. 15).

Les résultats inédits obtenus à l'allée couverte proprement dite, objet du septième chapitre, sont nombreux. En coupe, la vaste tranchée d'implantation dans laquelle le monument a été inséré a pu être mise en évidence. Le dallage interne, dont la présence pouvait être soupçonnée à la lecture d'un des sommaires articles des fouilleurs du XIX<sup>e</sup> siècle, a été repéré à quelques endroits, parfois bien en place, parfois remanié. L'observation d'un dallage externe le long du flanc oriental a montré que le monument était, au moins à un des stades de son fonctionnement, destiné à être visible. Des amas de petits blocs, vestiges de murets de pierres sèches effondrés, ont également été décelés entre orthostates contigus. La structure du vestibule a pu être précisée : deux orthostates, la fouille l'a clairement montré, le limitaient de chaque côté. Une petite fosse contenant quelques débris osseux était creusée à la partie postérieure du vestibule, devant l'accès à la chambre. Deux datations radiocarbone à  $4240 \pm 45$  BP (OxA-8956) et à  $4180 \pm 40$  BP (OxA-8939) ont pu être obtenues au départ d'osselets humains découverts en 1996.

Le huitième chapitre rappelle les résultats de la fouille conduite en 1986 et accessoirement en 1996 et 1997 au groupe des dalles de poudingue voisines de l'allée couverte de « Wéris II », connues depuis 1888. Deux monolithes non signalés auparavant ont d'abord été découverts, portant le nombre des dalles à cinq. Des traces d'érection ont ensuite été repérées, sous la forme de fosses d'érection et de petits blocs de calcaire qui semblent pouvoir être interprétés comme éléments de calage. Enfin, aucun indice susceptible de corroborer l'interprétation parfois proposée de ces dalles comme couverture d'une troisième allée couverte n'a été observé. Au contraire, les fouilles n'ont décelé ni les orthostates ni le vestibule indispensables à une telle conception. Seule donc une interprétation des cinq dalles comme menhirs s'accorde aux observations. Sur ces bases, quatre des cinq monuments ont pu être redressés.



15  
Menhirs voisins de  
« Wéris II », fouille 1986.



16  
Trois menhirs d'Oppagne,  
fouille 2001.

Les recherches menées au cours de l'été 2001 aux trois menhirs d'Oppagne (fig. 16), sujet du neuvième chapitre, n'ont livré que des informations ténues. Tout au plus a-t-on pu suggérer que ces trois monolithes ont probablement été dressés à quelques mètres au sud de leur emplacement actuel.

Enfin, le dixième chapitre résume les résultats d'une série de sondages exploratoires entrepris à la recherche de nouveaux monuments mégalithiques, respectivement en 1995 à l'ouest du hameau de Morville et en 2001 au bois de Vesin et à la rue Marlainie à Wéris.

#### 4. DE LA RECONNAISSANCE DES MENHIRS

De nombreux monolithes dressés ou couchés parsèment les campagnes de Wallonie, comme d'ailleurs de la plupart des régions d'Europe. Ils sont souvent considérés comme des menhirs. En fait, la réalité mégalithique de la majorité de ces pierres n'est que rarement investiguée de façon méthodique. Aucun travail réellement archéologique ne discute spécifiquement, tant à l'échelle nationale qu'européenne, les critères d'authentification de ces pierres.

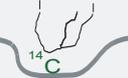
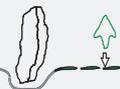
Pourtant, les écueils interprétatifs sont nombreux. Ainsi, certaines pierres dressées ne sont-elles que des bornes plus ou moins anciennes. D'autres ont été dressées pour permettre aux « botteresses », ou « hotteuses », de poser leur charge. D'autres encore ont été mises sur chant à des fins d'expertise industrielle, particulièrement dans la région de Wéris où il s'agissait d'évaluer la qualité des blocs de poudingue et leur possible transformation en soles de hauts fourneaux. Certains carriers ont levé des pierres aux abords de leur exploitation pour mettre en avant leur savoir-faire industriel. Des impératifs touristico-folkloriques ont également conduit à dresser des pseudomenhirs, comme au sud du village d'Aisne, aux abords du champ mégalithique (TOUSSAINT *et al.*, 1999). Enfin, des personnes mal informées, peu réfléchies ou mal intentionnées ont, elles aussi, levé des pierres à tort et à travers. Les innombrables gros blocs couchés et autres bancs rocheux en place trop rapidement qualifiés de menhirs compliquent encore la diagnose et nécessitent de développer un bagage interprétatif permettant de « séparer le bon grain de l'ivraie ».

17

Critères d'identification des menhirs.

D'après TOUSSAINT *et al.*, 2005.

Infographie L. Bruzzese et J.-F. Lemaire, AWEM.

CARACTÈRE ANTHROPIQUE		DATATION	
Dressement	Autres indices de manipulation	Dressement	Autres indices chronologiques
<b>Hors fouilles</b>			
<p><b>Ahf1</b> ☆☆☆</p>  <p><b>Ahf2</b> ☆☆☆</p> 	<p><b>Ahf3</b> ☆☆☆</p>  <p><b>Ahf4</b> ☆☆☆</p> 	<p><b>Dhf1</b></p>  <p>☆☆☆ ☆☆☆ ☆</p> <p><b>Dhf2</b> ☆☆☆</p>  <p><b>Dhf3</b> ☆</p>  <p><b>Dhf4</b> ☆</p> 	<p><b>Dhf5</b> ☆</p>  <p><b>Dhf6</b> ☆</p> 
<b>Fouilles</b>			
<p><b>Af1</b> ☆☆☆</p>  <p><b>Af2</b> ☆☆☆</p>  <p><b>Af3</b> ☆☆</p> 	<p><b>Af4</b> ☆☆</p>  <p><b>Af5</b> ☆☆</p> 	<p><b>Df1</b> ☆☆☆</p>  <p><b>Df2</b> ☆☆☆</p>  <p><b>Df3</b> ☆☆☆</p>  <p><b>Df4</b> ☆☆☆</p> 	<p><b>Df5</b> ☆☆☆ à ☆</p>  <p><b>Df6</b> ☆☆</p> 

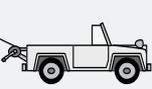
Ahf1 = monolithe encore dressé ; Ahf2 = textes ou gravures attestant une position dressée ancienne ; Ahf3 = mise en forme du monolithe ; Ahf4 = critères géologiques et/ou topographiques démontrant que le monolithe n'est pas en position naturelle ; Af1 = présence d'une fosse d'érection ; Af2 = présence de blocs de calage ; Af3 = présence d'un liseré de compression au fond de la fosse de calage ; Af4 = présence d'une fosse de condamnation ; Af5 = présence de structures annexes strictement associées ; Dhf1 = morphologie ; Dhf2 = insertion dans un ensemble mégalithique avéré ou bien daté ; Dhf3 = matériel archéologique dans les environs immédiats d'un monolithe ; Dhf4 = structure archéologique dans les environs immédiats d'un monolithe ; Dhf5 = anciens documents ; Dhf6 = christianisation ; Df1 = matériel archéologique à la base de la fosse d'érection ; Df2 = datation radiocarbone obtenue sur du matériel osseux ou charbons de bois provenant de la fosse d'érection ; Df3 = matériel archéologique au sein de structures annexes ; Df4 = datation radiocarbone obtenue sur du matériel osseux ou charbons de bois provenant de structures annexes ; Df5 = matériel archéologique provenant de la fosse de condamnation ; Df6 = datation radiocarbone obtenue sur du matériel osseux ou charbons provenant de la fosse de condamnation ; ☆☆☆ = critère absolu ; ☆☆☆ = critère de présomption ; ☆ = simple indice.

18

Appréciation du caractère mégalithique des monolithes, sur base de l'association des critères présentés à la figure 17.

D'après TOUSSAINT *et al.*, 2005.

Infographie L. Bruzzese et J.-F. Lemaire, AWEM.

APPRÉCIATION	CARACTÈRE ANTHROPIQUE	DATATION	EXEMPLE
<b>Menhirs certains</b>			
de type A	1 critère absolu de dressement Ahf1 ★★★ Ahf2 ★★★ Af1-2 ★★★	1 critère absolu Dhf1 ★★★ Df1 ★★★ Df2 ★★★	Béisenerberg
de type B	1 critère absolu de dressement Ahf1 ★★★ Ahf2 ★★★ Af1-2 ★★★	1 critère de présomption en contexte mégalithique Dhf2 ★★★	Ozo
<b>Menhirs probables</b>			
de type A	1 critère absolu de dressement Ahf1 ★★★ Ahf2 ★★★ Af1-2 ★★★	1 simple indice Dhf3 ★ Dhf4 ★	Brunehaut
de type B	1 critère absolu ou de présomption de manipulation anthropique Ahf4 ★★★	1 critère de présomption ou un simple indice Dhf4 ★ Dhf3 ★ Dhf2 ★★★	Danthine
de type C	1 critère absolu de dressement Ahf1 ★★★ Ahf2 ★★★ Af1-2 ★★★	Critères indirects <del>Liège 14 km</del>	Gozée
<b>Monolithes à vérifier</b>			
	Aucun critère déterminable	Aucun critère déterminable	Pierre d'Ellemelle
<b>Monolithes à déclasser</b>			
de type A	Critères absolus de présomption ou simples indices de redressement Ahf1 ★★★ Af1-2 ★★★ Ahf4 ★★★	Preuves d'érection récente 	Pierre d'Engreux
de type B	Banc géologique en place 		Pierre Haina

C'est pour tenter de pallier aux lacunes en cette matière, très gênantes dans le cas de l'étude d'ensemble des monuments mégalithiques de Wéris, qu'une méthodologie appropriée a été développée (TOUSSAINT *et al.*, 2005). Elle est résumée ci-dessous, en prélude à la présentation des résultats des fouilles sur les sites des menhirs locaux, objets de la majorité des chapitres du présent ouvrage.

Les critères sélectionnés pour valider la nature des monolithes ou pour les déclasser (fig. 17) sont, dans le cadre de ce travail, répartis en deux catégories :

- d'une part, ceux qui témoignent d'une utilisation anthropique, en distinguant les indices de dressement des autres indices, abstraction faite de toute référence à la chronologie et à toute signification mégalithique (critère «A» de la fig. 17) ;
- d'autre part, les indices de datation de cette érection qui, seuls, permettent éventuellement de rapporter le bloc au Néolithique et d'y voir un menhir ; s'y ajoutent des indices fournissant un *terminus ante quem* qui permet souvent d'éliminer d'autres possibilités d'interprétation (critère «D» de la fig. 17).

Chacun de ces deux groupes de caractères a en outre été divisé en fonction de la nécessité ou non de pratiquer des fouilles pour les observer (« f » ou « hf »).

Les différents critères sont affectés d'un indice de fiabilité qui conduit à les considérer comme absolus, c'est-à-dire que, pris isolément, ils suffisent à la démonstration (trois étoiles), comme critères de présomptions (deux étoiles) ou comme simples indices (une étoile).

Dans une étape ultérieure de la recherche, l'association de ces indices conduit à classer les monolithes en menhirs « certains », « probables » ou « à vérifier », c'est-à-dire dont le statut réel exige une enquête complémentaire, ou encore « à déclasser ». Différents types, individualisés par les lettres A et B, voire C, ont été établis au sein des catégories de menhirs certains, probables et à déclasser, de manière à mieux mettre en évidence les critères utilisés pour la diagnose (fig. 18).

Cette approche méthodologique a été systématiquement appliquée aux différents menhirs du « champ mégalithique de Wéris » étudiés dans ce volume.

## Bibliographie

DAUFRESNE DE LA CHEVALERIE A., 1879. Les antiquités du village de Wéris, (Luxembourg), *Revue catholique*, n. s., XXI, p. 297-307 et 502-511.

TOUSSAINT M. (dir.), 2003. *Le « champ mégalithique de Wéris ». Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1. Contexte archéologique et géologique*. Namur, Division du Patrimoine (Etudes et Documents, Archéologie, 9), 448 p.

TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C. & HUBERT F., 1999. Durbuy/Heyd : dressement récent d'un pseudo-menhir à Aisne, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 7, p. 122-123.

TOUSSAINT M., PIRSON S., FRÉBUTTE C. & VALOTTEAU F., 2005. Critères d'identification des menhirs dans la préhistoire belgo-luxembourgeoise, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 102, 3, p. 597-611.

**La fouille du menhir d'Ozo, en 1999, a fourni la première preuve de l'extension du « champ mégalithique de Wéris » au nord du plateau de Wéris proprement dit, soit sur la rive droite de l'Aisne, un affluent de l'Ourthe. Elle apporte également d'utiles compléments à la connaissance des techniques d'implantation des pierres dressées utilisées par les mégalitheurs locaux.**

## Le menhir d'Ozo

MICHEL TOUSSAINT, CHRISTIAN FRÉBUTTE, STÉPHANE PIRSON, PHILIPPE MASY ET FRANÇOIS HUBERT  
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE ET ASSOCIATION WALLONNE D'ÉTUDES MÉGALITHIQUES

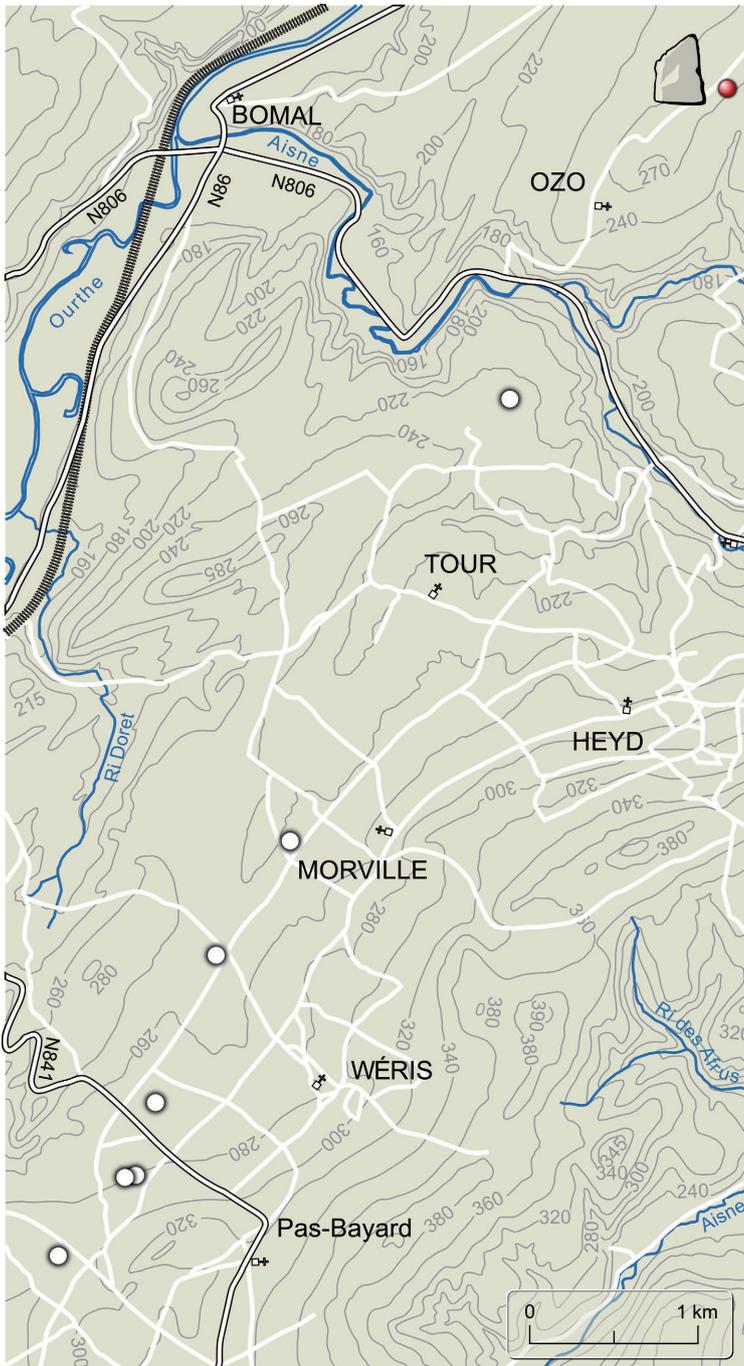
### 1. INTRODUCTION

La présence d'une grosse pierre couchée dans un champ situé au nord du village d'Ozo a retenu l'attention des archéologues depuis le début des années 1990 (fig. 19). Elle était connue de longue date par les fermiers du cru ainsi que par divers prospecteurs.

Le site a été fouillé en mai et juin 1999 par la Direction de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne et l'Association wallonne d'Études mégalithiques (AWEM), créée quelques mois plus tôt. Les objectifs de cette fouille étaient variés. Il y avait, tout d'abord, un risque imminent de destruction du monolithe qui gênait la culture, en sorte que les exploitants agricoles en avaient programmé l'enlèvement pour l'été 1999. Il convenait ensuite, dans la logique de la reprise de fouilles systématiques au « champ mégalithique de Wéris », de vérifier l'éventuelle extension de la distribution des monuments au nord du sillon est/ouest creusé par l'Aisne, soit l'implication d'un second



1



2



3



- 20  
Menhir d'Ozo :
1. Implantation au sein du « champ mégalithique de Wéris ».
  2. Localisation sur orthophotoplan.
  3. Localisation cadastrale.

plateau, séparé de celui d'Oppagne-Wéris-Heyd par la vallée de l'Aisne ; à l'époque, cette possibilité n'était cependant qu'une supputation. Il s'agissait, enfin, d'approfondir la variabilité des solutions techniques adoptées par les bâtisseurs de mégalithes régionaux qui, à chaque nouvelle fouille de pierres levées, apparaît plus importante qu'on ne pouvait l'imaginer avant la reprise des recherches modernes.

A l'issue de la fouille, le menhir d'Ozo a fait l'objet d'un article préliminaire (TOUSSAINT *et al.*, 1999) et d'une chronique (FRÉBUTTE *et al.*, 2000) dont le présent chapitre développe et complète les descriptions et l'illustration.

## 2. LE SITE

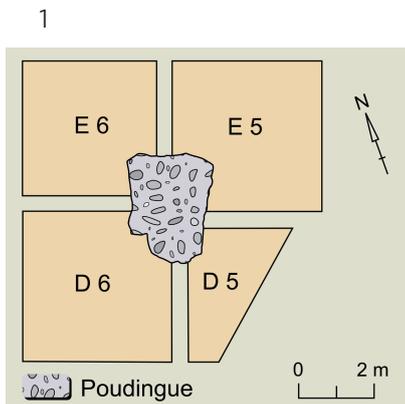
La pierre d'Ozo est située au lieu-dit « Sur Salzenne », à mi-distance des villages d'Izier et d'Ozo, dans l'entité de Durbuy, un peu à l'est de la route qui les relie (fig. 20). Ses coordonnées Lambert sont X = 235,123 et Y = 119,449. L'altitude du site est de quelque 265 m (carte IGN 49/5-6, Hamoir-Ferrières). Le bloc se trouve à la limite nord-est de la parcelle cadastrale 40<sup>a</sup> (Durbuy, 8<sup>e</sup> Div., Sect. D, première feuille) qui, avec les parcelles voisines, forme actuellement un vaste champ cultivé. Le terrain où se trouve le bloc fait partie des propriétés de la Ville de Durbuy.

Avant la fouille de 1999, la pierre était couchée sur le flanc. Elle ne dépassait la surface du sol que d'une vingtaine de centimètres à peine, dans un champ en légère pente vers le sud-est.

Après remontage des divers morceaux de sa pointe retrouvés lors des fouilles, elle présente une forme trapézoïdale dite en « Zeupire », comme un des menhirs voisins de l'allée couverte de « Wéris II », comme le menhir Brunehaut, à Hollain, ou encore comme celui de Gozée, au sud de Charleroi (TOUSSAINT, 2003).

La pierre d'Ozo est décalée vers l'est d'environ 300 m par rapport au prolongement septentrional de l'axe que composent les deux allées couvertes de Wéris. Elle semble cependant s'insérer dans les gigantesques figures géométriques que forment les monuments mégalithiques locaux et d'autres points topographiques remarquables comme la pierre Haina ou le « Thier-de-Sel » (HUBERT, 2000).

21  
Menhir d'Ozo, au début de la fouille de 1999 :  
1. Implantation des quadrants ;  
2. Dégagement du bloc ; vue depuis le nord-nord-est.



2





22  
Menhir d'Ozo vu depuis le sud-ouest.



23  
Menhir d'Ozo vu depuis le sud-est.

### 3. MÉTHODES DE FOUILLE

Quatre quadrants centrés sur le menhir présumé ont été décapés. Trois d'entre eux mesurent 4 x 4 m. Pour ne pas gêner l'exploitation agricole, une forme trapézoïdale a été donnée au quatrième, avec grande base de 3,75 m et petite base de 1,4 m (fig. 21). Au total, 57,5 m<sup>2</sup> ont été décapés.

Dans un premier temps, quatre bermes de 40 cm de large ont été épargnées entre les quadrants, pour permettre des relevés stratigraphiques (fig. 22). Elles ont ensuite été enlevées pour faciliter les décapages et les observations planimétriques (fig. 23). Enfin, le bloc a été déplacé à la grue pour permettre la fouille des zones qu'il recouvrait.

Les observations faites à Ozo ont été enregistrées selon la méthode des « unités stratigraphiques » (US), développée il y a plusieurs décennies par l'archéologue britannique Harris et appliquée à diverses reprises dans les pays francophones (HARRIS, 1989 ; HARRIS *et al.*, 1993 ; BATS *et al.*, 1986 ; VANMECHELEN, 1999 ; VAN OSSEL *et al.*, 1988).

### 4. OBSERVATIONS GÉOLOGIQUES

D'après la carte géologique, le substrat à l'emplacement de la pierre d'Ozo est composé de schiste d'âge « Couvinien » (LOHEST & FOURMARIER, 1902 ; PIRSON, 2003). Les fouilles ont le plus souvent rapidement atteint la roche en place. Il s'agit d'une siltite gris-vert. Le bloc d'Ozo est le seul site du champ mégalithique qui n'est pas implanté sur du calcaire.

La stratigraphie des dépôts observée en dehors des zones affectées par le bloc et les structures associées (voir § 5) ne dépasse généralement pas 30 à 50 cm et est très simple. On rencontre, de bas en haut, au-dessus de la roche en place :

- une mince couche d'altération du substrat rocheux ;
- un horizon hétérogène de limon brun bioturbé assez riche en fragments de siltite, d'une vingtaine de centimètres. Il correspond à un horizon de labour (horizon Ap).

Par endroits, dans les zones non labourées depuis longtemps pour permettre aux machines agricoles d'éviter l'obstacle que représente le bloc, un horizon humifère de quelques centimètres d'épaisseur s'est en outre développé en surface.

Le bloc d'Ozo est en poudingue de la Formation de Hampteau qui affleure plus à l'est (Emsien ; PIRSON, 2003). Son arrivée sur le site par des processus naturels est extrêmement peu probable au vu de la topographie, de l'absence d'autres blocs dans les environs et de l'inexistence de dépôts soliflués avec éléments de poudingue sur le site ; son origine anthropique est donc très vraisemblable.

### 5. OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Le site archéologique que compose la pierre d'Ozo comprend cinq faits, soit le bloc de poudingue proprement dit (F 1) et quatre fosses (F 2 à F 5).

#### 5.1. Le bloc de poudingue (F 1)

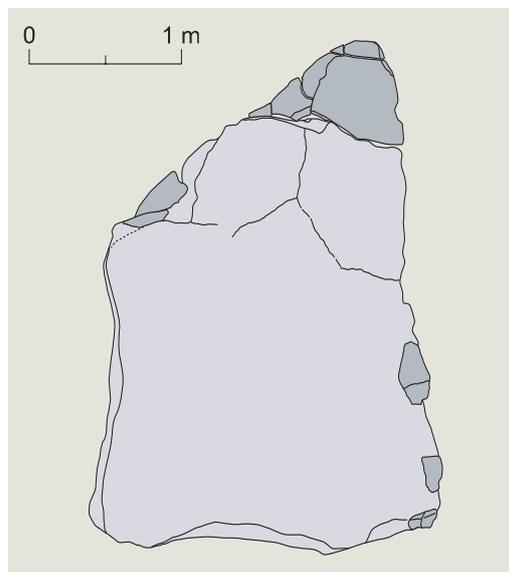
Le grand axe de la pierre d'Ozo encore couchée avant la fouille était approximativement orienté du nord-nord-est au sud-sud-ouest. Sa longueur maximale au sol était de 2,85 m ; sa largeur maximale atteignait 2,23 m. Sa longueur après recollage des divers morceaux de sa pointe retrouvés lors de la fouille est de 3,4 m (fig. 24). Son épaisseur maximale, mesurée dans la zone de la base, est d'environ 70 cm. Le poids de la pierre, déterminé à l'aide du peson de la grue qui a servi à la déplacer, est de l'ordre de 6,5 tonnes.

Le fait n° 1 comprend trois unités, soit le bloc lui-même (US 1) et deux traces de forage liées à un essai de destruction (US 2 et 3 ; fig. 25). D'après le témoignage des anciens du village d'Ozo, cette tentative de dégradation du bloc s'est produite vers 1942.

Le bloc reposait par endroits sur le substrat rocheux et par endroits sur des sédiments appartenant aux fosses F 2, F 3 et F 4.

24

Menhir d'Ozo, plan du monolithe à l'issue de la fouille de 1999, après recollage de fragments de la pointe et des bords.



25

Forage destiné à détruire le menhir d'Ozo (vers 1942).



## 5.2. Une fosse autour de la pierre d'Ozo (F 2)

26

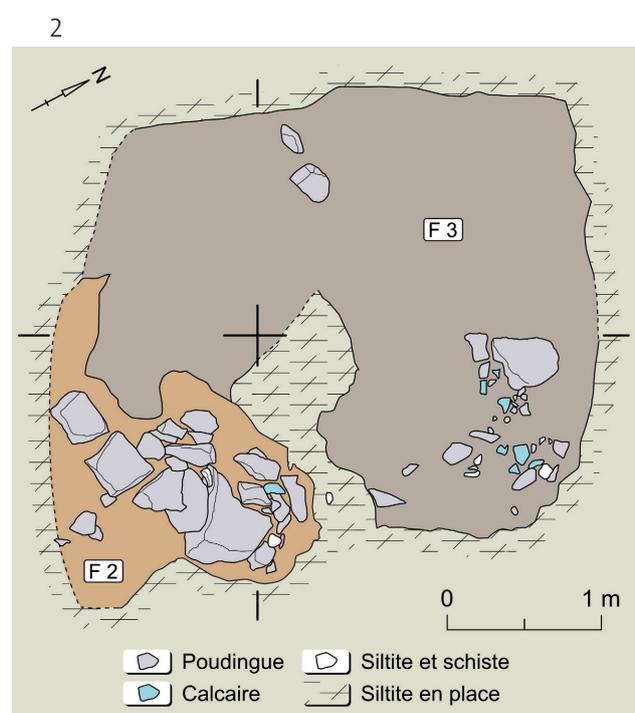
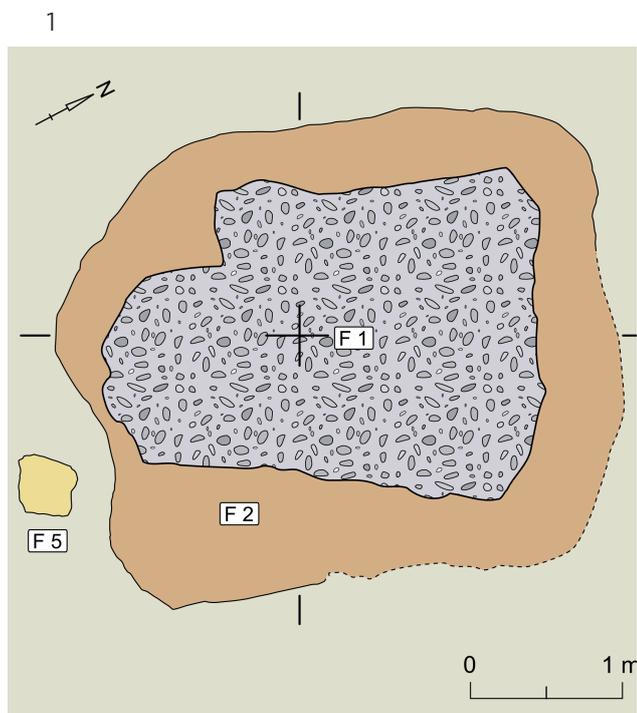
Menhir d'Ozo :

1 Relevé des faits entre -20 et -30 cm sous le niveau du sol du champ.

2. Relevé des faits entre -40 et -50 cm sous le niveau de sol du champ, après retrait du bloc de poudingue F 1.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

Une vaste fosse détournant le bloc de poudingue a été repérée dès le début de la fouille (fig. 26-29). Elle se compose de deux US, soit une négative qui est son creusement dans les sédiments sous-jacents et une US de remplissage qui se compose d'un limon meuble brun foncé à gris foncé avec de gros blocs et des débris de poudingue, particulièrement sous l'extrémité sud ; cette couche a également livré des scories et des fragments calcaires et schisteux. Par endroits, surtout à l'extrémité méridionale, le creusement de la fosse a été réalisé sous le bloc ; dans cette zone, la fosse est nettement plus profonde qu'ailleurs. La fosse F 2 recoupe d'autres US appartenant à d'autres faits sous-jacents, notamment la fosse F 3 (fig. 26.2, 28 et 30).

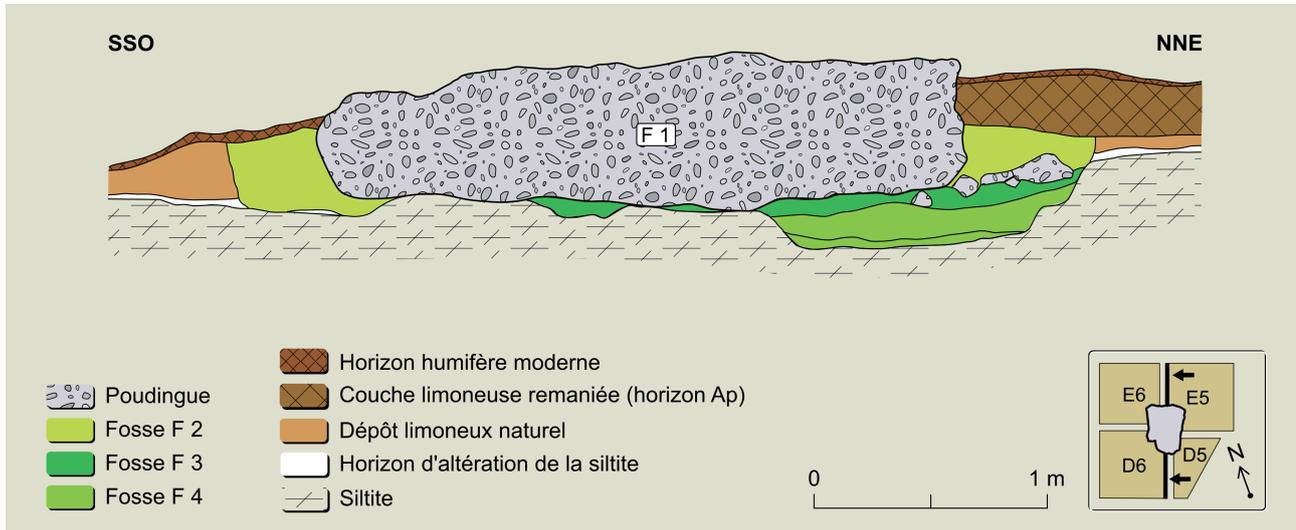


27

Menhir d'Ozo, fait n°2 vu du nord-est.



28  
Menhir d'Ozo, coupe longitudinale.  
Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



29  
Menhir d'Ozo, fait n°2, vaste fosse au sein de laquelle reposait le monolithe.

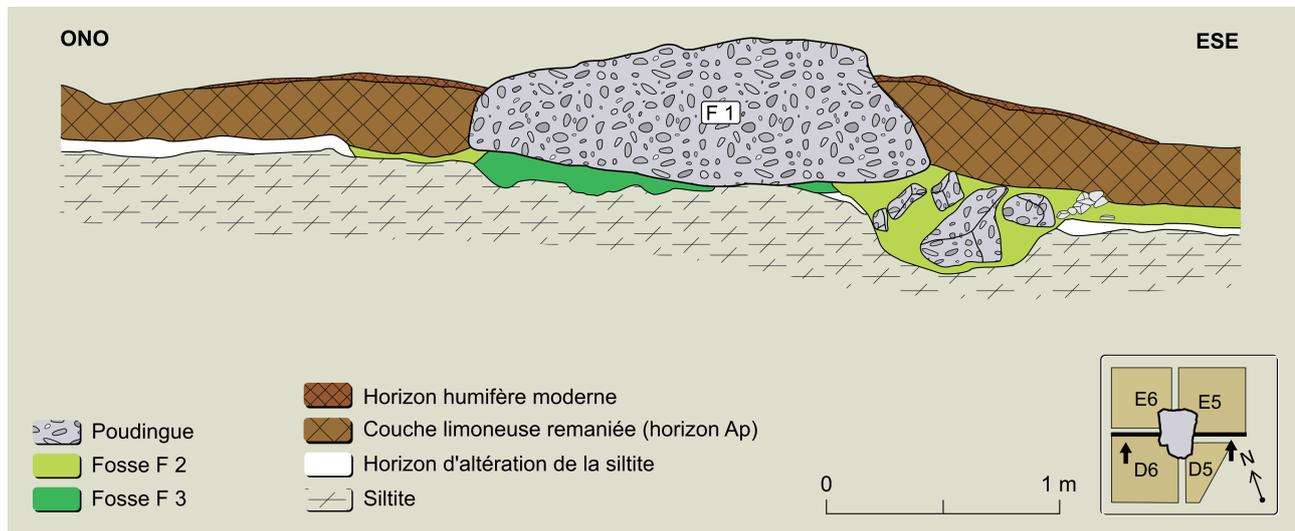
### 5.3. Une fosse aux contours plus diffus (F 3)

Une autre fosse, le fait F 3, s'étendait sous et autour du bloc couché (fig. 26.2, 28 et 30). Elle a été en grande partie recoupée par le creusement de F 2 ce qui, dans certains secteurs, rend ses contours très diffus. Cette fosse comprend une US de creusement qui entaille par endroits le schiste et parfois le remplissage de la fosse F 4, ainsi qu'une US de remplissage homogène, à base de limon ocre-brun compact avec quelques fragments de siltite. Cette structure ne contenait pas d'artefacts archéologiques.

30

Menhir d'Ozo, coupe transversale.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



1



2

31

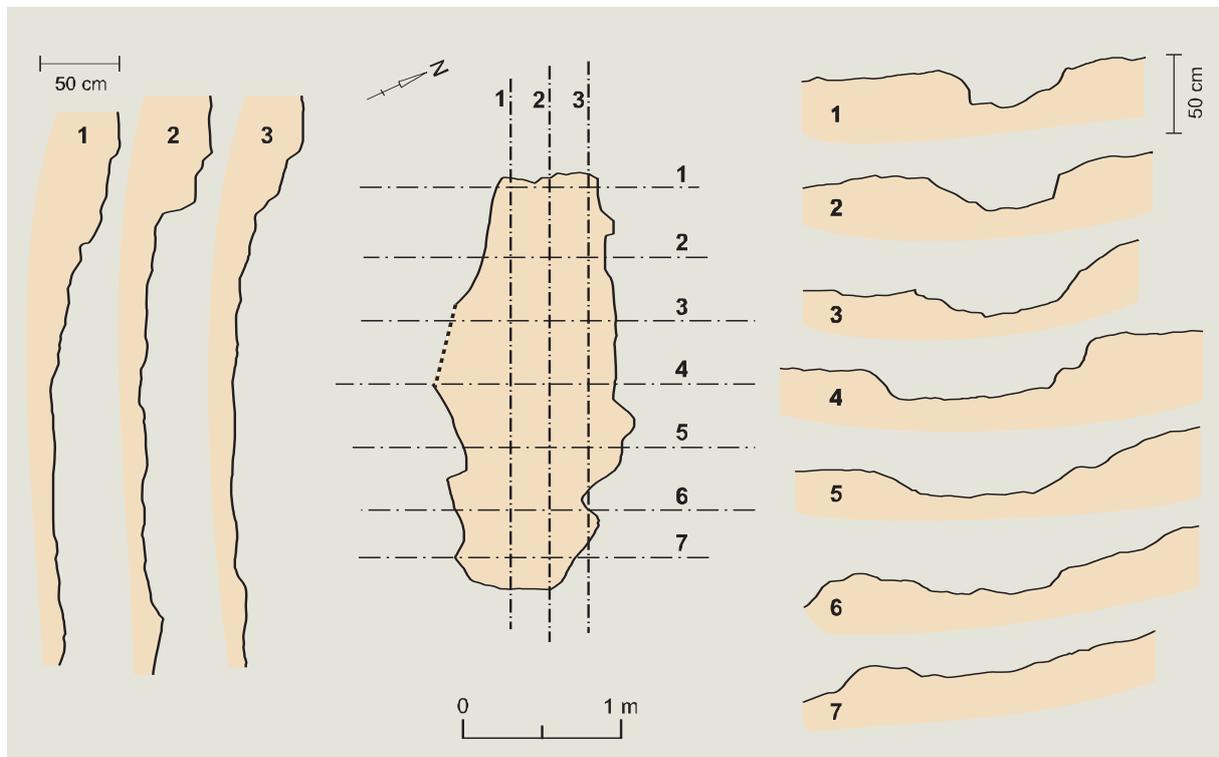
Menhir d'Ozo, fosse F 4 :

1. Vue depuis l'ouest-nord-ouest.
2. Vue zénithale.

#### 5.4. Une fosse sub-rectangulaire (F4) sous l'extrémité principale du bloc F 1

Une fosse sub-rectangulaire aux contours très nets s'étendait sous l'extrémité nord du bloc de poudingue couché et au-delà (fig. 31). Son grand axe s'étire approximativement de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est. Sa longueur maximale est de 2,50 m à la base tandis que sa largeur varie de 80 cm à 1 m (fig. 32). Sa profondeur maximale est d'une trentaine de centimètres, avec diverses zones nettement moins accentuées. Son fond est presque plat.

La fosse comprend trois US. Le creusement dans la siltite compose la première. Il y a aussi deux US de remplissage avec rares fragments de siltite, soit un niveau de 5 cm de



32  
Menhir d'Ozo, fosse F 4, plan et coupes.

limon ocre clair très induré au contact du substrat rocheux ainsi que, au-dessus, un limon ocre orangé compact d'épaisseur moyenne de 10 à 15 cm, proche du limon de remplissage de la fosse F 2. Ces US sont, en partie, recoupées par des US de creusement des fosses F 2 et F 3.

### 5.5. Une petite fosse périphérique (F 5)

A quelques dizaines de centimètres au sud de la fosse F 2 se trouvait une petite fosse sub-quadrangulaire de ± 40 cm de côté, dont la base était dans le substrat rocheux (fig. 33). Elle se compose de deux US, soit le creusement lui-même et un remplissage de même type que celui de F 2.

33  
Menhir d'Ozo, fosse F 5, vue zénithale.



### 5.6. Matériel archéologique

Le matériel archéologique découvert lors de la fouille se limite à de rares silex mal taillés et à quelques petits tessons grossiers. Des scories ont également été repérées dans la fosse F 2 qui détournait le monument. Les champs proches ont par contre livré des séries de silex dont la technologie apparaît essentiellement mésolithique (renseignements aimablement communiqués par A. Baijot et G. Lawarrée), ainsi qu'une meule néolithique autrefois observée entre le site et le village d'Ozo.

## 6. INTERPRÉTATION

La fosse trapézoïdale (fait F 4) repérée sous et aux abords de l'extrémité nord-est du bloc de poudingue couché représente, sans la moindre équivoque, la fosse d'érection du menhir. Il s'agit d'ailleurs d'une des plus typiques observées depuis la reprise des fouilles mégalithiques à Wéris, en 1979. Divers arguments confirment cette interprétation :

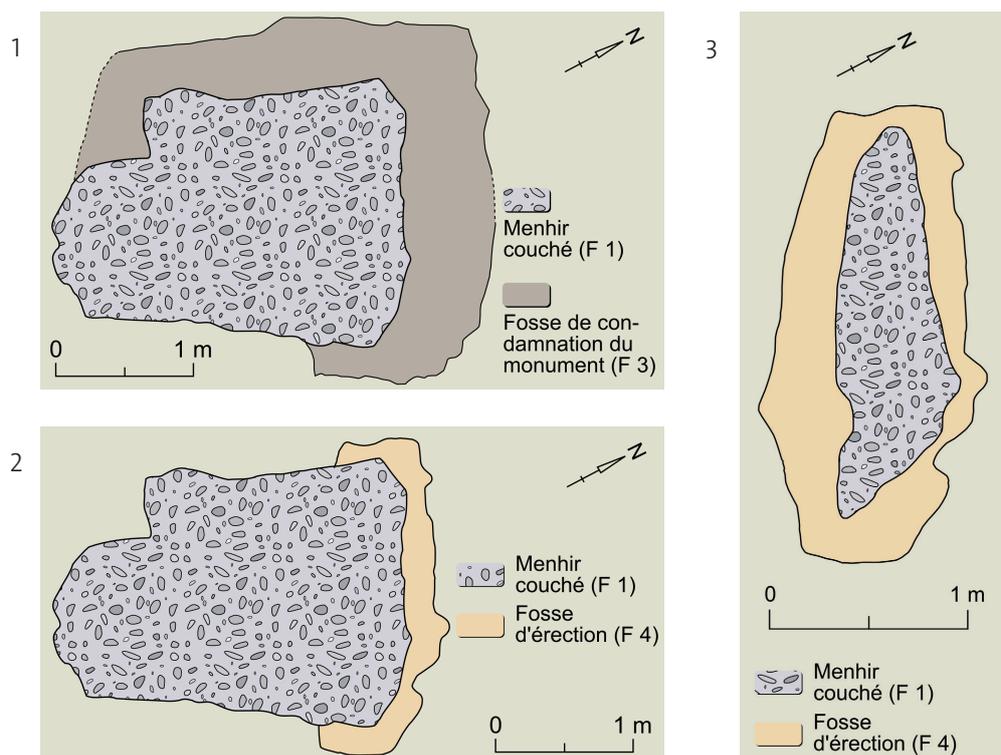
- il s'agit du fait le plus ancien car il se trouve en partie sous les fosses F 2 et F 3 ;
- la fosse se trouve du côté où le bloc couché était le plus large et le plus épais, ce qui correspond logiquement à sa base présumée. D'ailleurs, l'autre extrémité du monolithe se caractérise par un important biseau qui n'aurait pas pu servir de base pour d'évidentes raisons d'équilibre ;
- la fosse a une forme ovale très allongée qui reproduit assez bien, parfois jusque dans de petits détails, celle de la base supposée du menhir, en ayant cependant, tout à fait normalement, des dimensions légèrement supérieures (fig. 34) ;
- les quelques petits blocs de poudingue trouvés dans le remplissage de F 4 et au voisinage de la base du bloc couché évoquent des pierres de calage ;
- le limon qui compose l'US de base du remplissage de la fosse F 4 est induré, probablement à cause de la pression qu'exerçait le menhir dressé (liseré de compression).

La fosse enregistrée comme fait F 2 correspond à l'évidence à des travaux modernes visant à détruire le monument. Elle est, la stratigraphie en témoigne, postérieure à la fosse enregistrée comme fait F 3. Dans son remplissage s'observent des scories et l'un ou l'autre tesson moderne, ainsi que des morceaux de poudingue plus ou moins grands qui

34

Menhir d'Ozo :

1. Implantation du menhir abattu F 1 dans sa fosse de condamnation F 3.
2. Implantation du menhir abattu F 1 par rapport à sa fosse d'érection F 4.
3. Section du menhir redressé dans sa fosse d'érection F 4.

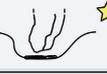


ont pu, à l'issue de la fouille, être remontés et collés à l'extrémité sud du menhir. De nombreux petits éclats de poudingue semblent également pouvoir être mis en parallèle avec les deux trous de forage affectant directement le menhir (US 2 et 3 du bloc F 1). Ces divers types de traces témoignent de la tentative de destruction du monolithe par explosion il y a deux tiers de siècle, vers 1942.

La fosse F 3 semble bien correspondre à un autre essai de condamnation du monument comme on en a observé ailleurs, par exemple au menhir « à Djèyî », à Heyd. En effet, il s'agit du premier aménagement à recouper et élargir la fosse néolithique d'érection. Ce fait F 3 est encore, par endroits, creusé dans le substrat rocheux. Il n'a en outre livré ni scories, ni autres traces historiques qui caractérisent la fosse F 2.

Quand cette condamnation a-t-elle été réalisée? Au Néolithique, à la fin du fonctionnement du champ mégalithique ou d'un de ses secteurs? Au Moyen Age ou aux

35  
Menhir d'Ozo, critères d'identification.  
Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

	CARACTÈRE ANTHROPIQUE		ATTRIBUTION / DATATION	
	Dressement	Autres indices de manipulation	Dressement	Autres indices chronologiques
<b>HORS FOUILLES</b>		Ahf4  ★★★	Dhf2  ★★★ Dhf1  ★	
<b>FOUILLES</b>	Af1  ★★★ Af2  ★★★ Af3  ★★	★★ Af4 		

APPRÉCIATION	CARACTÈRE ANTHROPIQUE	ATTRIBUTION / DATATION
<b>Menhirs certains</b>		
de type A	1 critère absolu de dressement	1 critère absolu
de type B	1 critère absolu de dressement	1 critère de présomption en contexte mégalithique
<b>Menhir certain de type B : au moins 1 critère absolu de dressement et 1 critère de présomption d'attribution</b>		
<b>Menhirs probables</b>		
de type A	1 critère absolu de dressement	1 simple indice
de type B	1 critère absolu ou de présomption de manipulation anthropique	1 critère de présomption ou un simple indice
de type C	1 critère absolu de dressement	Critères indirects

- |  |   |                           |
|--|---|---------------------------|
| <b>Af1</b> : Présence d'une fosse d'érection                                   | <b>Ahf4</b> : Critères géologiques et/ou topographiques démontrant que le monolithe n'est pas en position naturelle | ★★★ Critère absolu        |
| <b>Af2</b> : Présence de blocs de calage                                       | <b>Dhf1</b> : Morphologie   | ★★ Critère de présomption |
| <b>Af3</b> : Présence d'un liseré de compression au fond de la fosse de calage | <b>Dhf2</b> : Insertion dans un ensemble mégalithique avéré ou bien daté  | ★ Simple indice           |
| <b>Af4</b> : Présence d'une fosse de condamnation                              |   |                           |

Temps modernes, pour des raisons religieuses ou pour libérer des terres à des fins agricoles ?

L'absence de matériel archéologique dans la fosse, tant lithique que céramique, ainsi que le manque de fragments osseux et de charbons de bois utilisables pour des datations radiocarbone, ne permettent pas une approche directe de ces questions. Sur le plan théorique cependant, deux interprétations de cette absence de matériel peuvent être envisagées.

La première repose sur le fait qu'aucune des autres fosses de condamnation repérées lors des fouilles des autres menhirs du « champ mégalithique de Wéris » ne peut être attribuée avec certitude au Néolithique et se réfère au sage adage selon lequel l'absence de preuve n'est une preuve de rien. La seconde se base sur la présence de matériel archéologique historique dans les autres fosses de condamnation locale repérées au « champ mégalithique de Wéris ». Ce n'est pas le cas de la fosse F3 d'Ozo ; il est dès lors tentant de la situer à la Préhistoire et même d'envisager la possibilité d'une condamnation néolithique. Seule cependant la découverte de fosses de condamnation dont la datation au Néolithique s'avérerait indiscutable pourrait, par comparaison, étayer ou rejeter cette seconde hypothèse.

La petite fosse qui compose le fait F 5 semble correspondre à l'implantation relativement récente d'une borne cadastrale qui, d'après les témoignages oraux recueillis récemment, a été enlevée au cours des dernières décennies et placée devant une maison du village d'Ozo.

La pierre elle-même (F 1) se combine à la fosse d'érection (F 4) pour former la structure particulière de l'aménagement du menhir néolithique.

En conclusion et par référence à la méthodologie évoquée au chapitre 1 (TOUSSAINT *et al.*, 2005), le caractère mégalithique de la pierre d'Ozo (F 1) ne fait aucun doute. Le monolithe peut être considéré comme un menhir certain de type B (fig. 35). Il présente en effet des critères absolus de dressement anthropique et des critères de présomption d'attribution au Néolithique. Les premiers sont représentés par une fosse d'érection (Af1) et des pierres de calage (Af2) et les seconds par l'insertion dans un champ mégalithique structuré dont des éléments sont bien datés (Dhf2). La démonstration est complétée par le fait que la pierre est en roche différente du substrat géologique local (Ahf4), par la présence d'un liseré de compression au fond de la fosse d'érection (Af3), par l'existence d'une fosse de condamnation (Af4) et par la forme en « zeupire » du monolithe (Dhf1).

## 7. RESTAURATION, REDRESSEMENT DU MENHIR ET MESURES DE CONSERVATION

Plusieurs fissures fragilisaient le bloc de poudingue d'Ozo. Elles ont, semble-t-il, été engendrées par les tentatives de destruction menées vers 1942, par forage et explosion. A l'issue de la fouille et après enlèvement et retournement du bloc, ces fissures ont été bouchées afin de consolider le monument et de permettre son redressement dans la fosse d'érection. Cette opération a été réalisée avec le soutien de Sylviane Mathieu, restauratrice à la Direction de l'Archéologie, en utilisant une résine époxy très fluide (araldite BY 158 et durcisseurs HY 2996 et 2992). Deux séances de remontage et de collage des divers fragments de la pointe du menhir, trouvés au cours de la fouille, ont

1



2



36

Menhir d'Ozo :

1. Remontage de petits éclats du menhir retrouvés lors de la fouille.
2. Collage de petits éclats du menhir.

ensuite été conduites (fig. 36). La colle utilisée était de type polyester à prise rapide (Akemi marmokrit 1000).

Le redressement du menhir a, après séchage des résines et colles, été effectué le 22 juillet 1999. Il a bénéficié de l'autorisation du Collège échevinal de la Ville de Durbuy (séance du 11 mai 1999). En raison de la fragilité de l'ensemble, cette opération n'a pas été tentée « à la préhistorique », comme cela avait été le cas, à des fins expérimentales, pour le petit menhir de Morville et celui d'« à Djèyât » à Heyd, mais à l'aide d'une grue de 50 tonnes (fig. 37.1 et 37.2), comme pour les quatre menhirs associés à l'allée couverte « Wéris II ». Une seconde séance de remontage de morceaux de la pointe du menhir a ensuite été réalisée sur le menhir redressé (fig. 37.3).

Cette opération de redressement a permis d'intéressantes observations. Il s'est ainsi avéré que le menhir tenait tout seul, bien droit, dès que la grue l'eut mis en place, ce qui n'était le cas ni à Heyd, ni manifestement au menhir Danthine. On a en outre pu constater une étroite correspondance entre la forme de la fosse d'érection et la base du menhir, parfois jusque dans d'infimes détails (fig. 37.4), ce qui pourrait témoigner du réel savoir-faire des bâtisseurs de mégalithes. Peut-être n'est-il pas impossible de corréler cette observation ainsi que la recherche de stabilité du menhir dressé avec l'implantation même du monument à l'extrémité du champ mégalithique. Il serait alors envisageable d'imaginer qu'au fil du temps, les alignements se soient allongés vers le nord, en parallèle avec des progrès de l'ingénierie néolithique.

Enfin, pour des raisons de sécurité indispensables dans une région où le tourisme mégalithique se développe de plus en plus, des blocs de calage en poudingue – amenés par les soins des fouilleurs depuis les anciennes carrières qui dominent le village de Wéris – ont été disposés autour de la base du menhir et noyés dans du béton (fig. 37.5), dans lequel la date du redressement du menhir a été gravée (fig. 37.6).

37

Menhir d'Ozo :

1-2. Redressement mécanique du monolithe dans sa fosse d'érection néolithique.

3. Remontage de fragments de la pointe après redressement du menhir.

4. Correspondance entre la base du monolithe et la forme de la fosse d'érection.

5. Bétonnage de la base du bloc pour assurer sa stabilité.

6. Marquage chronologique du béton d'assise.

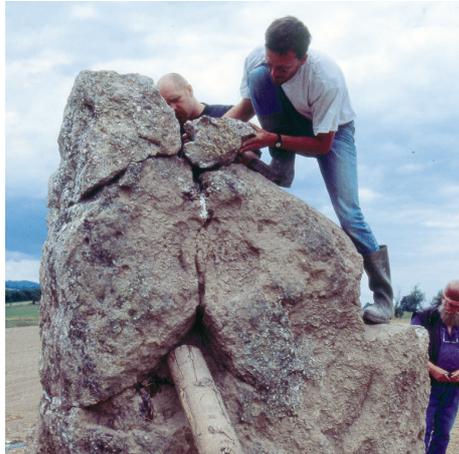
1



2



3



4



5



6





1

2



3



38

Le menhir d'Ozo redressé à l'issue de la fouille de 1999:

1. Vue depuis le nord-est.
2. Vue depuis le nord-nord-ouest.
3. Vue depuis le sud-est.

1. Photo Balloïde-P. Moers,  
© MRW, Direction de l'Archéologie.

## 8. CONCLUSION

La fouille de 1999 a confirmé le caractère mégalithique de la pierre d'Ozo qui s'est avéré être un menhir certain, de type B (TOUSSAINT *et al.*, 2005).

Elle a aussi enrichi les connaissances relatives à la variabilité des solutions techniques mises en œuvre par les mégalitheurs locaux pour dresser leurs menhirs.

Enfin, diverses phases de la « vie » de ce monument ont pu être mises en évidence. La première correspond à son érection au Néolithique, dans une fosse particulièrement bien taillée dans le substrat rocheux. La seconde témoigne, semble-t-il, de sa condamnation par basculement, soit au Néolithique, soit à l'époque historique pour des raisons religieuses ou agricoles. La troisième phase retrace les péripéties d'une tentative moderne de destruction, vers 1942, avec traces de forages destinés à placer des explosifs et creusement d'une fosse qui a détourné le monument. Enfin, à l'issue de la fouille, le menhir a été redressé dans une position similaire à celle que lui avait donnée les bâtisseurs du Néolithique (fig. 38).

## Bibliographie

BATS M., BESSAC J.-C., CHABAL L., DE CHAZELLES C.-A., FICHES J.-L., POUPET P. & PY M., 1986. *Enregistrer la fouille archéologique. Le système élaboré pour le site de Lattes (Hérault)*. Lattes, Editions de l'Association pour la Recherche archéologique en Languedoc Oriental. Publication de l'Unité de fouilles et de recherches archéologiques de Lattes, Série Lattes. 56 p.

FRÉBUTTE C., PIRSON S., TOUSSAINT M., HUBERT F., LAMBERMONT S. & MASY P., 2000. Durbuy/Izier : fouille et redressement d'un menhir de type «Zeupire» à Ozo, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 8, p. 152-154.

HARRIS E. C., 1989. *Principles of Archaeological Stratigraphy*. London, Academic Press, 2<sup>e</sup> éd., 170 p.

HARRIS E. C., BROWN MARLEY R. & BROWN G. J. (édits.), 1993. *Practices of Archaeological Stratigraphy*, London, Academic Press, 296 p.

HUBERT F., 2000. Les mégalithes de Wéris avec une boussole. In : *Huitième journée d'Archéologie luxembourgeoise*, Rochefort (25-26 février 2000), p. 5-13.

LOHEST M. & FOURMARIER P., 1902. Carte géologique de la Belgique au 1/40.000<sup>e</sup>, n° 158 : Hamoir-Ferrières.

PIRSON S., 2003. Contextes géologique et géomorphologique du «champ mégalithique de Wéris». In : TOUSSAINT M. (dir.), *Le «champ mégalithique de Wéris». Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1, Contexte archéologique et géologique*, Namur, Division du Patrimoine (Etudes et Documents, Archéologie, 9) p. 284-363.

TOUSSAINT M., 2003. Sépultures collectives monumentales et menhirs de Wallonie et des régions voisines. In : TOUSSAINT M. (dir.), *Le «champ mégalithique de Wéris». Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1, Contexte archéologique et géologique*, Namur, Division du Patrimoine (Etudes et Documents, Archéologie, 9) p. 52-105.

TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C., PIRSON S., HUBERT F., LAMBERMONT S. & MASY P., 1999. Fouilles 1999 au champ mégalithique de Wéris : le menhir d'Ozo (Durbuy, province de Luxembourg), *Notae Praehistoricae*, 19, p. 143-153.

TOUSSAINT M., PIRSON S., FRÉBUTTE C. & VALOTTEAU F., 2005. Critères d'identification des menhirs dans la préhistoire belgo-luxembourgeoise, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 102, 3, p. 597-611.

VANMECHELEN R., 1999. L'enregistrement des données archéologiques : l'expérience namuroise. In : *Quatrième Journée d'Archéologie en province de Liège*, Pré-actes de la journée du 27 nov. 1999, Liège, p. 3-4.

VAN OSSEL P., ARROYO-BISHOP D. & LANTADA ZARZOSA M. T., 1988. *Manuel d'utilisation des fiches d'enregistrement informatisées du système Archéodata pour les fouilles des Jardins du Carrousel*, Paris, Ministère de la Culture, Sous-Direction de l'Archéologie, Direction Régionale des Antiquités Historiques d'Ile-de-France.

Un menhir répondant aux plus sévères critères d'authenticité a été fouillé en 1998 au lieu-dit « à Djèyi », à 2 km au nord-ouest du village de Heyd. Il est d'une importance capitale pour le décodage du « champ mégalithique de Wéris ». Il a en effet pu être montré que le dressement du monolithe datait de la fin du Néolithique, sur base de la datation AMS de la clavicule d'un enfant mort-né ou d'un nouveau-né, exhumée du remplissage de la fosse d'érection. Ce petit ossement, d'ailleurs la première découverte d'un reste humain associé à la fondation d'une pierre levée de la région de Wéris, semble en outre indiquer que ces monuments participaient, au moins en partie, aux rôles funéraire et sacré que jouaient les allées couvertes locales. Enfin, ce menhir avéré a conduit, comme celui d'Ozo situé encore plus au nord, à relativiser l'appréciation classique des limites du champ mégalithique et à suggérer que de nombreuses recherches restent à conduire pour préciser son étendue réelle et sa densité.

## Le menhir « à Djèyi » à Heyd

CHRISTIAN FRÉBUTTE, MICHEL TOUSSAINT, STÉPHANE PIRSON, PHILIPPE MASY ET FRANÇOIS HUBERT  
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE ET ASSOCIATION WALLONNE D'ÉTUDES MÉGALITHIQUES

### 1. INTRODUCTION

Lors des premières fouilles modernes à l'allée couverte de « Wéris I » dans les années 1980, le responsable du chantier, F. Hubert, apprit par M<sup>lle</sup> H. Danthine (1910-1992), à l'époque professeur de Préhistoire en fin de carrière à l'Université de Liège, l'existence d'un bloc de poudingue potentiellement mégalithique dans les environs du village de Heyd (fig. 39). Un complément d'informations obtenu en 1990 auprès d'Henri Godelaine, alors premier échevin à Durbuy, permit de localiser précisément la pierre dans un sous-bois dominant le ruisseau de Tour, à quelque 2 km au nord-ouest de Heyd, ou encore à près de 1.250 m au nord-nord-est du hameau de Tour.



39

Le menhir « à Djèyi » couché, état du site au début des recherches de 1998.



L'origine anthropique de ce monolithe, dénommé « menhir de Heyd », « pierre de Heyd », « pierre Lejeune » ou encore parfois « menhir de Tour », était corroborée par sa situation sur une butte calcaire et par sa position au sein de l'alignement principal des menhirs attestés (HUBERT, 1991). Ces indices et la proximité menaçante d'une carrière en activité, dont l'exploitant est propriétaire du terrain où est localisé le « menhir de Heyd », ont justifié que ce site fasse l'objet de la quatrième campagne de fouilles annuelles entreprises dans le « champ mégalithique de Wéris » par la Direction de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne. Cette intervention associant archéologie de prévention et de programme a été effectuée du 14 septembre au 8 octobre 1998. Ses résultats ont fait l'objet d'un article préliminaire et d'une notice (TOUSSAINT *et al.*, 1998 ; FRÉBUTTE *et al.*, 1999).

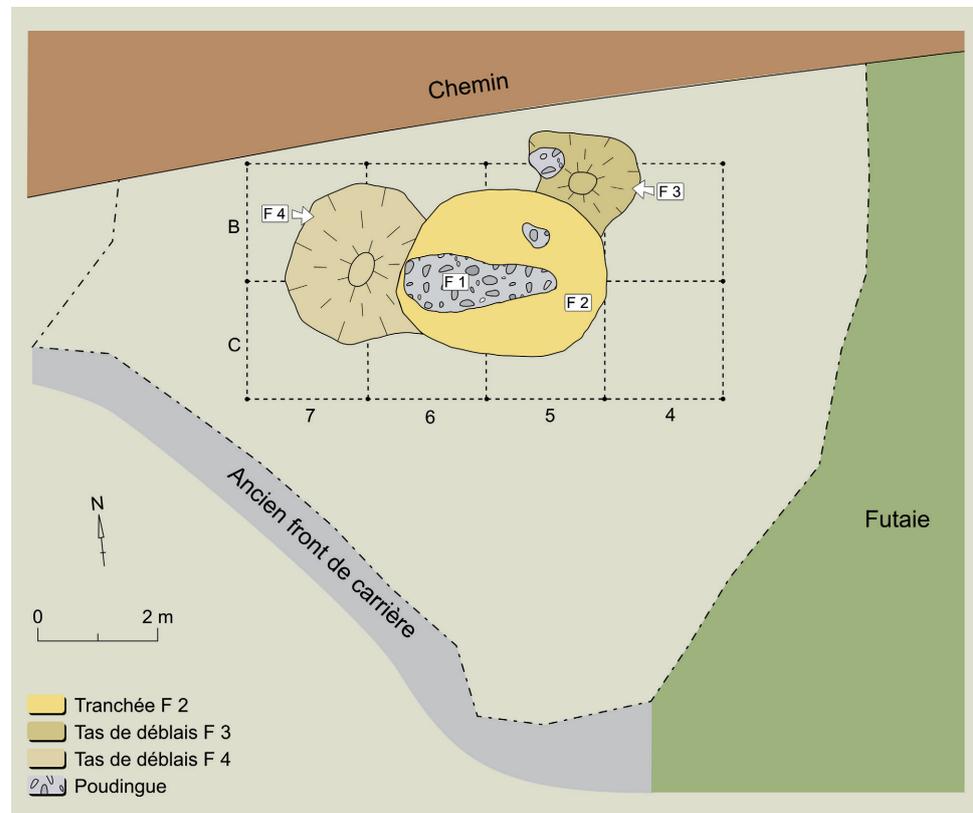
## 2. LE SITE

L'extrémité septentrionale du plateau sur lequel sont dispersés les villages de Wéris et Heyd et les hameaux d'Oppagne, Morville et Tour offre une topographie particulière. Elle est séparée, au sud, du reste du plateau par le Ri a Doret et son affluent le Ravin du Fond de Mauwe, ou de Marival, dont les eaux se jettent directement dans l'Ourthe, puis, plus à l'est, par le ruisseau de Tour, un petit affluent de l'Aisne. Cette zone présente deux reliefs principaux : le mont Le Rote (ou Pelé) qui, à 280 m d'altitude, domine le confluent de l'Aisne et de l'Ourthe, ainsi que la colline de « Sur Hottemme » qui culmine à 265 m. C'est dans le prolongement nord-est de cette dernière, à une altitude de près de 227 m, que se trouve le mégalithe (fig. 40 ; carte IGN 55/1-2, Durbuy-Mormont ; parc. cad. : Durbuy, 7<sup>e</sup> Div., Sect. B, 1<sup>re</sup> feuille, n° 527<sup>c</sup> ; coord. Lambert : X = 233,110 ; Y = 117,550). La topographie environnant ce site est celle d'un promontoire délimité par les versants abrupts de la vallée de l'Aisne, à 500 m au nord-ouest et à 300 m à l'est, ainsi que du vallon du ruisseau de Tour, à 500 m au sud. Sur le versant gauche de ce dernier s'élevaient les « Roches de Préalles », détruites par la carrière du même nom qui a aussi emporté la sépulture collective de « La Préalles II », une des plus intéressantes du bassin mosan (BURNEZ-LANOTTE, 1989 ; TOUSSAINT, 2002).

Le bloc de poudingue est disposé dans un taillis, au sud d'un petit chemin agricole. Le lieu est dénommé en wallon « à Djèyê », ce qui signifie « au noyer ».

## 3. MÉTHODES DE FOUILLE

L'intervention de 1998 a débuté par l'indispensable débroussaillage d'une surface de 100 m<sup>2</sup> et l'arrachage prudent des arbustes entourant directement le bloc. Huit carrés de 2 m de côté ont ensuite été implantés en étant répartis de part et d'autre de l'axe longitudinal du monolithe, puis décapés en damier afin d'enregistrer au mieux le contexte stratigraphique (fig. 41). Cinq paliers ont été fouillés successivement dans les carrés C4, B5 et C6 jusqu'au sol rocheux. Les contrequadrants, B4, C5 et B6, ont ensuite été explorés de la même manière. Deux carrés supplémentaires, B7 et C7, ont également été partiellement décapés. Après ces opérations, le bloc a été extrait du terrain afin de pouvoir fouiller intégralement la surface sur laquelle il gisait.



41

Menhir « à Djèyï », plan de la fouille de 1998.

L'extension de la zone explorée a été limitée au sud et à l'ouest par le front d'exploitation d'une ancienne carrière, au nord par le chemin et à l'est par une futaie.

#### 4. OBSERVATIONS GÉOLOGIQUES

Le substrat rocheux (US 10) a été atteint très rapidement, après un décapage dépassant à peine une dizaine de centimètres. D'après la carte géologique (STAINIER, 1902 ; PIRSON, 2003), il s'agit de calcaire attribuable au Givetien.

La présence d'un bloc de poudingue sur un substrat calcaire pose la question de l'origine du bloc, naturelle (solifluxion) ou anthropique. A cet égard, la position topographique du site combinée au contexte géologique régional permet d'exclure une origine naturelle. En effet, un bloc de poudingue descendant de la crête où cette roche affleure devrait remonter la pente de la colline de Heyd, ce qui est impossible par des processus naturels.

En dehors des zones affectées par l'homme, la stratigraphie au-dessus du *bedrock* consiste uniquement en une couche de limon argileux brun orangé (US 9) comprenant quelques éléments grossiers calcaires désagrégés au contact avec le calcaire en place. Ce sédiment, épais d'une dizaine de centimètres, est d'origine naturelle. Le *bedrock* lui-même présente une morphologie relativement découpée, évoquant un lapiaz.

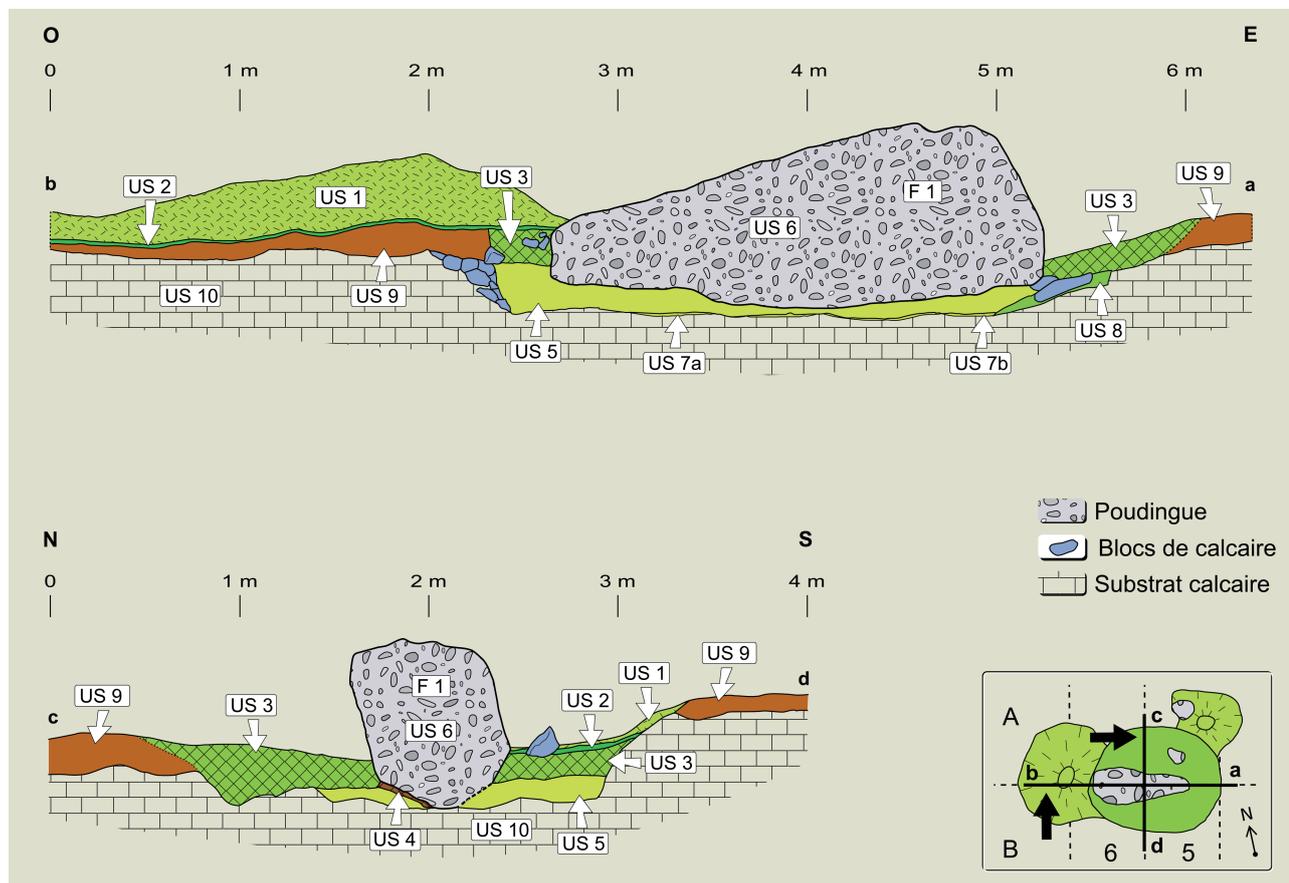
## 5. OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Les observations faites dans le secteur fouillé concernent la stratigraphie des dépôts, le bloc lui-même (F 1), des travaux de terrassement autour de la pierre (F 2), deux tas de déblais (F 3 et F 4), une fosse allongée (F 5), une petite fosse (F 6) et deux « anomalies » (F 7 et F 8) visibles dans le substrat rocheux.

### 5.1. Stratigraphie

La stratigraphie en périphérie et à l'aplomb du menhir potentiel se présente comme suit, de haut en bas (fig. 42) :

- US 1 : sédiment limoneux brun grisâtre et meuble, d'origine anthropique ; quelques artefacts modernes – clous, fragments de bouteille – y ont été dégagés ainsi que des pierres calcaires de 20 à 30 cm de module, voire 60 cm pour la plus grosse. Cette couche est épaisse de 3 à 40 cm ;
- US 2 : liseré limoneux brun rougeâtre caractérisé par la présence de précipitations d'oxyde de fer ; cette US correspond à un phénomène pédologique ayant altéré l'interface de l'US 1 avec les US 3 et 9. Par endroits, elle scelle le comblement d'une ancienne tranchée creusée autour du monolithe ;
- US 3 : dépôt humifère avec de rares éclats de calcaire, dont l'épaisseur oscille entre 15 et 35 cm ; cette couche de remplissage de l'ancienne tranchée creusée autour du bloc entoure grosso modo la moitié supérieure de la partie enterrée du bloc F 1 ;
- US 4 : terriers creusés dans l'US 5, sous certaines parties de F 1 ;
- US 5 : sédiment limoneux ocre orangé à beige orangé d'origine anthropique et d'une épaisseur variant entre 7 et 15 cm. Cette strate a été rencontrée autour de la moitié inférieure de la portion enterrée du bloc et sous les irrégularités de la face ventrale de celui-ci. Près de l'extrémité ouest de F 1, elle incluait de petits blocs et des éclats de calcaire ainsi que quelques rares éléments de poudingue ;
- US 6 : le monolithe de poudingue dont l'arête la plus profonde repose sur le banc calcaire (US 10) ;
- US 7a : fin liseré argilo-limoneux brun jaunâtre ; ce liseré discontinu est positionné entre les US 5 et 10 ;
- US 7b : fin liseré limoneux plus compact que l'US 7a, de couleur brun clair ;
- US 8 : sédiment limoneux très compact, brun clair orangé, uniquement présent sous l'extrémité orientale du monolithe F 1. Ce remplissage d'origine anthropique a livré des pierres en calcaire et en poudingue dont certaines se prolongent sous le bloc et dont la longueur maximale est comprise entre 20 et 35 cm. Une clavicule humaine a été dégagée à la base de ce remplissage, parmi des éléments de poudingue et à proximité de l'interface de l'US 8 avec le substrat calcaire (US 10) ;
- US 9 : dépôt naturel (voir § 4) ; cette unité est uniquement préservée à l'extérieur de la cuvette où reposait le monolithe (F 1) ;
- US 10 : roche en place (voir § 4) ; au contact avec les US 3, 5, 7 et 8, le banc calcaire qui compose cette US présente des fractures anguleuses. Sous l'US 9, sa surface est par contre émoussée.



42

Menhir « à Djèyi », coupes  
longitudinale et transversale.  
Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

## 5.2. Le monolithe de poudingue F 1

Orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est, le monolithe de poudingue qui correspond à la structure F 1 et à l'US 6 de la fouille était couché dans une cuvette partiellement comblée. Son sommet dépassait la surface du sol actuel d'une cinquantaine de centimètres et sa face supérieure s'inclinait de 20° de l'est vers l'ouest.

Après retrait des sédiments, il est apparu que le monolithe avait une forme globale de parallélépipède triangulaire. Ses dimensions sont : 2,60 m de longueur maximale, 80 cm de largeur maximale et 90 cm d'épaisseur maximale. Son poids est estimé à près de 4 tonnes.

## 5.3. Les travaux de terrassement F 2 et les déblais F 3 et F 4

Le premier décapage de la fouille, arrêté à 20 cm sous le sol actuel, a mis en évidence les contours d'une tranchée (F 2) autour du bloc du poudingue F 1 (fig. 43). Cette excavation est large de 50 cm le long du flanc nord du monolithe, de 50 cm à 1 m le long de son flanc sud, de ± 40 cm à son extrémité ouest et de ± 75 cm à son extrémité est. Sa réalisation a nettement entamé le dépôt limoneux naturel de l'US 9 et le substrat

calcaire (US 10), ainsi que probablement les remblais anthropiques des US 5 et 8. Son comblement, qui est partiel, se compose de l'US 3. Au nord-est et au nord-ouest du monolithe F 1 se dressent deux tas de déblais (F 3 et F 4) dont les diamètres maximaux atteignent respectivement 1,70 m et 2,70 m. Ces monticules se composent d'un sédiment (US 1) qui a livré des artefacts modernes et qui est vraisemblablement issu du creusement de la tranchée F2. Les déblais du monticule F 4 ont versé en partie sur l'extrémité occidentale du bloc et sur l'US 3.

43  
Menhir « à Djèyi », palier 1 de la fouille :

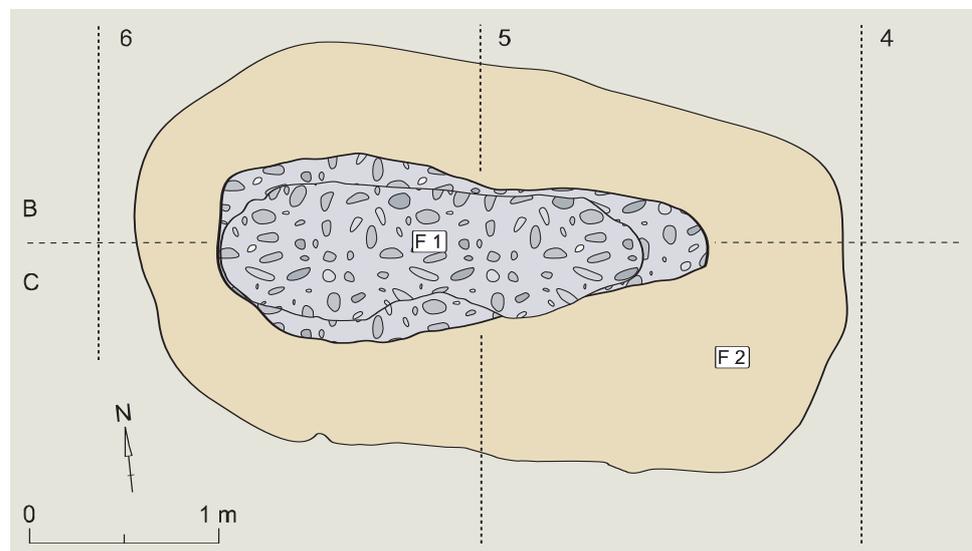
1. Le bloc F 1 avec la tranchée F 2 en cours de dégagement.

2. Plan.



1

2



#### 5.4. Une dépression allongée sous le monolithe : les fosses F 5 et F 6

Les paliers 2 à 5 de l'intervention (fig. 44-50) ont montré que le bloc F 1 était couché dans une dépression de prime abord unique mais qui, en cours de fouille, a pu être subdivisée en deux fosses distinctes, F 5 et F 6.

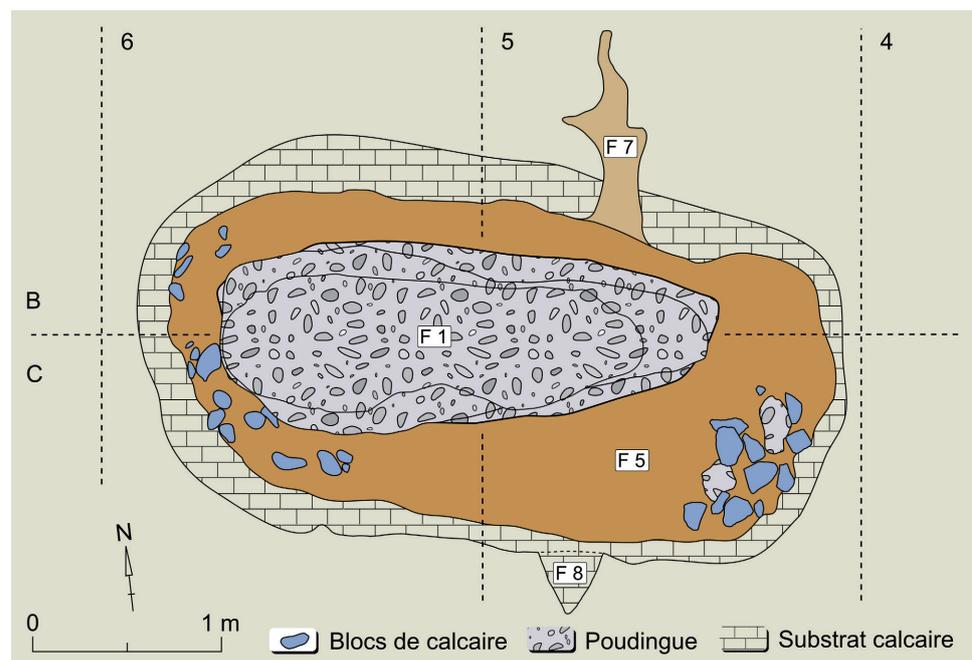
##### 5.4.1. Fosse F 5

Le niveau supérieur de la dépression F 5 dans laquelle reposait le bloc F 1 a été atteint au deuxième palier de la fouille (fig. 44). Ce niveau se situe en moyenne à 30 cm sous le sol actuel. Les dimensions maximales de la structure F 5 dont la forme est subrectangulaire à angles arrondis s'élèvent à 3,5 m de longueur pour 1,75 m de largeur.

La dépression F 5 a été remblayée par le sédiment limoneux de l'US 5 auquel étaient associés 42 éléments de calcaire et 3 de poudingue autour de l'extrémité ouest du monolithe, ainsi que 12 éléments de calcaire et 2 de poudingue au sud-est de l'extrémité opposée du monolithe. L'un des fragments de poudingue, trouvé près de l'extrémité ouest du mégalithe potentiel, est en fait un gros éclat détaché de celui-ci, comme l'a démontré un remontage ultérieur (fig. 46).

Le retrait du bloc de poudingue F 1 à l'aide d'un bulldozer a permis d'étudier intégralement cette zone.

Situé à une profondeur de quelque 55 cm sous le sol actuel, le fond de la fosse F 5 présente un contour irrégulier et s'étend sur une emprise large de 1 m à 1,25 m et longue de 2,50 m à 2,75 m (fig. 49 et 50). Ce niveau est relativement plat, quoique constitué d'irrégularités dues à la nature même du substrat rocheux, composé de nombreuses



44

Menhir « à Djèyi », palier 2 de la fouille, plan avec mise en évidence de la fosse F 5.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

strates de calcaire que le creusement antique a entamé plus ou moins perpendiculairement. Les bords de cette structure sont généralement en pente relativement abrupte, entre 35° et 55° ; par endroits, ils n'atteignent cependant que de 15° à 25°.

#### 5.4.2. Fosse F 6

Une subdivision de l'extrémité orientale de la fosse F 5, ou plus exactement la présence d'une fosse F 6 disposée dans le prolongement oriental de l'excavation F 5, mais qui en est bien distincte, a été observée à 37 cm de profondeur, au niveau du palier 3 de l'intervention (fig. 45 et 46). Elle s'est confirmée lors du dégagement des paliers 4 (-42 cm ; fig. 48) et 5 (-55 cm ; fig. 49). Elle est suggérée par deux types de traces.

Les premiers indices sont relatifs au remplissage de F 6, composé par les US apparentées 7b et 8. Ces sédiments possèdent une texture extrêmement compacte et ont livré 20 petits blocs en calcaire et 3 en poudingue (fig. 46, 47, 48 et 51). Ces blocs ont un module moyen de 20 à 35 cm et sont posés à plat, à l'inverse des pierres trouvées pêle-mêle dans l'US 5 (§ 5.4.1). L'US 8 présente une surface s'inclinant vers l'intérieur de la dépression, soit de l'est vers l'ouest, suivant un angle de 25°. Ce pendage particulier résulte du creusement en oblique de la fosse F 5 à travers cette couche.

45

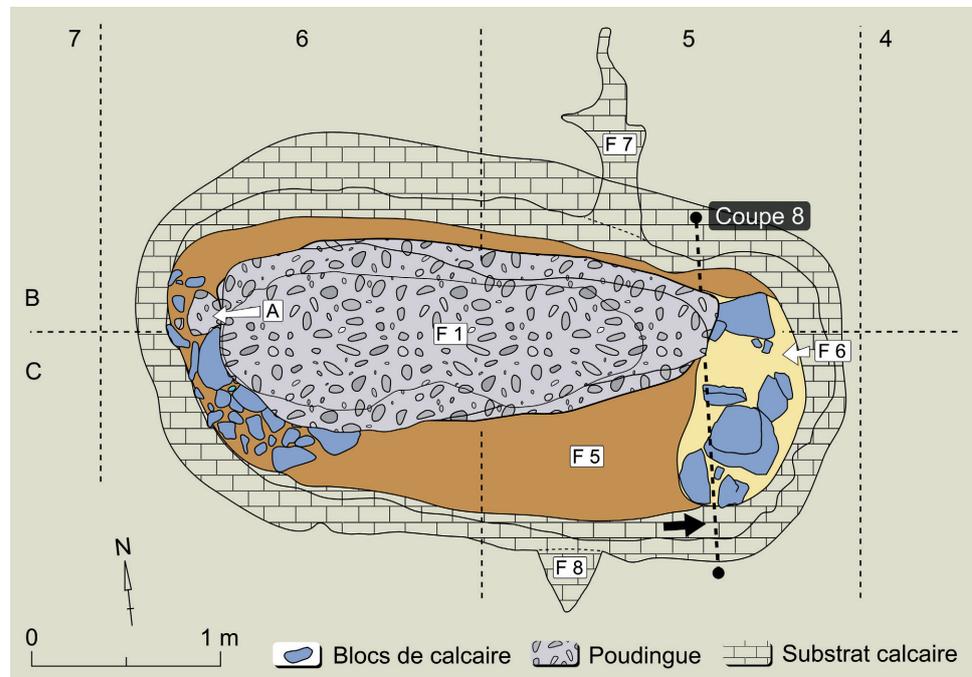
Menhir « à Djèyi », palier 3 de la fouille, vue depuis le nord.



46

Menhir « à Djèyi », plan du palier 3 de la fouille. Le bloc A correspond à un éclat du monolithe F 1.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



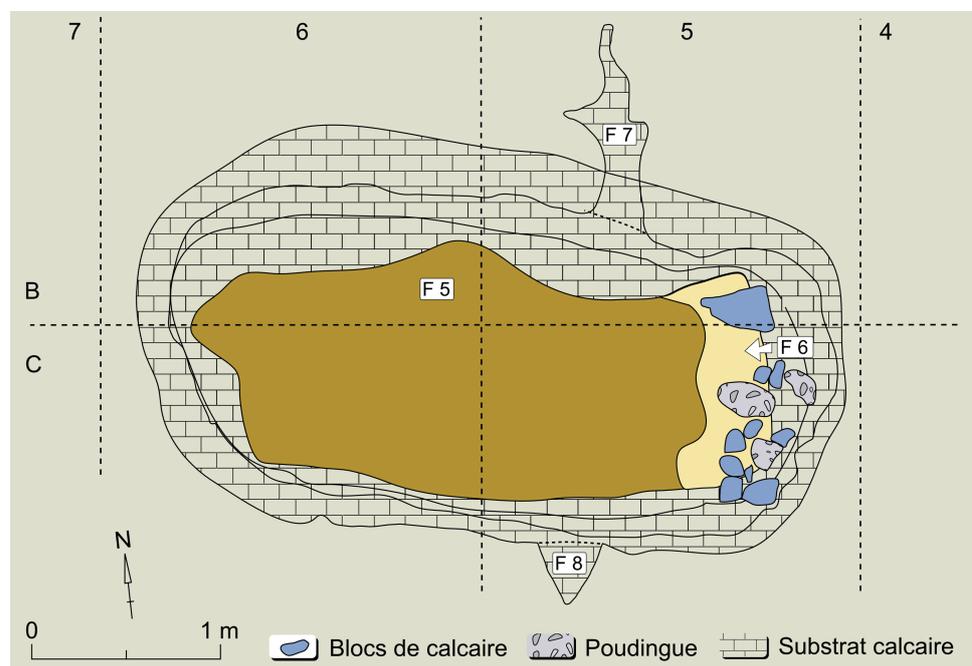
47

Menhir « à Djèyi », dégagement du palier 4 de la fouille au niveau de la fosse F 6. Sont discernables l'entaille pratiquée à travers le substrat calcaire, à l'arrière-plan, et les blocs de calcaire et de poudingue associés aux sédiments limoneux des US 7b et 8.

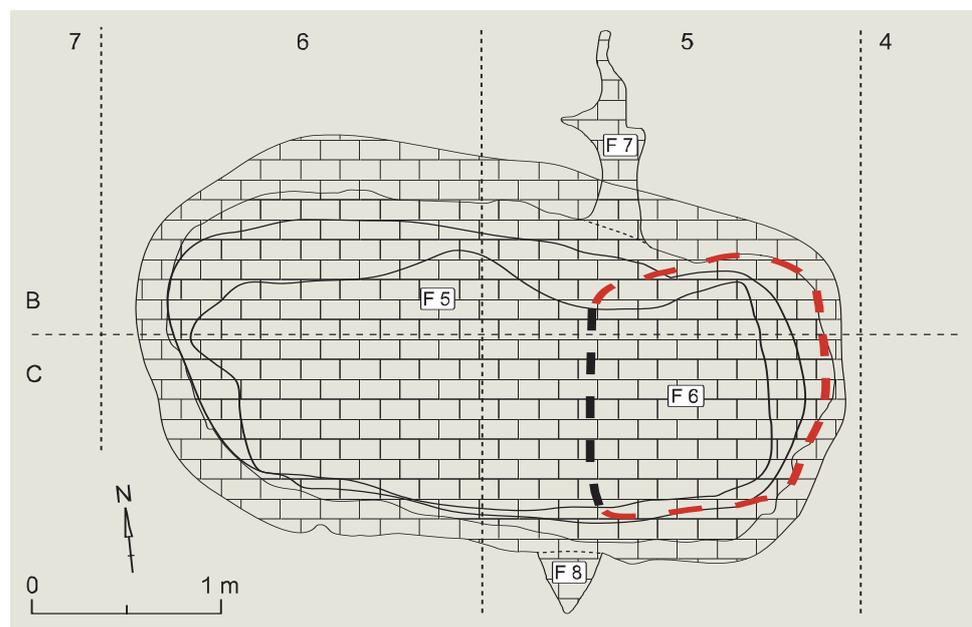
Les seconds indices (fig. 49, 50 et 52) sont suggérés par de légères différences dans les niveaux de creusement du substrat calcaire, le fond de la partie orientale (F 6) étant de quelques centimètres plus profond que celui du reste de la dépression (F 5). Dès lors, un léger relief s'observe à un peu plus de 1 m du bord oriental de l'excavation F 6.

En combinant ces deux catégories d'éléments, la forme reconstituée de la fosse F 6 apparaît plus ou moins quadrangulaire avec des côtés longs de 125 à 140 cm (fig. 49).

48  
Menhir « à Djèyi », plan du palier 4 de la fouille, atteint après enlèvement du monolithe couché.  
Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



49  
Menhir « à Djèyi », plan du palier 5 de la fouille. Le substrat calcaire a été complètement dégagé après la vidange des sédiments des fosses F 5 et F 6. Le trait discontinu noir marque la différence de niveau séparant les fosses F 5 et F 6. En rouge, l'emprise reconstituée de la fosse F 6.  
Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



50

Menhir « à Djèyí », palier 5 de la fouille, après l'enlèvement du bloc et la vidange des US 7b et 8 :

1. Le pourtour global des fosses F 5 et F 6 est souligné par le trait discontinu et la limite entre les deux fosses par les flèches. Vue depuis l'ouest.

2. Vue rasante depuis l'ouest montrant le creusement plus important de la fosse F 6 et le petit ressaut séparant F 5 et F 6 (flèches blanches).



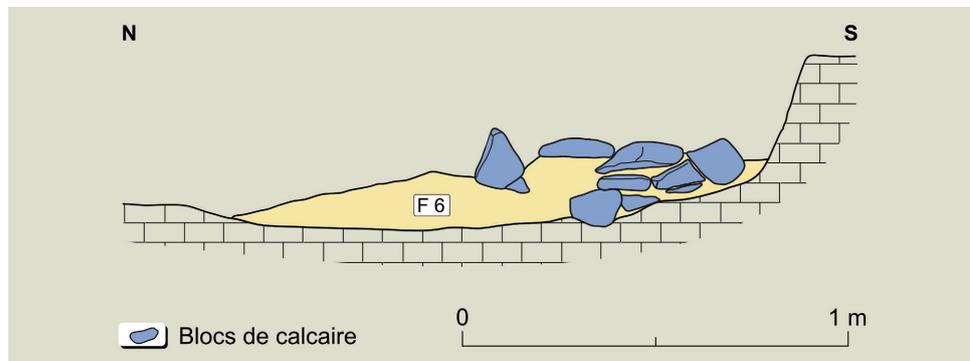
1



2

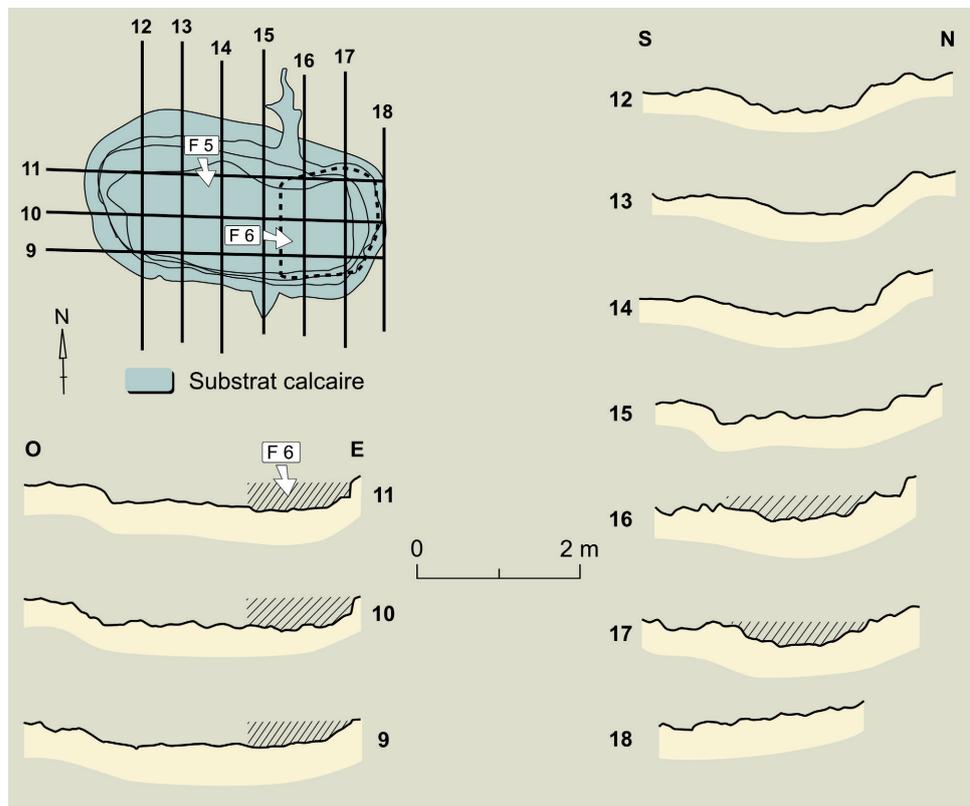
51

Menhir « à Djèyi », relevé de la coupe 8 pratiquée dans la fosse F 6 et localisée sur le plan du palier 3 de la fouille (fig. 46).



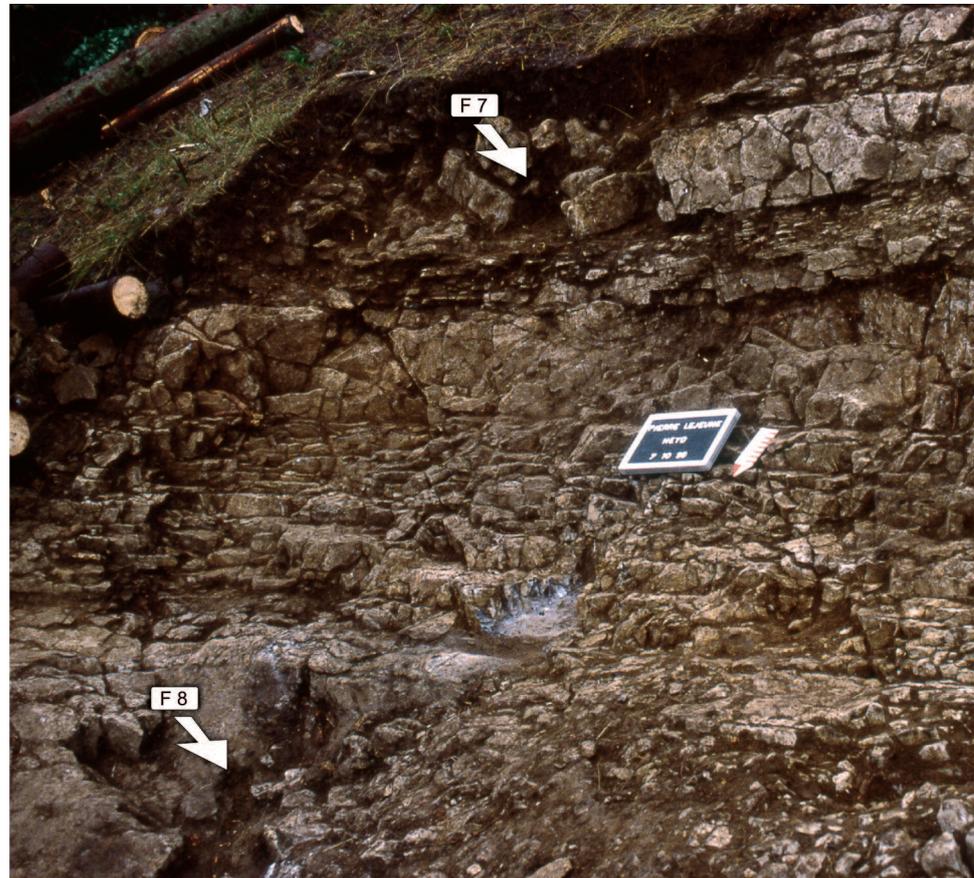
52

Menhir « à Djèyi », fosses F 5 et F 6, plan et coupes. L'emprise de F 6 est marquée par des hachures.



### 5.5. Les rainures F 7 et F 8

Deux structures énigmatiques affectant le substrat calcaire se font face à peu près au niveau de la limite des fosses F 5 et F 6 ; l'une se trouve sur le versant sud de la dépression constituée par ses excavations, et l'autre sur le versant nord (fig. 49 et 53). Celle du sud (F 7) a une forme triangulaire ouverte vers F 6 et mesure 35 cm de côté. Celle du nord (F 8) correspond à une irrégularité du calcaire.



53

Menhir « à Djëyi », localisation des rainures composant les faits F7 et F8.

## 5.6. Matériel anthropologique

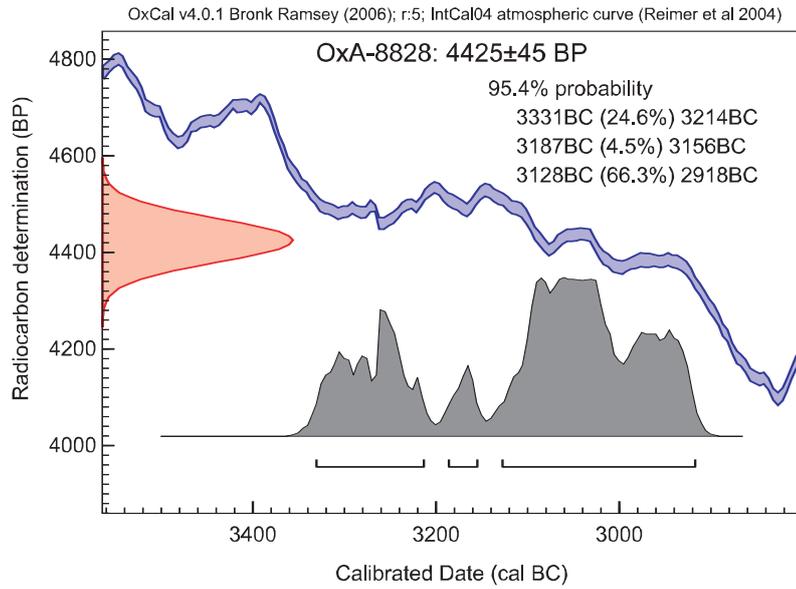
Une clavicule humaine juvénile entière a été exhumée dans l'US 8. Sa longueur totale est de 45 mm. Cette dimension est proche de la moyenne de la longueur totale des clavicules de fœtus âgés de 10 mois lunaires (44,1 mm selon FAZEKAS & KOSAS, 1978, tabl. 107). Cet os appartiendrait dès lors à un enfant mort-né ou à un nouveau-né décédé après quelques jours.

## 5.7. Datation radiocarbone

Une datation radiocarbone par AMS de la petite clavicule humaine a été réalisée à la Radiocarbon Accelerator Unit du Research Laboratory for Archaeology and History of Art de l'Université d'Oxford. Elle a livré un résultat de  $4425 \pm 45$  BP (OxA-8828), soit après calibration, entre 3331 et 2918 BC à  $2 \sigma$  (fig. 54). Le  $\delta C13$  est de -20.9 (TOUSSAINT *et al.*, 2000).

54

Menhir « à Djèyi », calibration de la datation radiocarbone de la clavicule humaine exhumée de la fosse F 6.



## 6. INTERPRÉTATION

Avant la fouille de 1998, l'identification possible du bloc de poudingue de Heyd à un menhir s'appuyait sur deux indices. D'une part, le monolithe repose sur une butte calcaire, situation qui n'est explicable par aucun mécanisme naturel mais bien par un transport anthropique. D'autre part, il prolonge vers le nord l'alignement principal du « champ mégalithique de Wéris » : cet ensemble compte le « menhir Danthine », dont le site de découverte originelle mériterait un réexamen archéologique, et des menhirs confirmés par des fouilles récentes telles les cinq menhirs voisins de l'allée couverte de « Wéris II », les deux exhumés près du « Champ de la longue Pierre » en 1984 et le menhir de Morville (HUBERT, 2000, p. 9).

Afin de confirmer ou non la réalité mégalithique du monolithe F 1, il importe dans un premier temps de déterminer la nature des structures dégagées lors de la fouille.

55

Menhir « à Djèyi », creusement moderne destiné à passer une sangle sous le monolithe. On y observe l'aspect anguleux que produit la taille du calcaire.



### 6.1. Les fosses F 5 et F 6, des phénomènes anthropiques successifs

De prime abord, la double dépression allongée sous le monolithe F 1 que composent les fosses F 5 et F 6 peut trouver diverses explications. Elle peut en effet, sur le plan théorique, résulter d'un phénomène naturel, comme par exemple une ondulation de la surface de la roche en place, ou d'une action anthropique. Une combinaison des deux origines n'est pas davantage impossible.

A l'analyse cependant, la structure même du calcaire dans ces dépressions ne plaide pas en faveur de la première hypothèse. Il a en effet pu être montré que le banc rocheux présente un aspect nettement différent s'il a été travaillé par l'homme ou non. Pour passer une sangle afin de soulever le bloc et de pouvoir fouiller au-dessous, nous avons ainsi été amené à tailler au burin et au marteau une rainure d'une dizaine de centimètres de large dans le calcaire du fond de la fosse F 5 ; après cette opération, la surface du *bedrock* comportait des fractures aux plans anguleux vifs (fig. 55) proches de celles qui caractérisent le rocher au contact du remplissage (US 5) de F 5. Aux endroits non touchés par l'homme, par exemple au contact du dépôt limoneux naturel de l'US 9, le banc calcaire présente, par contre, une surface émoussée liée à une érosion chimique.

Enfin, l'attribution à l'homme de la réalisation des fosses F 5 et F 6 est corroborée par la présence de remblai anthropique en contact direct avec le substrat rocheux, remplissage qui contenait, comme par hasard, un monolithe exogène de plusieurs tonnes (§ 4).

## 6.2. Indices d'un dressement primitif dans la fosse F 6

Plusieurs observations incitent à penser que la dépression F 6 est la fosse d'érection primitive du monolithe F 1.

La base présumée du monolithe est logiquement son extrémité orientale qui est la plus plane et la plus massive ; or, cette extrémité se trouve justement inclinée au-dessus du remplissage de la fosse F 6.

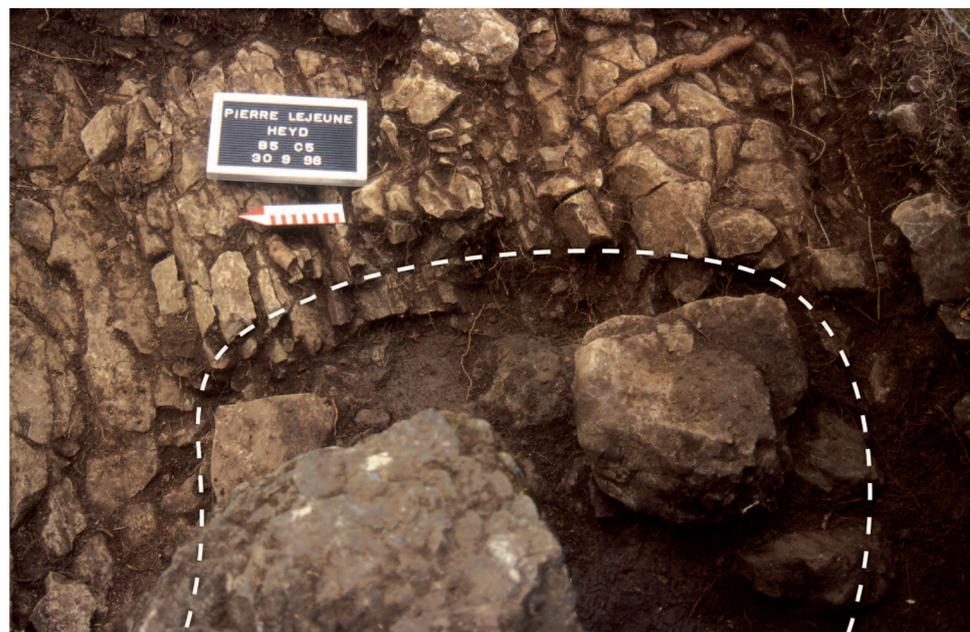
L'emprise restituée de la structure F 6 correspond en outre assez bien à la surface de la base supposée du monolithe.

Le tassement du limon de remplissage de F 6, soit les US 7b et 8, s'apparente aux phénomènes de compression des sédiments déjà observés dans le fond des fosses d'érection du menhir de Morville (TOUSSAINT & HUBERT, 1998) et de certains menhirs voisins de l'allée couverte de « Wéris II » (HUBERT, 1987).

Les pierres de calcaire et de poudingue rencontrées dans l'US 8 évoquent des éléments de calage en place (fig. 56).

L'orientation du basculement de la pierre dans la fosse F 5, interprétée plus loin comme fosse de condamnation (voir § 6.4), plaide également en faveur d'un dressement originel dans la fosse F 6.

Enfin, la découverte d'une clavicule humaine dans la fosse F 6 a peu de chance d'être fortuite ; elle s'explique plus aisément dans le cadre d'une « pratique » liée à l'érection du monolithe.



56

Menhir « à Djèyi », portion orientale de la fosse d'érection F 6 du menhir (trait discontinu blanc), avec pierres de calage en calcaire et en poudingue.

### 6.3. Un dressement au Néolithique

La clavicule exhumée au sein de la fosse F 6 est exceptionnelle à plus d'un titre. Sa datation radiocarbone à la charnière des quatrième et troisième millénaires avant J.-C., en dates calibrées, offre en effet une estimation chronologique du dressement du menhir, dans la mesure où il y a peu de chances que la fosse où se trouvait le fragment osseux ait été creusée longtemps avant l'érection du monolithe. Cette date enrichit en outre le corpus des analyses radiocarbone d'esquilles humaines issues des allées couvertes de « Wéris I » et de « Wéris II ». Enfin, cette découverte témoigne, pour la première fois dans le champ mégalithique, de l'association de restes humains avec une pierre levée. A cet égard, il faut rappeler que les fragments osseux anciennement interprétés comme humains et qui avaient été découverts en 1906 lors de la première fouille des menhirs d'Oppagne appartiennent en réalité à un grand mammifère, probablement un bovidé (TOUSSAINT *et al.*, 2003, p. 229). La clavicule du menhir « à Djèyî » n'est par contre pas un élément intrusif anecdotique ; sa présence indiquerait que les pierres levées participaient, au moins en partie, aux rôles funéraire et sacré que jouaient les constructions mégalithiques de Famenne, peut-être en signalant la proximité, voire la direction, d'un ensemble funéraire non encore repéré ou non conservé.

### 6.4. Indices de condamnation : la fosse F 5

La destruction du menhir est intentionnelle. Pour ce faire, l'excavation F 5 a été creusée dans le substrat calcaire à l'ouest de la pierre levée et jusqu'à la face occidentale de celle-ci, détruisant en grande partie le bord correspondant de la fosse d'érection F 6. Le bloc a ensuite été basculé de l'est vers l'ouest dans cette fosse F 5. Il semble qu'après ce travail, la pierre couchée émergeait encore trop du sol ; les destructeurs l'auraient alors fait pivoter d'un quart de tour vers le nord afin de l'enfouir davantage. Cette manipulation supposée a déjà été relevée à Wéris lors de la fouille des trois menhirs fouillés au « Champ de la longue Pierre » (HUBERT, 1985, p. 24). Dans cette hypothèse, la face septentrionale du menhir couché correspondrait à la face orientale de la pierre lorsqu'elle était dressée. L'éclat de menhir exhumé dans le limon de l'US 5 pourrait résulter du choc provoqué par la chute du monolithe (fig. 46). Quant aux autres fragments de poudingue et aux pierres calcaires jetés dans ce remblai de la fosse de condamnation, ils proviendraient, en tout ou en partie, du système de calage du mégalithe.

Aucun artefact ne permet cependant de dater cette destruction. Selon H. Danthine (1947), le menhir de Heyd aurait été brisé au début du XX<sup>e</sup> siècle ; il semble cependant que dans ce cas l'auteur confonde le bloc du lieu-dit « à Djèyî » avec un menhir disparu signalé à Tour (voir § 8). Il est aussi aléatoire d'attribuer la démolition aux Néolithiques qui auraient pratiqué une opération « rituelle » qu'au clergé médiéval désireux de faire oublier une vieille « idole ». Les carriers qui ont entaillé le banc calcaire à proximité du site de manière artisanale pourraient également être des responsables potentiels de cet acte, encore qu'ils auraient eu moins de travail à détruire le bloc qu'à creuser une fosse pour l'ensevelir ; la datation de leur activité n'est malheureusement pas fermement établie.

### 6.5. Les rainures annexes F 7 et F 8

La rainure F 8 remarquée au nord de la limite des fosses F 5 et F 6 semble naturelle. La rainure triangulaire F 7 relevée en face d'elle, sur le flanc sud de la fosse, pourrait, quant à elle, être anthropique.

Si tel est le cas, il n'est pas impossible que ces deux traces aient été mises à profit par les bâtisseurs néolithiques au moment du dressement du menhir, peut-être pour y coincer un tronc d'arbre. Un tel emploi, auquel notre équipe a eu recours lors du redressement expérimental du menhir qui a suivi la fouille de 1998 (voir § 7), permet en effet de renforcer le bord occidental de la fosse d'érection lors de l'élévation de la pierre (fig. 57). Cette technique supposée est proche de l'interprétation fonctionnelle de dalles de renfort de paroi, rencontrées dans les structures de fondation du menhir M 19 précédant l'allée couverte de « Wéris I » et d'un des monuments étudiés en 1984 au « Champ de la longue Pierre » (HUBERT, 1985, p. 22).

### 6.6. La structure de terrassement F 2 : un sondage du xx<sup>e</sup> siècle ?

Les travaux de terrassement F 2 qui ont en partie déterré le monolithe et les tas de déblais qui le bordent sont liés à un sondage rapide, sans doute destiné à évaluer les dimensions générales de la pierre. Il est possible, comme semble s'en souvenir J. Lejeune, fermier à Heyd, que ce détournage puisse être attribué à H. Danthine, apparemment accompagnée de ses collègues S. J. De Laët et M. E. Mariën. Cette exploration, si elle est bien due à ces archéologues professionnels, est postérieure à 1947, année de rédaction de la notice qui fait mention d'une pierre à Heyd et des fouilles du « Champ de la longue Pierre » (DANTHINE, 1947).



57

Menhir « à Djèyi », disposition d'un tronc d'arbre dans les faits F 8 (à gauche) et F 7 (à droite) lors du redressement expérimental du menhir.

6.7. Le bloc F 1 : un menhir certain

Les divers éléments mis en évidence lors de la fouille, analysés ci-dessus, renforcent l'interprétation mégalithique du bloc de poudingue F 1. Par référence à la grille synthétique des critères d'identification des menhirs belgo-luxembourgeois récemment proposée, ils permettent de le considérer comme un menhir certain de type A (TOUSSAINT *et al.*, 2005). Ces éléments concernent tant la démonstration du dressement du monolithe par l'homme que la datation de cet évènement (fig. 58). La présence simultanée d'une fosse d'érection spécifique, soit la structure F 6 (critère Af1), de blocs de calage (critère Af2) et d'un sédiment extrêmement compact à la base de cette excavation (critère Af3) ne laisse aucun doute sur le dressement originel du

58  
Menhir « à Djèyi », critères d'identification.  
Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

	CARACTÈRE ANTHROPIQUE		ATTRIBUTION / DATATION	
	Dressement	Autres indices de manipulation	Dressement	Autres indices chronologiques
<b>HORS FOUILLES</b>		Ahf4  ★★★	Dhf2  ★★★	
<b>FOUILLES</b>	Af1  ★★★ Af2  ★★★ Af3  ★★★	Af4  ★★★	Df2  ★★★	

APPRÉCIATION	CARACTÈRE ANTHROPIQUE	ATTRIBUTION / DATATION
<b>Menhirs certains</b>		
de type A	1 critère absolu de dressement	1 critère absolu
de type B	1 critère absolu de dressement	1 critère de présomption en contexte mégalithique
<b>Menhir certain de type A : au moins 1 critère absolu de dressement et 1 critère absolu d'attribution</b>		
<b>Menhirs probables</b>		
de type A	1 critère absolu de dressement	1 simple indice
de type B	1 critère absolu ou de présomption de manipulation anthropique	1 critère de présomption ou un simple indice
de type C	1 critère absolu de dressement	Critères indirects

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <b>Af1</b> : Présence d'une fosse d'érection                                   | <b>Ahf4</b> : Critères géologiques et/ou topographiques démontrant que le monolithe n'est pas en position naturelle | ★★★ Critère absolu<br>★★ Critère de présomption |
| <b>Af2</b> : Présence de blocs de calage                                       | <b>Dhf2</b> : Insertion dans un ensemble mégalithique avéré ou bien daté  |   |
| <b>Af3</b> : Présence d'un liseré de compression au fond de la fosse de calage | <b>Df2</b> : Datation radiocarbone obtenue sur matériel osseux ou charbons de bois provenant de la fosse d'érection |   |
| <b>Af4</b> : Présence d'une fosse de condamnation                              |   |   |

bloc découvert couché par les archéologues qui se sont succédé sur le site des années 1950 à 1980. L'attribution chronologique de cette opération au Néolithique récent repose quant à elle sur une datation radiocarbone de la clavicule humaine découverte dans la fosse d'érection (Df2). D'autres critères secondaires confirment cette interprétation, par exemple le fait que ce monolithe en poudingue ait été découvert sur un substrat calcaire (Ahf4).

### 7. CONSERVATION ET MISE EN VALEUR

Au terme de l'intervention archéologique, le bilan des données récoltées était suffisamment pertinent pour décider du redressement du menhir « à Djèyï » dans sa fosse d'érection primitive. Ce choix offrait une visualisation plus intéressante du monument tant en terme de protection patrimoniale, en attendant une mesure de classement, que de valorisation pour le public (FRÉBUTTE *et al.*, 2003). Cette opération qui s'est faite « à la préhistorique », dans un but expérimental, comportait trois étapes successives : la préparation du chantier, le redressement proprement dit et la consolidation de la base du monolithe.

Lors de la préparation du chantier, le bloc qui, au cours de la fouille, avait dû être déplacé pour permettre l'exploration des zones qu'il recouvrait, a été sanglé et couché à l'aide d'un bulldozer, sur des rondins de bois disposés transversalement sur deux troncs d'arbre. Ces derniers ont servi de « rails » et ont été posés à peu près dans l'axe longitudinal, mais en dehors, de la dépression F 5-F 6. La base du monolithe a été orientée vers le côté oriental de cette structure (fig. 59.1). Un tronc d'arbre a ensuite été couché dans les rainures F 7 et F 8 afin de limiter le redressement vers l'ouest et d'empêcher, lors de cette opération, la base du menhir de déborder de sa position originelle présumée.

Le bloc, attaché dans le sens de sa longueur à l'aide d'une corde en chanvre de 25 mm de diamètre, a alors été tracté sur les deux rails vers sa position d'implantation, sa base étant supposée s'incliner automatiquement dès qu'elle eût dépassé suffisamment le bout des rails. En fait, la traction imprimée par sept personnes adultes s'avérant insuffisante, des leviers de 3 m de long placés à la pointe du menhir, perpendiculairement à son grand axe, ont été utilisés pour soulever quelque peu cette extrémité, ce qui a facilité à la fois le déplacement horizontal du monument et le « versement » de sa base vers la fosse d'implantation (fig. 59.2). Le monolithe étant alors en position oblique, une corde de chanvre a été nouée à sa partie supérieure. Cette corde coulissait au sommet d'une chèvre de 4,5 m de hauteur disposée, au début de l'opération, plus ou moins parallèlement à la position inclinée du menhir (fig. 60.1). L'autre extrémité de la corde était tirée par une dizaine de personnes et un tracteur, auquel il a finalement fallu recourir en raison d'une force de traction humaine trop faible (fig. 60.2). Au fur et à mesure du redressement, des madriers et des blocs comblaient l'espace situé sous la pointe du monolithe. Deux autres cordes en chanvre ont été arrimées à la tête du bloc pour contrôler son redressement et l'empêcher de dépasser sa position verticale.

La stabilité du monument redressé (fig. 60.3) a été renforcée par des dizaines de blocs de calage jetés tout autour de sa base (fig. 60.4). Pour assurer une sécurité maximale à l'ensemble, du béton a été coulé dans cette blocaille.

59

Menhir « à Djèyi », opération de redressement du monolithe :

1. Positionnement des cordages destinés à tirer le bloc et à le faire basculer dans sa fosse d'érection, située dans la partie inférieure droite du cliché.

2. Utilisation d'un levier et d'une corde arrimée au sommet d'une chèvre pour faciliter le basculement de la base du menhir dans sa fosse d'érection.

1



2



## 8. A PROPOS DES APPELLATIONS DU MENHIR

Dans la littérature et le « parler archéologique » du mégalithisme de la région de Wéris, plusieurs expressions désignent le menhir du lieu-dit « à Djèyi » qui correspond au n° 17 de la carte dressée antérieurement aux fouilles par F. Hubert et publiée à diverses reprises (par exemple : HUBERT, 1991, p. 42 ; HUBERT, 2000, p. 7 ; MAILLEUX, 1991, p. 11). Le monolithe de poudingue est tantôt dénommé « pierre Lejeune », du nom de l'ancien locataire de la parcelle, tantôt « menhir de Heyd » ou « pierre de Heyd » (HUBERT, 1991, p. 43), tantôt « menhir de Tour » (HUBERT, 2000, p. 8).

La multiplication de ces appellations sème la confusion d'autant que l'une d'elles est erronée. En effet, le « menhir de Tour » dont la nature mégalithique n'est pas garantie est un bloc distinct de celui qui a été étudié en 1998.

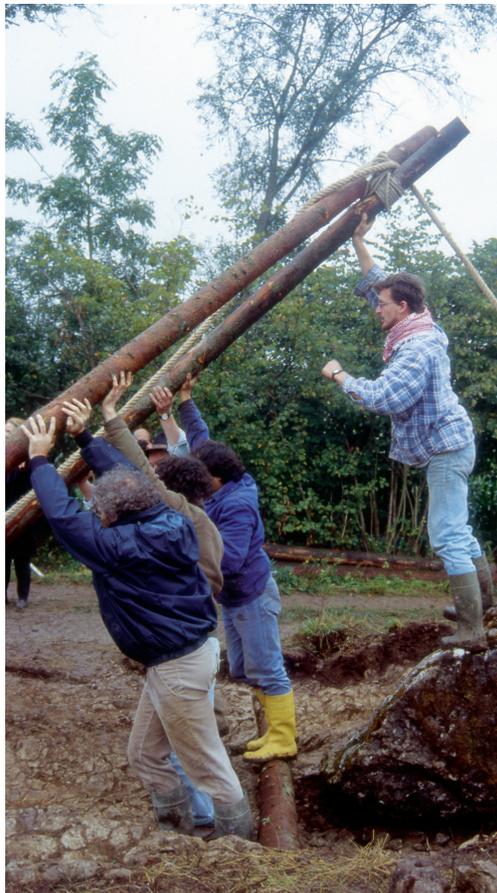
Lors de ses fouilles au « Champ de la longue Pierre », H. Danthine interrogea diverses personnes pour dresser un bilan des découvertes archéologiques de la région ; certaines de ces discussions sont consignées dans des notes manuscrites conservées au Service de Préhistoire de l'Université de Liège. En 1948, Léon Fanon de Heyd lui signale le menhir

60

Menhir « à Djèyi », opération de redressement du monolithe :

1. Dressement de la chèvre disposée parallèlement à la position inclinée du monolithe.
2. Traction manuelle et mécanique pour dresser le menhir.
3. Le menhir au terme de son redressement.
4. Aménagement du dispositif de calage du menhir.

1



2



3



4



61

Situation de l'éventuel « menhir de Tour » : a et b, selon S. De Laet (1981 et 1982) ; c, selon D. Dumont (1991). En vert, le menhir à Djèyi.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



du lieu-dit « à Djèyi » : *une pierre poudingue ds [sic] un milieu calcaire, un peu enterrée ds [sic] un terrain [...] sur une hauteur.* Cette pierre fut observée vers 1948/1949 par M. Marien qui la dénomme menhir de Heyd et qui en fit des clichés, non retrouvés (lettre de M. Mariën à H. Danthine, datée du 30 mars 1949). Lors du même entretien avec H. Danthine, L. Fanon parle du bloc de poudingue, peut-être un menhir, dont son père avait tant déploré la destruction et qui gisait dans un champ voisin d'un des leurs : *Sur ce menhir, j'interroge l'oncle de M. Fanon. Il y a 50 ans environ, M. Cornet, de Heydt, a brisé cette pierre pour en faire un fournil. Elle mesurait environ 3,50 m. à 4 m. de longueur, 0,50 m. à 0,60 m. de hauteur et 1,25 m. env. de largeur.* Ce second bloc pourrait correspondre à celui détruit dans le hameau de Tour à la même période, soit à la fin du XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle, pour être employé comme matériau dans une construction ; ces renseignements sur le « menhir de Tour » ont été recueillis dans les années 1980 par J. Papeleux, archéologue résidant à Wéris. Le lieu d'implantation précis de ce dernier monolithe est inconnu (fig. 61). Dans les cartes illustrant deux études, S. J. De Laet, professeur de Préhistoire à l'Université de Gand, le situe au nord de la route principale du hameau de Tour, tantôt à l'ouest (DE LAET, 1981, p. 157), tantôt à l'est (DE LAET, 1982, fig. 139, p. 334) d'une voie perpendiculaire à cette route. Une troisième localisation, probablement plus crédible car elle résulte d'une enquête plus approfondie, est fournie par D. Dumont (1991, p. 47-48) : [...] *un menhir a existé à Tour. D'après les anciens du village, il était situé à droite de la route, au bas du village quand on se dirige vers Heyd (dans le tournant près du ruisseau).* Le menhir supposé se serait trouvé dès lors au sud de la route principale.

1



Dans le cadre d'une rationalisation indispensable, comme on le voit, du classement des menhirs du « champ mégalithique de Wéris », une nouvelle numérotation de ces éléments archéologiques a été établie suivant un cheminement du sud-sud-ouest vers le nord-nord-est ; elle sera poursuivie de manière continue par les éventuelles découvertes à venir, indépendamment de leur localisation (FRÉBUTTE *et al.*, 2000). A cette occasion, le menhir certain du lieu-dit « à Djèyï » a reçu le n° 26, précédé de la lettre M (pour menhir).

### 9. CONCLUSION

En 1998, la fouille du menhir M 26 du lieu-dit « à Djèyï » (fig. 62) s'est achevée sur un bilan positif à de nombreux égards. La nature mégalithique du bloc a été déterminée avec certitude : sa fosse d'érection a été localisée et le dressement a pu être daté du Néolithique final grâce à l'analyse radiocarbone de la clavicule humaine exhumée dans le remplissage de cette structure. Au terme de l'intervention, ces données ont joué un grand rôle dans la décision de relever la pierre.

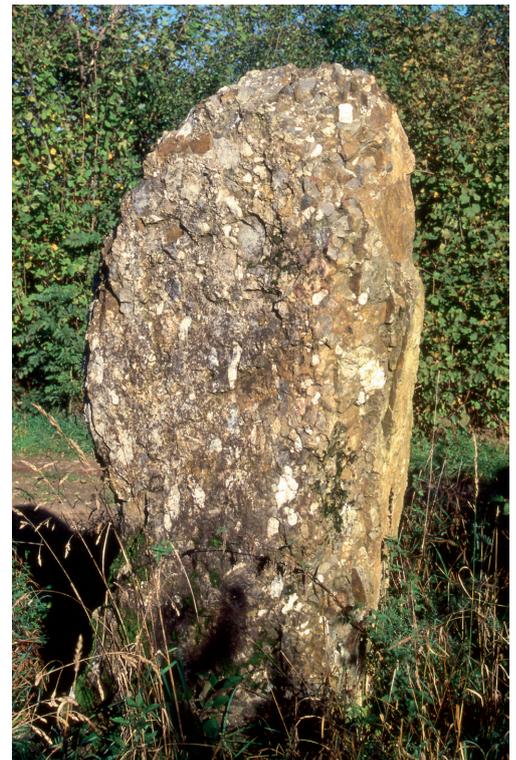
En second lieu, ce menhir avéré conforte la théorie d'organisation de l'ensemble mégalithique de la région de Wéris. En effet, le monolithe marque l'extrémité septentrionale d'un alignement sud-sud-ouest/nord-nord-est de pierres levées dont la longueur est, dans l'état actuel des connaissances, de 5,1 km. Sa situation conduit également à relativiser l'appréciation des limites du champ mégalithique et de la densité de répartition de ses

62  
Menhir « à Djèyï » après son redressement :  
1. Vue depuis l'ouest.  
2. Vue depuis le nord.  
3. Vue au sol depuis le nord-ouest.

1-2. Photo Balloïde-P. Moers,  
© MRW, Direction de l'Archéologie.



2



3

éléments : l'isolement du menhir du lieu-dit « à Djèyi » par rapport à la concentration de mégalithes du sud du plateau est peut-être faussée par divers facteurs dont la difficulté de prospecter son environnement fort boisé et l'évolution des recherches qui ont négligé cette zone depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Les opérations archéologiques ultérieures devront tenir compte de cette possibilité en intégrant des prospections systématiques dans la région et ses abords, tant par décapage que par techniques géophysiques et aériennes.

Pour la première fois lors de fouilles dans le champ mégalithique, un reste humain a été trouvé associé à la fondation d'une pierre levée ; cet os, une clavicule qui appartient à un enfant mort-né ou à un nouveau-né de quelques jours, indiquerait que ce type de monument participait, au moins en partie, aux rôles funéraire et sacré que jouaient les allées couvertes de « Wéris I » et de « Wéris II ».

L'intention d'abattre le menhir et de le dissimuler est manifeste, comme le confirme la fosse créée à cette dernière intention. La datation de cette condamnation demeure malheureusement inconnue.

Il apparaît enfin qu'il faut distinguer ce menhir M 26 ou « menhir de Heyd », du bloc dénommé « menhir de Tour » qui fut détruit à la fin du XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle.

## Bibliographie

BURNEZ-LANOTTE L., 1989. Le rituel funéraire de la culture de Seine-Oise-Marne dans le bassin mosan en Belgique. In : *Actes du XLIX<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique et du 3<sup>e</sup> Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique*, Namur, 18-21 août 1988, t. 2, Namur, p. 93-107.

DANTHINE H., 1947. Le champ mégalithique de Wéris (Luxembourg), *L'Antiquité Classique*, XVI (= *Archéologie*, 1947, 2), p. 358.

DE LAET S. J., 1981. Megalitic Graves in Belgium – A Status Quaestionis. In : EVANS J. D., CUNLIFFE B. & RENFREW C. (éd.), *Antiquity and Man. Essays in honour of Glyn Daniel*, London, Thames and Hudson, p. 155-161.

DE LAET S. J., 1982. *La Belgique d'avant les Romains*, Wetteren, Universa, 793 p.

DUMONT D., 1991. Fagne-Famenne : le Morbihan wallon ? In : *De Carnac à Wéris, regards sur les mégalithes*, Wéris, Musée des Mégalithes, p. 44-50.

FAZEKAS I. G. & KOSAS F., 1978. *Forensic Foetal Osteology*, Budapest, Akademia Kiado, 414 p.

FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M. & HUBERT F., 2000. Essai d'analyse des menhirs du champ mégalithique de Wéris (Durbuy). In : *Huitième Journée d'Archéologie luxembourgeoise*, Rochefort (25 et 26 février 2000), p. 14-26.

FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M. & HUBERT F., 2003. Pour une conservation responsable du patrimoine mégalithique de Wallonie, *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 43, p. 51-65.

FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M., HUBERT F. & MASY P., 1999. Durbuy/Heyd : fouille au

menhir « à DjËyÏ », une extension septentrionale du champ mégalithique de Wéris, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 7, p. 123-126.

HUBERT F., 1985. Recherches aux mégalithes de Wéris, *Archaeologia Belgica*, n.s., I, 2, p. 17-24.

HUBERT F., 1987. Les menhirs de l'allée couverte II de Wéris (comm. de Durbuy), *Archaeologia Belgica*, n.s., III, 3, p. 77-82.

HUBERT F., 1991. Les alignements mégalithiques de Wéris. In : *De Carnac à Wéris, regards sur les mégalithes*, Wéris, Musée des Mégalithes, p. 42-43.

HUBERT F., 2000. Les mégalithes de Wéris avec une boussole. In : *Huitième Journée d'Archéologie luxembourgeoise*, Rochefort (25 et 26 février 2000), p. 5-13.

MAILLEUX B., 1991. *Les mégalithes de Wéris*, Wéris, Musée de Wéris, 20 p.

PIRSON S., 2003. Contextes géologique et géomorphologique du « champ mégalithique de Wéris ». In : Toussaint M. (dir.), *Le « champ mégalithique de Wéris ». Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1, Contexte archéologique et géologique*, Namur, Division du Patrimoine (*Etudes et Documents, Archéologie*, 9) p. 284-363.

STAINIER X., 1902. *Hotton-Dochamps*, Bruxelles, Commission géologique de Belgique (Carte géologique de la Belgique au 1/40.000, n° 178).

TOUSSAINT M., 2002. Durbuy/Heyd : positionnement chronologique de l'ossuaire de La Préalée II par AMS, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 10, p. 176-179.

TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C. & HUBERT F., 2000. Durbuy/Heyd : datation AMS d'un os humain découvert au menhir « à DjËyÏ », à Tour, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 8, p. 151-152.

TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C., HUBERT F. & MASY P., 1998. Fouille au menhir de Heyd (Durbuy), *Notae Praehistoricae*, 18, p. 157-165.

TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C., HUBERT F. & MASY P., 2003. Les menhirs du « champ mégalithique de Wéris » : bilan des connaissances avant les fouilles récentes. In : TOUSSAINT M. (dir.). *Le « champ mégalithique de Wéris ». Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1. Contexte archéologique et géologique*, Namur, Division du Patrimoine (*Etudes et Documents, Archéologie*, 9), p. 224-247.

TOUSSAINT M. & HUBERT F., 1998. *Morville, un nouveau menhir au champ mégalithique de Wéris, Durbuy (province de Luxembourg)*, Namur, Division du Patrimoine (*Etudes et Documents, Archéologie*, 5), p. 79-87.

TOUSSAINT M., PIRSON S., FRÉBUTTE C. & VALOTTEAU F., 2005. Critères d'identification des menhirs dans la Préhistoire belgo-luxembourgeoise, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 102, 3, p. 597-611.

Repéré au début des années 1990 et fouillé en 1995, le petit bloc de poudingue qui dépassait à peine de la surface d'un champ, situé à l'ouest du hameau de Morville, a pu être interprété comme un menhir en raison de sa disposition sur chant, de la présence d'une fosse d'érection et de blocs de calage ainsi que de son insertion dans un des alignements mégalithiques de Wéris. Sa découverte a démontré que le champ mégalithique se prolongeait plus au nord qu'on ne le croyait encore à l'époque, sur base des sites fouillés à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

## Le menhir de Morville

MICHEL TOUSSAINT, STEPHANE PIRSON ET FRANÇOIS HUBERT  
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE ET ASSOCIATION WALLONNE D'ÉTUDES MÉGALITHIQUES

### 1. INTRODUCTION

La pierre de Morville (fig. 63) a été découverte au début de la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle par William Livermore, de Morville, un collaborateur occasionnel des recherches mégalithiques menées à Wéris par F. Hubert à partir de 1979. Elle a été dégagée et fouillée pendant le mois de juillet 1995 par la Direction de l'Archéologie, à l'époque encore Direction des Fouilles, du Ministère de la Région wallonne. Cette petite fouille marquait la reprise des recherches modernes de terrain au champ mégalithique, après la fin prématurée du programme de l'ex-Service national des Fouilles, en 1987 (HUBERT, 2003).

Le menhir de Morville est l'un des monuments du « champ mégalithique de Wéris » les mieux publiés, sous la forme de deux articles (TOUSSAINT & HUBERT, 1995 ; 1998) et de deux notices (TOUSSAINT & HUBERT, 1996 ; 1997). Le présent texte s'inspire dès lors largement de ces diverses contributions préliminaires, mais en développe certains aspects descriptifs et interprétatifs ainsi que l'illustration.



63

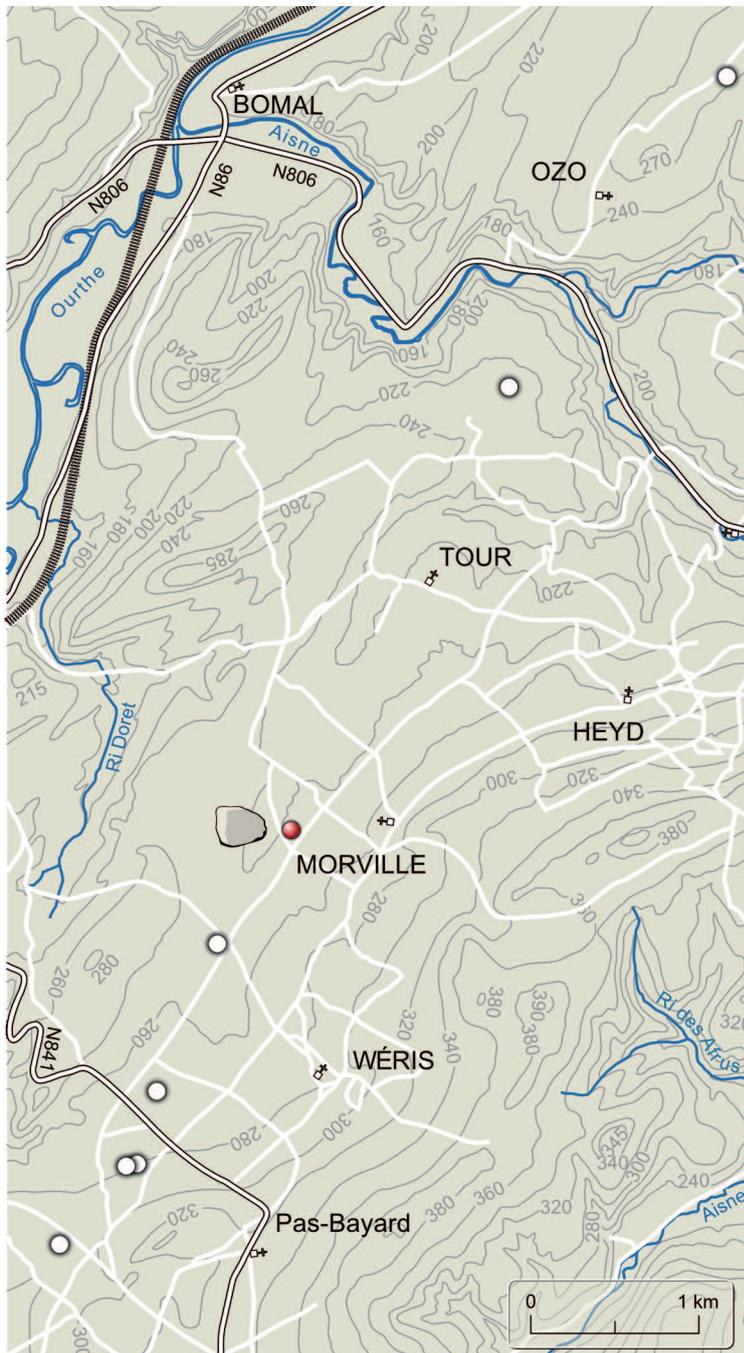
Menhir de Morville  
peu avant la fouille de 1995.

64

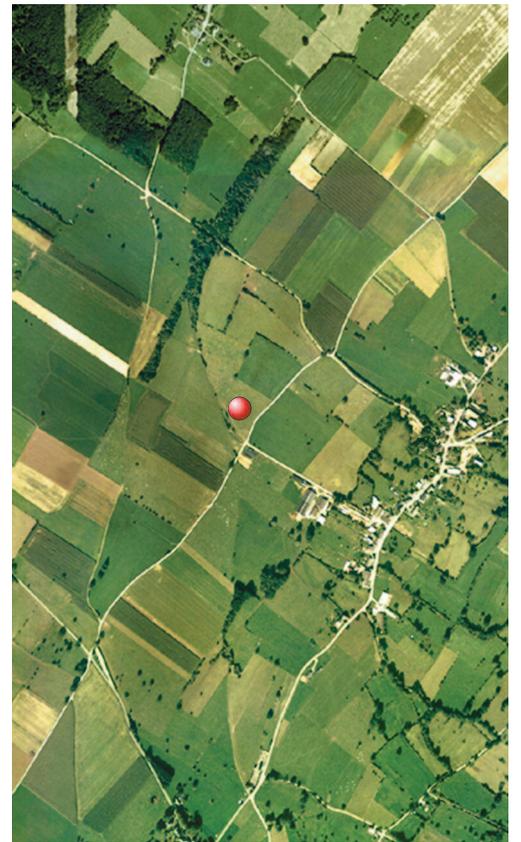
Menhir de Morville :

1. Implantation au sein du « champ mégalithique de Wéris ».
2. Localisation sur orthophotoplan.
3. Localisation cadastrale.

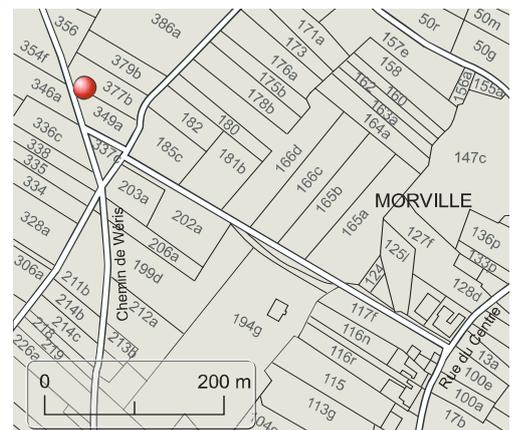
1



2



3



## 2. LE SITE

Le bloc se trouve à environ 700 m à l'ouest du hameau de Morville, dans l'ancienne commune de Wéris, ville de Durbuy (province de Luxembourg ; fig. 64). Il est implanté à la limite des parcelles cadastrales 349<sup>a</sup> et 377<sup>b</sup> (Durbuy, 12<sup>e</sup> Div., Wéris, Sect. C, première feuille) qui, avec les parcelles voisines 379<sup>b</sup> et 386<sup>a</sup>, dans sa moitié sud, forment actuellement une prairie d'un peu plus de 1 ha. Celle-ci occupe l'angle nord du carrefour du chemin de remembrement asphalté qui relie l'allée couverte de « Wéris I » au village de Heyd et d'un ancien chemin agricole se dirigeant de Morville vers le nord-ouest. La prairie est en légère pente de l'est vers l'ouest, avec une dénivellation d'environ 5%. Les coordonnées Lambert du site sont : X = 232,550, Y = 114,850. Son altitude est d'environ 242 m (carte IGN 55/1-2, Durbuy-Mormont). Lors de sa découverte, la pierre était disposée sur chant.

## 3. MÉTHODES DE FOUILLE

### 3.1. Prospections

En guise de préparation aux fouilles, des prospections géophysiques ont été réalisées en juin 1995 (fig. 65), grâce à la diligence d'A. Briffoz, du Club de Recherches spéléologiques Ourthe-Amblève et de R. Van den Vinne, à l'époque technicien au Service de Géologie appliquée de l'Université de Liège (BRIFFOZ, 1995). Elles avaient pour objectifs de préciser au mieux la profondeur et les dimensions du bloc émergeant et de détecter la présence d'éventuels indices mégalithiques. Trois techniques ont été employées.

L'utilisation d'un compteur Geiger n'a pas permis de déceler de différences notoires de radioactivité gamma entre le bloc de poudingue et son environnement immédiat représenté par huit points de mesure. Les affleurements de calcaire proches de Morville présentent par contre une radioactivité plus faible.

Les essais de détection du champ magnétique secondaire à l'aide d'un récepteur-comparateur Géonic EM 16 n'ont guère été plus probants.

L'examen de la résistivité sur une ligne de 30 m de long, parallèle à l'axe longitudinal de la partie émergée du bloc, s'est avéré plus intéressant : la résistivité décroît sous le bloc, ce qui implique un faible enfoncement et fait penser à un terrain moins compact et apparemment remanié sous le bloc, donc peut-être à la présence d'une fosse.

### 3.2. Fouilles

La fouille a été réalisée en décapant quatre quadrants centrés sur le bloc de poudingue et séparés par quatre bermes témoins de 30 cm de largeur (fig. 66). Ces dernières ont été fouillées à la fin des recherches. Les quadrants nord (A) et est (B), composant chacun un carré de 5 m de côté, et le quadrant ouest (C), limité à 2,5 m sur 5 m, ont été décapés à la pelle mécanique sur 20 cm de profondeur correspondant à la partie supérieure de couche arable des champs signalés sur les cartes anciennes, puis raclés à

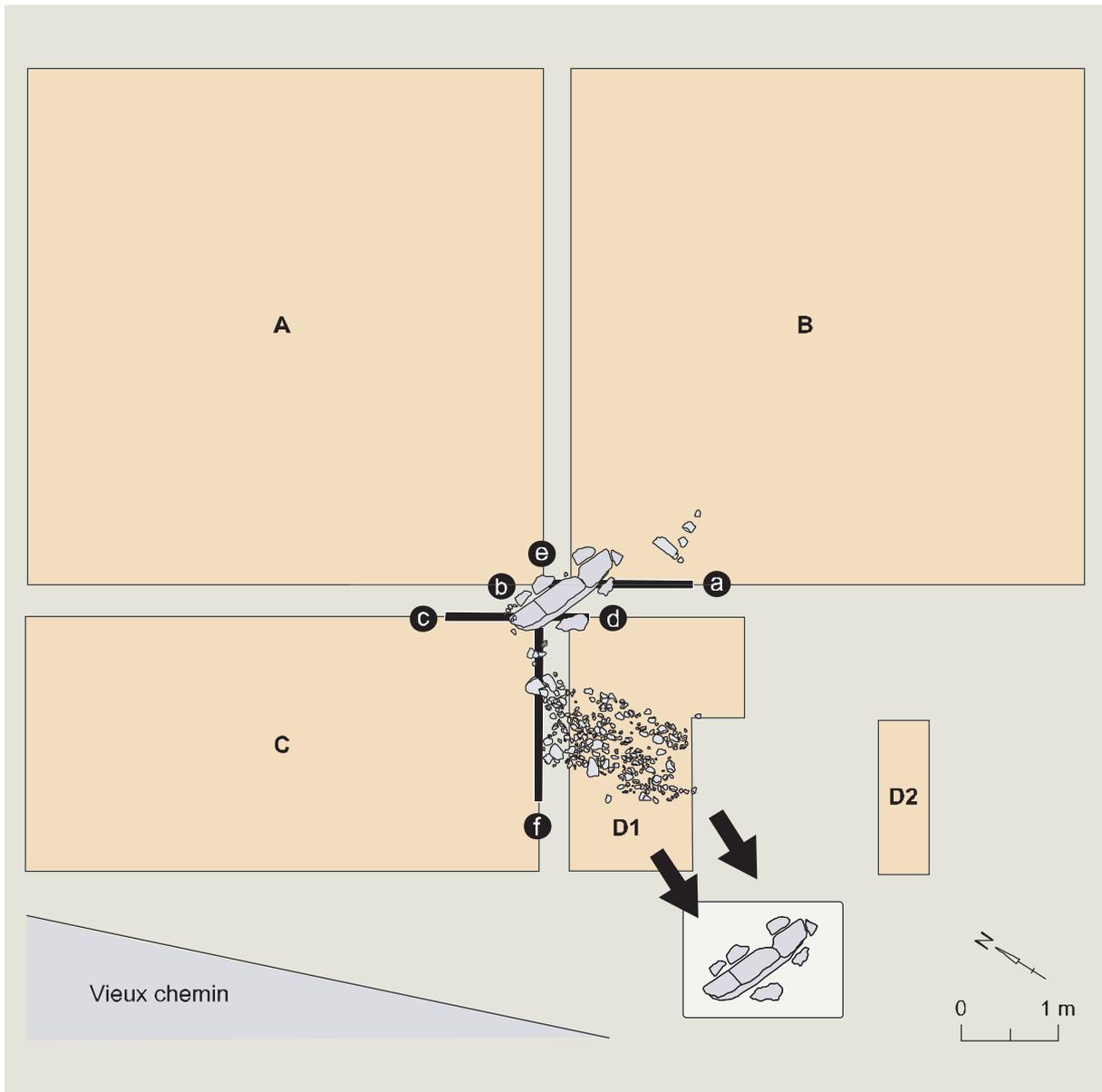
65

Menhir de Morville, prospection géophysique.



66

Menhir de Morville, plan des secteurs fouillés, avec positionnement des coupes a-b, c-d et e-f. Les deux flèches grasses parallèles, au sud du décapage D1, indiquent la position où le menhir a été redressé à la fin des recherches.



la pelle américaine jusqu'au sol en place. Deux sondages ont également été effectués dans le quadrant sud (D), l'un sur environ 4 m<sup>2</sup> (D1) et l'autre sur 1,50 m x 0,50 m (D2). La fouille des structures ainsi repérées, notamment une fosse, s'est ensuite poursuivie à la truelle et au pinceau. Au total, l'intervention a porté sur quelque 67 m<sup>2</sup>. Les relevés altimétriques des différentes structures mises en évidence ont été effectués à partir du plan horizontal passant par le point le plus élevé du bloc.

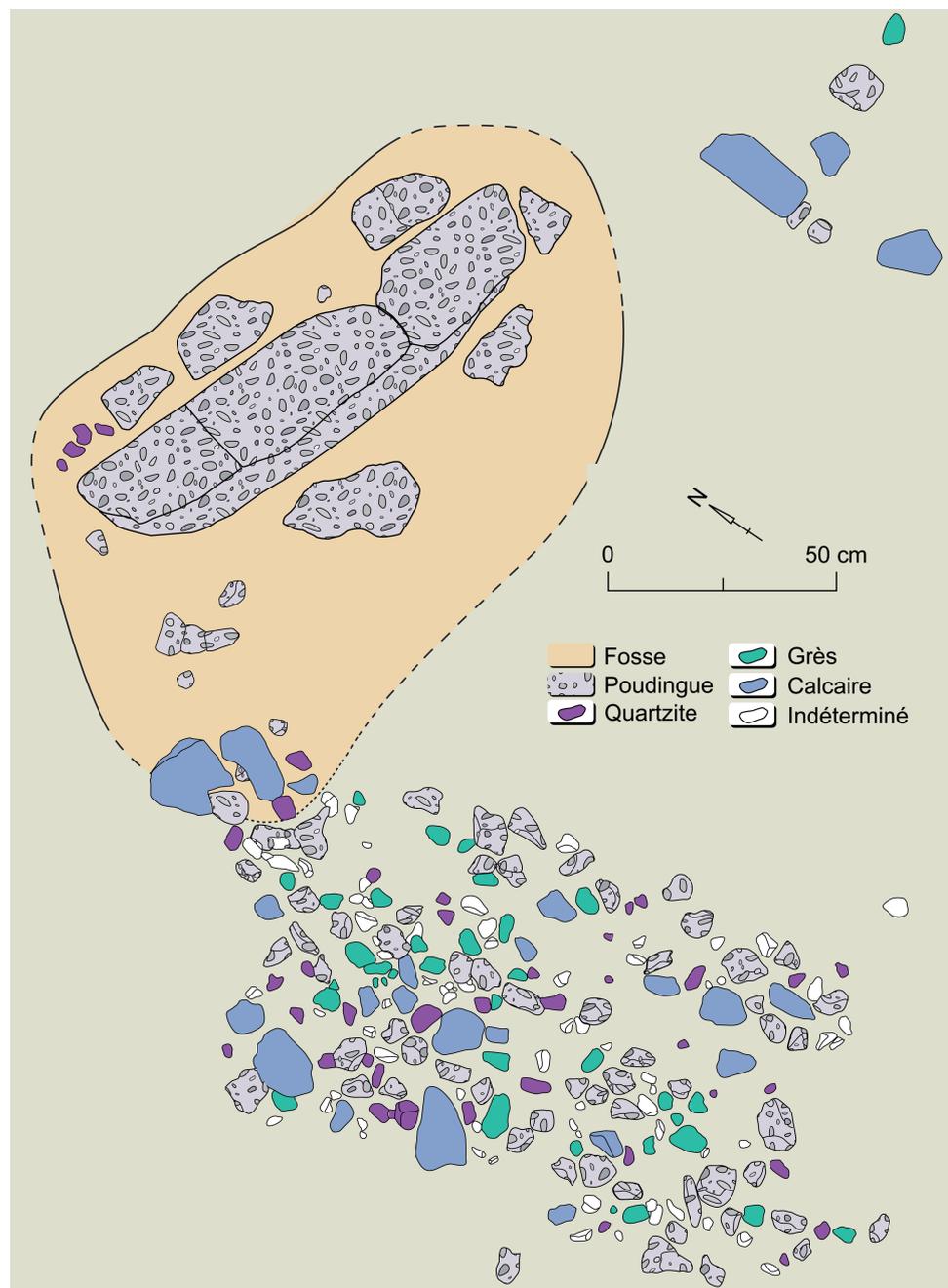
#### 4. OBSERVATIONS GÉOLOGIQUES

D'après la carte géologique, à l'emplacement du bloc de Morville, le sous-sol est constitué de calcaire givetien (STAINIER, 1902 ; PIRSON, 2003). La roche en place n'a pas été atteinte à la fouille. De bas en haut, les dépôts naturels observés consistent en :

- limon argileux brunâtre avec cailloux de petites dimensions ;

67

Menhir de Morville, plan du monolithe, de la fosse où il a été découvert sur chant et entouré de blocs, ainsi que d'un empierement annexe.



– limon homogène brunâtre avec cailloux moins nombreux que dans la couche précédente ;

– limon humifère pouvant atteindre une vingtaine de centimètres d'épaisseur et correspondant à un ancien horizon de labour (horizon Ap).

Le bloc lui-même est en poudingue de la Formation de Hampteau (Emsien) qui affleure à l'est (PIRSON, 2003). Etant donné la position topographique et le contexte géologique, il ne peut être exclu que la présence de tels blocs à cet endroit soit liée à des processus naturels tels que la solifluxion. La carte géologique de Dupont et Purves (1885) mentionne d'ailleurs plusieurs blocs de poudingue dans les environs immédiats du bloc de Morville (voir § 6.4.3). En outre, les fouilles réalisées à l'allée couverte de « Wéris I » ont mis en évidence l'existence de lobes de solifluxion incorporant de petits éléments de poudingue, démontrant l'existence de tels processus périglaciaires (FRÉBUTTE *et al.*, 2001 ; voir aussi chapitre 5 de ce volume). D'autres éléments, développés au § 6, viennent cependant démontrer l'origine anthropique du bloc.

## 5. OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Le site que forment la pierre de Morville et ses abords se composaient de quatre éléments, soit le bloc lui-même, la fosse qui contenait la base du bloc et six plus petits éléments de poudingue, ainsi qu'un empierrement annexe (fig. 67).

### 5.1. La pierre de Morville

Avant la fouille, le bloc émergeait légèrement de la surface de la prairie, de 38 cm à son point le plus élevé. Au niveau du sol actuel, il mesurait 70 cm de longueur sur 25 cm de largeur. Il était dressé sur chant, son grand axe orienté à l'azimut 119° à l'est du nord magnétique.

Après dégagement, les dimensions in situ du bloc, dont la face nord est disposée quasi verticalement, sont les suivantes : épaisseur maximale : 28 cm ; hauteur maximale : 80 cm ; longueur maximale selon le grand axe qui est légèrement oblique de haut en bas et du nord-ouest au sud-est : 110 cm.

### 5.2. Fosse

#### 5.2.1. Interface de creusement

Les traces de la fosse dans laquelle se dressait la pierre apparaissaient tant sur les décapages qu'en coupe ; les limites de son creusement sont très nettes à certains endroits, mais ténues à d'autres (fig. 68 et 69). En plan, les contours de cette structure correspondaient assez bien à ceux du bloc du côté nord et à ses extrémités occidentale et orientale. Du côté sud-ouest, ses limites s'estompaient davantage mais, à l'un ou l'autre endroit, s'étendaient à plus d'une quarantaine de centimètres du bloc, jusqu'à un



68

Menhir de Morville, vue de l'extrémité orientale du monolithe, avec un petit poudingue du côté septentrional. Le petit bloc de poudingue situé à la base de la tranche orientale du monolithe a été enlevé pour montrer la limite de la fosse, soulignée ici par de petites flèches.

empierrement disposé à la même hauteur que les six petits blocs de poudingue contenus dans la fosse (fig. 70). Au total, cette dernière mesurait environ 90 cm dans son axe nord/sud et un peu moins de 1,50 m d'est en ouest. Sa profondeur maximale ne descendait pas à plus de 7 à 8 cm sous la base du bloc. Le plus souvent elle ne s'observe clairement que sur une dizaine de centimètres au-dessus de cette même base.

### 5.2.2. Remplissage

Le remplissage de l'unité stratigraphique que compose la fosse se caractérise par une différence de texture et par une légère nuance de couleur par rapport au sédiment limono-argileux en place à l'extérieur. Le limon comblant la fosse est plus clair, plus plastique et plus tendre. Le fond de la fosse, nettement induré sous le poids du bloc, composait un liseré de compression résistant à la truelle.

Six petites pierres de poudingue étaient disposées dans la fosse, autour de la base du bloc, toutes sensiblement au même niveau, entre 58 et 76 cm sous le « niveau zéro » de la fouille représenté par le point le plus haut du monument. Ces pierres se trouvaient donc entre 40 et 50 cm sous le niveau de la prairie avant la fouille et leurs bases au niveau de celle du gros bloc ou à quelques centimètres sous celle-ci. Leurs dimensions maximales varient de 17 à 29 cm. Trois d'entre elles étaient insérées le long de la face verticale nord-nord-est du bloc, deux près de la face sud-sud-ouest et la dernière à l'extrémité sud-est (fig. 69). Une série de petits cailloux apparaît également à l'ouest et au nord-ouest de la fosse.

### 5.3. Un empierrement annexe

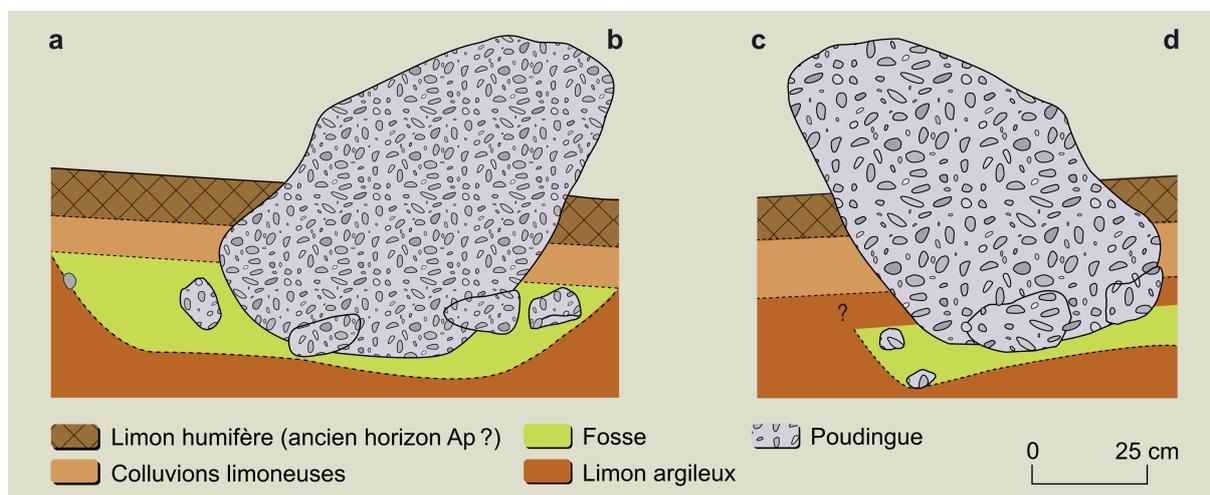
Un empierrement a été décelé dans le quadrant sud de la fouille. Il présentait une organisation certaine, de forme sub-ovale allongée d'environ 1,8 m sur 0,75 m pour une surface dépassant à peine 1 m<sup>2</sup> (fig. 67 et 71). Il se composait de rares blocs

69

Menhir de Morville, coupes longitudinales :

A gauche, coupe de la face nord.

A droite, coupe de la face sud.



70

Menhir de Morville, vues plongeantes, avec petits blocs de poudingue à la base :

1. Vue depuis l'est-sud-est.
2. Détail de la face nord.



1



2

atteignant environ 20 cm de longueur maximale et surtout de nombreux cailloux plus petits, essentiellement des fragments de poudingue mais aussi de quartzite, de calcaire et de grès. La plupart des calcaires présentaient, à la face inférieure, une corrosion caractéristique de blocs en place depuis longtemps. La structure n'avait le plus souvent qu'un seul caillou d'épaisseur. Elle était tangente à la fosse d'érection. Dans le détail cependant, la coupe e-f montre qu'à son extrémité septentrionale, elle descendait quelque peu le long du bord de la fosse (fig. 72).

#### 5.4. Matériel archéologique

Aucun objet archéologique n'a été trouvé lors de la fouille, ni dans la fosse, ni sur ou dans l'empierrement, ni aux alentours.

### 6. INTERPRÉTATION

#### 6.1. Fosse d'érection et blocs de calage

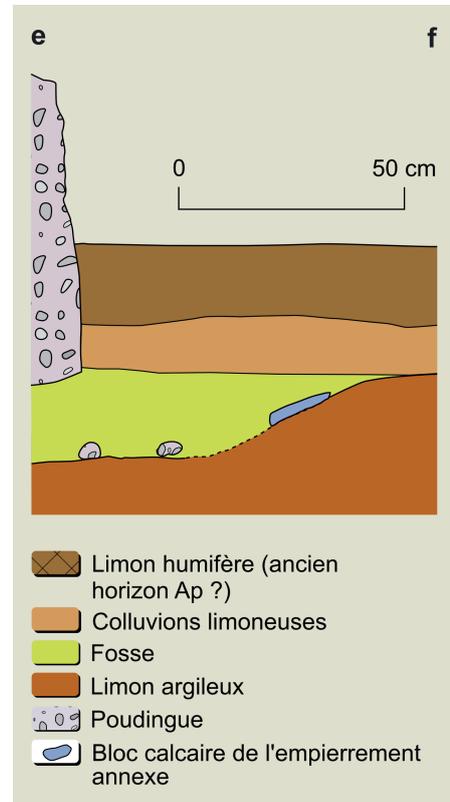
L'unique fosse observée sur le site contenait le bloc de Morville maintenu sur chant par six petits éléments de poudingue. Il est dès lors légitime d'interpréter ces éléments comme fosse d'érection et blocs de calage.

71

Menhir de Morville, vue de l'empierrement disposé au sud-ouest du monolithe et qui est encore en partie sous la berme stratigraphique.

72

Menhir de Morville, coupe e-f montrant les relations stratigraphiques entre l'empierrement et la fosse d'érection du menhir.



## 6.2. Le bloc de Morville, un menhir certain

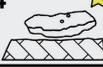
La présence d'une fosse d'érection et de pierres de calage, tout comme le dressement du bloc de Morville lui-même, ne signifie pas pour autant que ce dernier ait eu un caractère mégalithique. Il pourrait tout aussi bien être moderne et correspondre, par exemple, à une borne. Le recours à la méthodologie développée récemment permet cependant d'approfondir l'analyse (TOUSSAINT *et al.*, 2005 ; voir chapitre 1). Cette approche consiste, dans un premier temps, à démontrer qu'un bloc a bien été dressé par l'homme, sans aucune référence à une quelconque époque, puis en second lieu à mettre en évidence des éléments de datation directs ou liés à un *terminus ante quem* qui permettent éventuellement de l'attribuer au Néolithique et donc d'y voir un menhir.

Dans le cas de Morville, le caractère anthropique du dressement du bloc ne fait guère de doute. En effet, ce dernier était dressé de chant (critère Ahf1), ce qui n'est pas le cas des gros éléments de poudingue épars qui s'égrènent sur la colline qui limite la plaine de Wéris à l'est, en contrebas du banc géologique, et qui ont été amenés par des phénomènes de solifluxion (PIRSON, 2003). La roche qui compose le bloc est en outre différente du substrat géologique local qui est calcaire (critère Ahf4). La découverte, lors de la fouille, d'une fosse d'érection (critère Af1), de pierres de calage (critère Af2) et d'un liseré de compression (critère Af3) confirme de manière absolue la démonstration, tout comme la présence d'un empierrement annexe (Af5 ; voir § 6.4).

L'absence de matériel archéologique dans la fosse d'érection et d'éléments datables au <sup>14</sup>C empêche une attribution culturelle et une datation certaine du monolithe. L'insertion dans un champ mégalithique structuré dont des éléments sont bien datés (critère Dhf2), et plus précisément dans l'alignement principal, matérialisé plus au sud par le groupe de dalles voisines de l'allée couverte sud, par le menhir « Danthine » et par les deux autres menhirs du « Champ de la longue Pierre » (HUBERT, 1993), apporte cependant une bonne présomption d'ancienneté néolithique. Dès lors, et selon les critères d'identification définis (TOUSSAINT *et al.*, 2005), la pierre de Morville peut être considérée comme un mégalithe « certain de type B » (fig. 73). Elle porte le numéro 25 dans la classification des menhirs du champ mégalithique (FRÉBUTTE *et al.*, 2000).

73

Menhir de Morville, critères d'identification.

	CARACTÈRE ANTHROPIQUE		ATTRIBUTION / DATATION	
	Dressement	Autres indices de manipulation	Dressement	Autres indices chronologiques
<b>HORS FOUILLES</b>	Ahf1  ★★★	Ahf4  ★★★	Dhf2  ★★	
<b>FOUILLES</b>	Af1  ★★★ Af2  ★★★ Af3  ★★	Af5  ★★		

APPRÉCIATION	CARACTÈRE ANTHROPIQUE	ATTRIBUTION / DATATION
<b>Menhirs certains</b>		
de type A	1 critère absolu de dressement	1 critère absolu
de type B	1 critère absolu de dressement	1 critère de présomption en contexte mégalithique
<b>Menhir certain de type B : au moins 1 critère absolu de dressement et 1 critère de présomption d'attribution</b>		
<b>Menhirs probables</b>		
de type A	1 critère absolu de dressement	1 simple indice
de type B	1 critère absolu ou de présomption de manipulation anthropique	1 critère de présomption ou un simple indice
de type C	1 critère absolu de dressement	Critères indirects

<b>Af1</b> : Présence d'une fosse d'érection	<b>Ahf1</b> : Monolithe encore dressé	★★★ Critère absolu
<b>Af2</b> : Présence de blocs de calage	<b>Ahf4</b> : Critères géologiques et/ou topographiques démontrant que le monolithe n'est pas en position naturelle	★★ Critère de présomption
<b>Af3</b> : Présence d'un liseré de compression au fond de la fosse de calage	<b>Dhf2</b> : Insertion dans un ensemble mégalithique avéré ou bien daté	
<b>Af4</b> : Présence d'une fosse de condamnation		

### 6.3. Considérations sur le bloc de Morville

Au vu des petites dimensions du bloc et de la disposition oblique de son grand axe, diverses questions se posent cependant. Le bloc était-il parfaitement en place ou était-il en position secondaire, suite à un basculement ou à une condamnation ? Ne serait-il pas plutôt une grosse pierre de calage, encore in situ, d'un menhir plus important qui n'a pas été retrouvé ? Est-ce simplement une base de menhir cassé ?

La présence de six pierres de calage, toutes disposées sensiblement au même niveau, ne s'inscrit pas en faveur de l'hypothèse du basculement. En effet, après renversement d'un menhir, ses pierres de calage n'ont aucune raison d'encore l'entourer de manière régulière et continue comme c'est le cas ici. Il est plus logique d'imaginer qu'elles devraient avoir bougé, entraînées par le basculement du monolithe. Dans le cadre d'une telle supposition, la fosse repérée serait d'ailleurs une fosse d'enfouissement secondaire du bloc et il aurait fallu découvrir une fosse d'érection primitive au voisinage du document, au nord-ouest ou au sud-est, ce qui n'a pas été le cas. Au contraire, la présence d'une seule fosse et la disposition des pierres de calage militent clairement en faveur d'une conservation in situ du bloc. De plus, dans l'hypothèse d'une position secondaire, la pierre aurait peu de chance d'avoir été disposée de chant. Pour toutes ces raisons, il paraît logique de considérer le bloc de Morville comme parfaitement en place.

Divers indices attestent que le bloc n'était pas une volumineuse pierre de calage d'un grand menhir lui-même disparu. La surface même de la fosse ne permet pas d'y insérer un menhir dont les dimensions auraient été plus importantes que celles de la pierre découverte. La présence de pierres de calage secondaires – que seraient dans cette optique les six petites pierres observées à la fouille – régulièrement réparties autour du bloc s'expliquerait difficilement dans le cas où ce dernier ne serait qu'une pierre de calage primaire. Comment enfin, dans l'hypothèse où le bloc n'aurait été qu'une grande pierre de calage, n'aurait-il pas été emporté par la chute de l'éventuel grand menhir, ou pourquoi n'aurait-il pas été détruit avec lui ?

En fait, seule l'hypothèse d'un mégalithe encore en place s'accorde aux observations de la fouille. La pierre de Morville a été volontairement disposée dans une fosse et pourvue de six pierres de calage. Dans la mesure où sa hauteur est réduite et où son grand axe n'est pas vertical, on peut se demander si elle ne dépassait pas davantage à l'origine et si elle n'a pas été cassée volontairement. Les dimensions réduites des pierres de calage, et le faible enfoncement de la fosse qui ne correspond pas aux fosses profondes d'environ 80 cm observées lors des fouilles de menhirs clairement cassés, ne plaident cependant pas en faveur d'une fracture qui aurait emporté une partie importante de la pierre. Il n'est cependant pas impossible que des phénomènes érosifs aient, à un moment ou l'autre, affecté le sommet de la fosse. Quoi qu'il en soit, brisé ou non, le bloc examiné s'avère clairement être un mégalithe. C'est donc un menhir dressé, certes de petites dimensions, mais un menhir sûr, que constitue la pierre de Morville.

### 6.4. L'empierrement annexe

Quelle est la signification de l'empierrement repéré au sud-ouest du menhir ? A-t-on affaire à des restes d'un vieux chemin ? S'agit-il de rejets de pierres pour nettoyer les

terrains agricoles voisins ? Cette structure a-t-elle une origine géologique et a-t-elle été engendrée par des phénomènes de solifluxion ? Est-elle liée au bloc mégalithique ?

#### 6.4.1. Un vieux chemin ?

Un chemin agricole passe à quelques mètres au sud du menhir, venant de Morville pour se diriger vers le nord. Il est dès lors logique de se demander si l'empierrement repéré ne fait pas partie d'un des premiers tracés de cette voie, qui se serait quelque peu déplacée latéralement au fil du temps, ou d'une sente annexe.

Cette hypothèse ne résiste cependant pas au caractère limité de l'empierrement, à sa forme et au fait qu'il n'a pas d'épaisseur, pas d'assises. S'il avait jamais existé, ce chemin primitif devrait d'ailleurs aussi avoir été décelé dans d'autres secteurs de la fouille, en particulier dans les décapages du quadrant C, voire du sondage D 2.

#### 6.4.2. Un épierrement ?

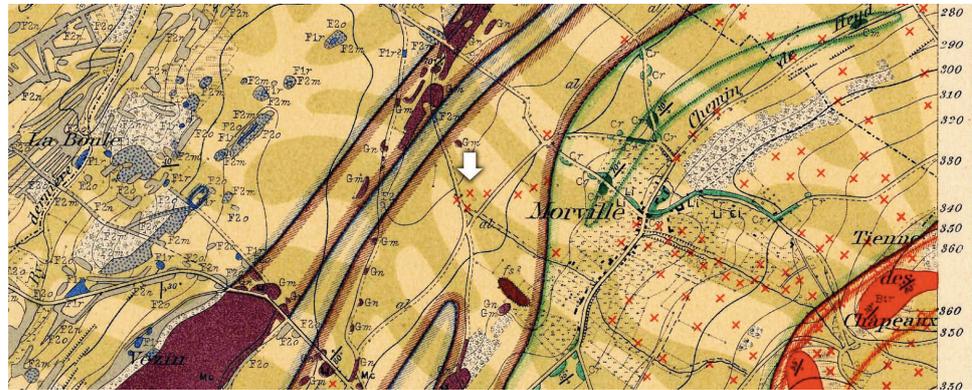
L'interprétation comme tas de cailloux résultant des épierrages successifs des terres cultivées par les fermiers est contredite par différents facteurs. En effet, le sous-sol est calcaire sur toute la surface des prairies et champs voisins, alors que dans l'empierrement, cette roche est largement minoritaire. Cette structure ne comprend en outre, le plus souvent, qu'une seule pierre d'épaisseur et les dimensions de ces dernières ne dépassent généralement pas 5 à 7 cm ; à l'inverse, un sondage réalisé dans un amas de pierres accumulées par les fermiers à quelques centaines de mètres de la fouille a montré la présence de couches successives de cailloux et de blocs dont les dimensions dépassaient bien souvent 30 cm (voir chapitre 10).

#### 6.4.3. Des traces de solifluxion ?

La découverte de nappes de solifluxion composée de cailloutis lors des fouilles de l'allée couverte de « Wéris I » (FRÉBUTTE *et al.*, 2001 et chapitre 5) amène légitimement à prendre en compte cette nouvelle problématique dans la discussion de la signification de l'empierrement de Morville ; elle n'avait pas été envisagée dans les articles préliminaires, antérieurs à la fouille de « Wéris I » (TOUSSAINT & HUBERT, 1995 ; 1998). D'ailleurs, du point de vue géographique, le site de la pierre de Morville se situe en contrebas de la colline qui forme les premiers contreforts du massif ardennais et qui est surmontée par la pierre Haina, aiguille de poudingue bien isolée dans le paysage, distante d'un peu plus de 1200 m à vol d'oiseau. Entre ce dernier site et le village de Morville se trouve une zone dénommée « Aux Ecouées », dont le toponyme fait référence aux nombreux blocs de poudingue épars arrachés au banc rocheux en place et descendus naturellement le long des pentes. Il apparaît donc que la pierre de Morville se trouve à l'ouest et en contrebas d'une zone de solifluxion. La carte géologique levée par E. Dupont (fig. 74) positionne d'ailleurs le menhir et quelques autres blocs de poudingue voisins (DUPONT & PURVES, 1885).

74

Menhir de Morville, extrait de la carte géologique dressée par Dupont et Purves en 1885. La flèche indique la position du menhir.



Y a-t-il dès lors une association entre l'empierrement annexe du menhir de Morville et une éventuelle nappe de solifluxion ?

La carte pédologique de Durbuy (DECKERS, 1961) situe le menhir de Morville à la limite orientale d'une zone où le sol est décrit comme « limoneux faiblement gleyifié à horizon structural B », sans cailloux (« Aca »), tout en étant à proximité immédiate d'un secteur « limoneux à charge schisto-gréseuse, à horizon B structural » (« Gbbr »). La carte des sols n'est donc pas d'une grande utilité pour résoudre la question et ce dans la mesure où elle est réalisée par carottages distants d'une centaine de mètres les uns des autres. Des sondages pédologiques complémentaires ont été effectués au début de l'année 2004 en collaboration avec Jeremy Huls, alors encore étudiant, dans le cadre de la préparation d'un mémoire de licence en géographie (HULS, 2004). Réalisés à l'aide d'une tarière extrayant des carottes non remaniées jusqu'à 1 m de profondeur, ils ont confirmé la rareté des petits cailloux dans les sédiments disposés entre la position originelle du menhir et la route de remembrement joignant le site de « Wéris II » au village de Heyd. Toutefois, seuls des sondages à la pelle mécanique jusqu'au substrat rocheux seraient susceptibles d'apporter des informations plus précises sur la réalité ou non de traces de solifluxion dans le secteur du menhir.

Une observation plus pertinente tient à la relation stratigraphique fine entre la fosse d'érection du menhir et l'empierrement, clairement visible sur la coupe joignant le bloc dressé à l'empierrement (fig. 72). En effet, ce profil montre que la fosse ne recoupe pas l'empierrement en l'interrompant, comme cela devrait théoriquement être le cas si celui-ci résultait de processus de solifluxion périglaciaires pléistocènes.

En fait, la fosse et l'empierrement s'interpénètrent au moins dans un petit secteur (fig. 67). Ainsi, certains des cailloux de la zone nord de l'empierrement descendent légèrement le long de la pente que compose le bord sud du creusement de la fosse, ce qui implique que ces pierrailles ont été mises en place avec la fosse d'érection ouverte, peut-être lorsque le menhir n'était pas encore levé. A moins de revenir à une variante de la relation évoquée précédemment et d'envisager l'hypothèse – peut-être moins improbable qu'il n'y paraît à première vue – que le creusement de la fosse ait réussi à faire bouger une série de cailloux d'un empierrement préexistant et à les déposer sur son versant sud, une telle relation de synchronie ne peut qu'avoir une origine anthropique. Si tel est bien le cas, et dans la mesure où une fosse d'érection n'a pas lieu d'être laissée ouverte après dressement du menhir pour lequel elle a été creusée, ceci pour des raisons

de stabilité du monolithe, il faut admettre que l'empierrement ne pourrait être postérieur au creusement de la fosse que d'un laps de temps suffisamment court pour qu'il y ait eu quasi simultanéité de la mise en place de l'empierrement et du dressement du menhir.

Une troisième remarque repose sur les probabilités. Le décapage effectué lors de la fouille de Morville a concerné 67 m<sup>2</sup>. L'empierrement observé couvre à peine plus de 1 m<sup>2</sup>, soit même pas un soixantième de la zone fouillée et, comme « par hasard », il est tangent à la fosse au sommet de laquelle il s'insère même en partie... Dans le même ordre d'idées, même si une nappe de cailloux de solifluxion existait à une plus grande profondeur, pourquoi ne présenterait-elle qu'une seule remontée alors que les coupes réalisées aux abords de l'allée couverte de « Wéris I » en montrent toute une série ?

L'orientation même de l'empierrement, allongé du sud au nord, s'accorde mal avec la direction générale de la solifluxion locale, qui vient des contreforts situés à l'est du site.

Une cinquième constatation tient à ce que l'empierrement ne présente, sauf à de rares endroits, qu'une seule couche de cailloux, alors que les nappes de solifluxion observées à « Wéris I » en ont souvent plusieurs. La présence de quelques éléments calcaires pouvant atteindre 20 cm le distingue également des couches solifluées à cailloux de « Wéris I ».

#### 6.4.4. Un empierrement directement associé au menhir ?

Aucune des trois hypothèses présentées ci-dessus – vieux chemin, épierrement, solifluxion – n'explique l'ensemble des observations effectuées à la fouille.

C'est par contre davantage le cas de l'interprétation de l'empierrement comme structure associée au menhir. Elle est en effet la seule à tenir à la fois compte de l'insertion du bord nord de l'empierrement dans le début de la fosse, de la faible chance que la proximité de la fosse et de l'empierrement soit un simple produit du hasard, ainsi que de la minceur de l'empierrement.

Le fait que ce dernier soit situé à la même hauteur que les pierres de calage du menhir fournit un autre indice qui plaide en faveur d'une interprétation comme structure associée au bloc mégalithique.

Quant à la relative similarité de composition pétrographique entre les nappes de solifluxion de « Wéris I » et l'empierrement de Morville, elle est loin d'être surprenante puisque, dans l'esprit de pragmatisme qui les caractérise, les Néolithiques devaient récolter les pierrailles à proximité, sur le plateau de Wéris. Les dallages internes et externes découverts à l'allée couverte de « Wéris II » étaient par contre composés de plaquettes de plus grandes dimensions, premier indice qui pourrait plaider contre l'idée de l'association du menhir et de l'empierrement de Morville.

Dans la mesure où aucune observation ne permet de supposer que l'empierrement ait été disposé dans une fosse qui lui était propre, il est légitime de penser qu'il a dû être aménagé au niveau du sol d'époque, apparemment à quelque 35 cm sous le sol actuel. Il y a donc eu sédimentation depuis le moment où les Néolithiques ont érigé le menhir de Morville. On peut alors estimer qu'au moment de son utilisation, le menhir lui-même dépassait davantage du sol qu'au moment de sa découverte. Vu la faible profondeur de la fosse d'érection du menhir, visible sur à peine une vingtaine de centimètres

d'épaisseur, et la position des pierres de calage au même niveau altimétrique que l'empierrement, le menhir devait émerger du sol de 60 à 65 cm lorsqu'il était en fonction, les pierres qui servaient à le caler étant quasiment au niveau du sol.

Enfin, en raison de sa faible épaisseur et de la petitesse des cailloux qui le composent, l'empierrement a dû présenter un caractère fugace. Il aurait ainsi pu n'avoir qu'une utilité lors des opérations de levage du menhir, comme par exemple la stabilisation d'un sol humide et boueux.

### 7. MESURES DE CONSERVATION

A la fin de la fouille, le bloc mégalithique de Morville a été déplacé de 4 m vers le sud-sud-ouest, à la demande de l'exploitant de la prairie et pour assurer sa préservation et sa mise en valeur. Il a été placé en bordure du chemin agricole voisin, tout en restant dans l'alignement mégalithique. La pierre a été disposée de manière à ce que son grand axe garde sa position primitive par rapport au nord magnétique et à ce que l'inclinaison originelle de ses bords et de ses faces soit scrupuleusement respectée. Sa base a été scellée dans une chape de béton recouverte de terre. Les seules libertés prises par rapport à la situation qui prévalait lors de la découverte ont consisté à enterrer le bloc moins profondément et à faire apparaître au niveau du sol ses six principaux blocs de calage, ce qui était d'ailleurs peut-être sa disposition initiale, mais contribue hélas à sa fragilité actuelle. Le fond de la fosse originelle a en outre été recouvert d'une mince chape de béton destinée à conserver très exactement sa trace.

Le déplacement du menhir de sa position première jusqu'au bord du chemin voisin a été réalisé selon la technique classiquement rapportée aux bâtisseurs néolithiques (fig. 75), c'est-à-dire en faisant basculer la pierre sur des rondins qui eux-mêmes roulaient sur deux troncs d'arbre disposés longitudinalement à la manière des rails de

75

Menhir de Morville, déplacement vers sa nouvelle position :

1. Basculement sur les rondins.
2. Traction sur les rails.
3. La base du menhir et ses blocs de calage insérés dans un socle de béton.
4. Le menhir redressé à l'issue de la fouille avec trois des blocs de calage.

1



2



chemin de fer. Vu le faible poids de la pierre, quelques centaines de kilos à peine, deux personnes tirant des cordages attachés au bloc ont suffi à assurer sans problèmes la traction et ce malgré une très légère pente à gravir. Des expériences similaires ont, à de nombreuses reprises, montré l'efficacité de ce mode de transport des blocs mégalithiques, notamment à Wéris même lors du transport du « menhir Danthine » en 1947 ou, en été 1994, lors de la reconstitution d'un dolmen au Musée de la Préhistoire en Wallonie, à Ramioul (POISSONNIER & COLLIN, 1994).

### 8. CONCLUSION

La campagne de fouilles réalisée en juillet 1995 à Morville a marqué le début du second programme de recherches modernes au « champ mégalithique de Wéris », après celui du Service national des Fouilles de 1979 à 1987. Elle a permis d'étudier un petit monolithe de poudingue encore conservé in situ et qui dépassait la surface du sol d'à peine quelques dizaines de centimètres.

La présence d'une fosse d'érection et de blocs de calage ainsi que la position même du monolithe dans l'alignement des menhirs de Wéris démontrent sans nul doute possible le caractère mégalithique de ce document qui peut être interprété comme un menhir de petites dimensions plutôt que comme une éventuelle grande dalle de calage d'un menhir plus imposant qui aurait disparu. D'ailleurs, malgré ses faibles dimensions, le menhir de Morville est loin d'être un cas unique en Europe. Les célèbres alignements de Carnac, notamment, fournissent divers exemples de petites pierres levées.

Un petit empierrement a été trouvé à proximité du menhir. Les observations de terrain montrent qu'il ne correspond ni aux vestiges d'un ancien chemin disparu, ni à des traces d'épierrement des champs voisins. Même s'il était un jour démontré que des phénomènes de solifluxion ont pu étendre leur action jusque dans le secteur du menhir,

3



4



ce qui paraît d'ailleurs plausible, les constats effectués à la fouille, entre autres les relations spatiales et stratigraphiques, concordent davantage avec une interprétation de l'empierrement comme structure anthropique strictement associée au menhir que comme traces de ces processus naturels. Lors de la fouille de 1995 et des publications préliminaires, cette explication paraissait à peu près certaine (TOUSSAINT & HUBERT, 1995, 1998). Au vu des recherches effectuées par la suite, notamment à «Wéris I», il semble plus correct de ne la considérer que comme la «meilleure», ou plutôt la «moins mauvaise», hypothèse interprétative des observations effectuées. Seule en définitive la découverte d'empierrements similaires lors de l'exploration de menhirs non encore fouillés permettrait de trancher définitivement.

Quoi qu'il en soit, l'intérêt de la fouille de Morville tient surtout à la démonstration, plus d'un siècle après les premières trouvailles mégalithiques à Wéris, d'une extension des menhirs au nord de l'allée couverte de «Wéris I» qui avait longtemps été considérée comme marquant la limite septentrionale de l'implantation des monuments.

## Bibliographie

BRIFFOZ A., 1995. Prospections géophysiques d'un possible dolmen de Morville près de Wéris, *CRSOS Infos (Feuille mensuelle d'information du Club de Recherches Spéléologiques Ourthe-Amblève)*, 294, 11 p.

DECKERS J., 1961. *Carte des sols de la Belgique* levée par J. Deckers sous la direction de R. Tavernier, éditée par le Comité pour l'établissement de la carte des sols et de la végétation de la Belgique, sous les auspices de l'I.R.S.I.A., Bruxelles, I.G.M.

DUPONT E. & PURVES J.-C., 1885. *Carte géologique de Belgique*, pl. III, feuille de Durbuy, 1/20.000, Bruxelles, Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique.

FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M. & HUBERT F., 2000. Essai d'analyse des menhirs du champ mégalithique de Wéris (Durbuy). In : *Huitième Journée d'Archéologie luxembourgeoise*, Rochefort (25-26 février 2000), p. 14-26.

FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M., MASY P., PIRSON S. & HUBERT F., 2001. Campagne archéologique 2001 sur le site du « champ mégalithique de Wéris » à Durbuy (province de Luxembourg), *Notae Praehistoricae*, 21, p. 157-173.

HUBERT F., 1993. Les mégalithes du domaine de Wéris. In : JORIS F., ARCHAMBEAU N. & PAQUET P. (coord.), *Le patrimoine majeur de Wallonie*, Namur, 496 p.

HUBERT F., 2003. Préface. In : TOUSSAINT M. (dir.), *Le « champ mégalithique de Wéris ». Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1, Contexte archéologique et géologique*, Namur, Division du Patrimoine (Etudes et Documents, Archéologie, 9), p. 12-15.

HULS J., 2004. *Étude géo-archéologique du « champ mégalithique de Wéris ». La zone d'Oppagne, Wéris et Morville*. Université de Liège, Institut de Géographie, mémoire de licence, 150 p.

PIRSON S., 2003. Contextes géologique et géomorphologique du « champ mégalithique de Wéris ». In : TOUSSAINT M. (dir.), *Le « champ mégalithique de Wéris ». Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1, Contexte archéologique et géologique*, Namur, Division du Patrimoine, (Etudes et Documents, Archéologie, 9), p. 284-363.

STAINIER X., 1902, *Durbuy-Mormont*, Bruxelles, Commission géologique de Belgique (Carte géologique de la Belgique au 1/40.000, 169).

POISSONNIER B. & COLLIN F., 1994. Construction expérimentale d'une « allée couverte » mégalithique, *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, 34, p. 133-143.

TOUSSAINT M. & HUBERT F., 1995. Recherches 1995 au champ mégalithique de Wéris : le menhir de Morville, *Notae Praehistoricae*, 15, p. 113-121.

TOUSSAINT M. & HUBERT F., 1996. Durbuy : le menhir de Morville. Fouille 1995 au champ mégalithique de Wéris. In : *Quatrième Journée d'Archéologie luxembourgeoise*, p.13-15.

TOUSSAINT M. & HUBERT F., 1997. Durbuy/Wéris : le menhir de Morville, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 4-5, p. 139-140.

TOUSSAINT M. & HUBERT F., 1998. *Morville, un nouveau menhir au champ mégalithique de Wéris, Durbuy (province de Luxembourg)*, Namur, Division du Patrimoine du (Etudes et Documents, Archéologie, 5), p. 79-87.

TOUSSAINT M., PIRSON S., FRÉBUTTE C. & VALOTTEAU F., 2005. Critères d'identification des menhirs dans la préhistoire belgo-luxembourgeoise, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 102, 3, p. 597-611.